

Quatrième séance, vendredi 10 septembre 2021

Présidence de Sylvie Bonvin-Sansonens (VCG/MLG, BR)

Sommaire

Signature	Genre d'affaire	Titre	Traitement	Personnes
Communications				
2021-GC-85	Mandat	Assurer la prise en charge stationnaire et ambulatoire dans leur langue maternelle des enfants et adolescents germanophones souffrant de problèmes psychiques	Prise en considération	<i>Auteur-s</i> Bernadette Mäder-Brühlhart Markus Julmy Achim Schneuwly Olivier Flechtner Urs Perler Jean-Daniel Schumacher Christine Jakob Julia Senti Laurent Dietrich Ruedi Schläfli <i>Représentant-e du gouvernement</i> Anne-Claude Demierre
2021-DAEC-64	Décret	Octroi d'un crédit d'engagement pour la mise en œuvre du Plan Climat cantonal du canton de Fribourg	Entrée en matière Première lecture Deuxième lecture Vote final	<i>Rapporteur-e</i> Christa Mutter <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-François Steiert
2020-GC-83	Motion populaire	500 millions pour des mesures favorables au climat et à l'environnement dans le canton de Fribourg	Prise en considération	<i>Auteur-s</i> Jacques Mader Iris Schafer Cristina Tattarletti Nicolas Hejda <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-François Steiert
2021-GC-124	Résolution	Urgence climatique	Prise en considération	<i>Auteur-s</i> David Bonny Nicolas Pasquier
2021-GC-125	Résolution	Le Grand Conseil déclare l'urgence d'agir contre la menace qui pèse sous forme du réchauffement climatique et de la pollution à son origine sur notre habitat et notre biodiversité et privilégie les solutions qui prennent en compte les dimensions de la durabilité.	Prise en considération	<i>Auteur-s</i> Susanne Schwander Susanne Aebischer
2020-GC-183	Motion	Assainissement énergétique, simplifions la procédure	Retrait	<i>Auteur-s</i> Bertrand Gaillard Daniel Bürdel <i>Représentant-e du gouvernement</i> Olivier Curty

La séance est ouverte à 08 h 30.

Présence de 100 députés; absents: 10.

Sont absents avec justifications: M^{mes} et MM. Ralph Alexander Schmid, Giovanna Garghentini Python, Susanne Schwander, Katharina Thalmann-Bolz, Muriel Besson, Erika Schnyder, Cédric Péclard, Fritz Glauser, Patrice Jordan et Yvan Mesot.

MM. Didier Castella, Olivier Curty et Maurice Ropraz, conseillers d'Etat, sont excusés.

Communications

La Présidente.

- > Je vous communique que le club éducation et formation se réunira le jeudi 7 octobre à l'issue de la session en la salle Sarine, ici même à Forum Fribourg.
- > Pour faire suite à la demande de nombreux députés et pour permettre au Grand Conseil de cette législature, qui a accepté les différents crédits de transformation de l'Hôtel cantonal, de découvrir l'actuel chantier, je vous informe qu'une visite du chantier sera organisée pour les députés le 8 octobre prochain dès 15h sur place. Vous recevrez un courriel à ce sujet la semaine prochaine, qui vous précisera les modalités de votre inscription.
- > Le Grand Conseil prend acte de ces communications.

Mandat 2021-GC-85

Assurer la prise en charge stationnaire et ambulatoire dans leur langue maternelle des enfants et adolescents germanophones souffrant de problèmes psychiques

Auteur-s:	Mäder-Brühlhart Bernadette (VCG/MLG, SE) Julmy Markus (PDC/CVP, SE) Schneuwly Achim (UDC/SVP, SE) Flechtner Olivier (PS/SP, SE) Perler Urs (VCG/MLG, SE) Schumacher Jean-Daniel (PLR/FDP, FV) Jakob Christine (PLR/FDP, LA) Senti Julia (PS/SP, LA) Dietrich Laurent (PDC/CVP, FV) Schläfli Ruedi (UDC/SVP, SC)
Représentant-e du gouvernement:	Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales
Dépôt:	07.06.2021 (BGC mai 2021, p. 1738)
Développement:	07.06.2021 (BGC mai 2021, p. 1738)
Réponse du Conseil d'Etat:	24.08.2021 (BGC septembre 2021, p. 3258)

Prise en considération

Mäder-Brühlhart Bernadette (VCG/MLG, SE). Zu meiner Interessenbindung: Ich bin Initiantin dieses Auftrags und Beisitzerin im Friedensgericht Sense.

Besten Dank an den Staatsrat für diese Antwort.

Beim ersten Durchlesen war ich erfreut über die geplanten Schritte und über die Annahme des Auftrags. Der Staatsrat hat damit die bestehenden Probleme einmal mehr bestätigt und uns in einem Überblick Perspektiven aufgezeigt.

Beim zweiten Durchlesen wurde ich allerdings zunehmend kritischer. Auf eine deutschsprachige Abteilung zum Beispiel wird in der Antwort überhaupt nicht eingegangen, insbesondere in der Abteilung der Kinder- und Jugendpsychiatrie, ambulant und stationär. Ich suchte auch quasi vergebens nach den konkreten Schritten, welche der Dringlichkeit dieses Auftrags gerecht würden. Einzige wichtige Ausnahme bildet die Kontaktaufnahme mit den UPD in Bern.

Dazu meine Fragen: Wie sah diese Kontaktaufnahme konkret aus? Haben bereits erste Verhandlungen stattgefunden? Steht eine Vereinbarung vor dem Abschluss oder wann wird eine solche verabschiedet?

Unser Auftrag verlangte als erstes die dringende Erweiterung der Angebote für Schülerinnen und Schüler der 9H-11H ab den Jahren 2022/2023. Nun wird die Zusammenführung der Tagesklinik und des Centre thérapeutique de jour geprüft, was viel Zeit in Anspruch nehmen wird. Langfristig ist eine Vergrößerung oder ein Neubau infolge Platzmangel in beiden Zentren unbestritten zu begrüssen. Aber, wie gesagt, war unser Auftrag dringlicher Natur!

Seien wir realistisch: Mit etwas Pragmatismus und ein wenig gutem Willen wäre die Aufnahme solcher Kinder schon ab kommendem Jahr möglich gewesen, umso mehr der Staatsrat selber von einer geringen Zahl betroffener Kinder spricht. Die Belegung dieser beiden Zentren verändert sich fortlaufend, sie ist schwankend und die beiden Zentren sind somit bestimmt nicht immer voll belegt! Platzmangel kann also nur zum Teil geltend gemacht werden.

Natürlich benötigt die Stiftung für einen erweiterten Auftrag auch entsprechend angepasste Ressourcen. Deshalb meine Fragen: Haben Verhandlungen mit der Stiftung stattgefunden? Hat die Stiftung die Aufnahme verweigert und wenn ja, wieso? Wurden der Stiftung zusätzliche Ressourcen in Aussicht gestellt oder nicht?

Der Auftrag verlangte zudem wohlweislich die Schaffung eines vergleichbaren Angebots allenfalls durch eine andere Institution, sollte die Stiftung Espace thérapeutique dazu nicht in der Lage sein. Wurde also entsprechend dem Auftrag eine andere Institution kontaktiert? Ich habe in der Antwort nichts dergleichen gefunden.

Man kann es drehen und wenden wie man will: Der Dringlichkeit wird mit dieser Antwort nicht Folge geleistet, und der erste Teil des Auftrags wird schlicht nicht umgesetzt.

Gleichzeitig nimmt der Staatsrat den Auftrag aber an. Damit werden dem Parlament quasi die Hände gebunden. Es bleibt die einzige Möglichkeit, bei der kommenden Budgetdebatte auf die zu schaffenden Ressourcen zu pochen.

Was die zweite Forderung der allgemein gehaltenen ambulanten/stationären Versorgung anbelangt, so begrüssen wir die geplanten Schritte für die Zukunft im Bewusstsein, dass die Situation der Kinder- und Jugendpsychiatrie in der ganzen Schweiz sehr angespannt ist und der Staatsrat im Alleingang keine sofortige Lösung aus dem Ärmel schütteln kann - dies wurde im zweiten Teil des Auftrags ja auch nicht verlangt.

Der Staatsrat sieht nun vor, die eingesetzten Mittel - vorbehältlich der budgetären Verfügbarkeiten - ab 2023 zu erhöhen. Persönlich bleibe ich gespannt, ob dann tatsächlich einmal die benötigten finanziellen Beträge für eine korrekte Versorgung der deutschsprachigen Jugendlichen eingesetzt werden. Ich werde malgré tout gerne weiterhin daran glauben, obwohl mein Vertrauen doch eher etwas fragil geworden ist.

Boschung Bruno (PDC/CVP, SE). Je parle en tant que cosignataire du mandat et au nom du groupe du Centre qui approuvera à l'unanimité le transfert de ce mandat urgent.

Dans sa réponse, le Conseil d'Etat reconnaît que tant les soins ambulatoires que les soins stationnaires des enfants et des jeunes germanophones sont insuffisants, voire parfois inexistantes. Cette situation intenable pour *Deutschfreiburg* est contraire à la loi sur l'organisation et les soins dans le domaine de la santé mentale, qui prévoit clairement que les soins doivent être assurés aussi bien en français qu'en allemand.

Cette situation n'est pas nouvelle. Si des progrès ont été accomplis dans le domaine de la prise en charge des adultes germanophones souffrant de problèmes mentaux, nous restons désespérément à la traîne chez les adolescents et les enfants germanophones. Imaginez que votre enfant ait un problème de santé mentale et ait un besoin urgent de soins mais qu'il n'y ait pas d'offre disponible dans notre canton. Pour les parents concernés, une vision d'horreur et un état totalement indigne pour notre canton bilingue. Il est urgent d'y remédier. Il faut, d'une part, la création urgente de l'offre, actuellement inexistante, pour les élèves germanophones de 9H à 11H et la prise en charge générale, durable et globale des enfants et des adolescents germanophones, tant dans le domaine ambulatoire que dans le domaine hospitalier.

La réponse du Conseil d'Etat à cette mission est ambiguë. D'une part, tout en reconnaissant la situation non conforme à la loi, il est prêt à accepter la mission pour ce mandat, mais il fait preuve d'idées et d'approches très hésitantes et peu ambitieuses pour la mise en oeuvre concrète. C'est particulièrement le cas pour la préoccupation très urgente, à savoir la création de structures d'accueil pour les enfants et les jeunes des niveaux 9H à 11H, déjà pour l'année scolaire 2022-2023. Cela pourrait être réalisé par exemple avec un contrat de prestations supplémentaire avec la Fondation Espace Thérapeutique, où il existe déjà une offre qui fonctionne bien pour les enfants germanophones des niveaux 1H à 8H. On ne comprend pas pourquoi

un groupe de travail devrait d'abord être mis en place pour mettre de l'ordre dans un cas de mauvaise administration connu depuis des années. Cela ressemble à une nouvelle tactique retardataire et à un affront de plus à la population germanophone au niveau des soins de santé. Nous suivrons de très près cette préoccupation et la mise en oeuvre de la mission, car le temps presse. Ce sera déjà le cas dans une prochaine étape lors du débat sur le budget 2022.

Aujourd'hui, beaucoup plus de personnes souffrent de maladies mentales à cause de toute la crise Covid, y compris malheureusement un nombre effrayant de jeunes et d'enfants. Nous devons veiller à ce que ces personnes disposent rapidement en cas de besoin d'une offre de soins de haute qualité, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de notre canton.

Schneuwly Achim (*UDC/SVP, SE*). Ich habe diesen Auftrag mitunterzeichnet und äussere mich im Namen der Fraktion der Schweizerischen Volkspartei.

Der Staatsrat weiss, dass die stationäre und ambulante Versorgung deutschsprachiger Jugendlicher mit psychischen Problemen schlecht ist. Und trotzdem setzte er sich diesen Frühling zum Ziel, so steht es im Bericht, dass er erst ab 2023 Verbesserungen vorsehen will - völlig unbegreiflich! Deshalb folgte unser Dringlichkeitsantrag im Juli und der heutige Auftrag.

Meine Damen und Herren, ich wiederhole mich: Wenn jemand krank ist und Hilfe braucht, so will er nicht drei Jahre oder noch länger warten müssen. Gerade Jugendliche mit psychischen Problemen bedürfen einer Soforthilfe. Ist es nicht schlimm und sehr traurig, wenn sich verzweifelte Eltern vom Kanton Freiburg im Stich gelassen fühlen und deshalb den Wohnsitz in einen anderen Kanton wechseln müssen, um sofort stationäre Platzierungen für ihre Kinder zu erhalten?

Chers collègues, mettez-vous à la place de ces jeunes ou de leurs parents. Seriez-vous heureux dans la même situation? Définitivement non. Aussi dans le canton de Fribourg, tous les jeunes ont le besoin et le droit d'une aide immédiate.

Mit diesem Auftrag fordern wir den Staatsrat auf, die Versorgung von allen deutschsprachigen Jugendlichen mit psychischen Problemen in ihrer Muttersprache sicherzustellen. Ich präzisiere, Frau Staatsrätin, *die Versorgung aller Jugendlicher schnellstmöglich sicherstellen* und nicht nur *Verbesserungen vorsehen*.

Le groupe de l'Union démocratique du centre va soutenir ce mandat à l'unanimité.

Flechtner Olivier (*PS/SP, SE*). Meine Interessenbindung im vorliegenden Geschäft: Ich bin Mitglied des Vorstandes der Patientenstelle Westschweiz-Freiburg. Ich ergreife das Wort im Namen der Fraktion der Sozialdemokratischen Partei sowie als Mitunterzeichner dieses Auftrags.

Vorab möchte ich mich für die Antwort bedanken. Ich habe mit Genugtuung gelesen, dass der Staatsrat seit Einreichung des Mandats Gespräche aufgenommen hat, um die Situation zu verbessern. Ebenso ist es natürlich erfreulich, dass der Staatsrat vorschlägt, den Auftrag anzunehmen. Dies lässt hoffen und zeigt, dass der Staatsrat das Bedürfnis anerkennt und dass er damit auch die bestehenden Lücken erkannt hat.

Jedoch gehört es auch zu meiner Rolle, die Position der Betroffenen einzunehmen. Und aus deren Perspektive ist leider erstens festzuhalten, dass es sehr lange gedauert hat, um zu diesem Punkt zu gelangen. Und zweitens hat sich konkret mit der vorliegenden Antwort auch noch nichts verändert. Natürlich: Gespräche benötigen Zeit, genauso wie die Ausarbeitung von Verträgen, die Aufnahme von neuen Budgetlinien und die Errichtung von Gebäuden. Das ist Allen klar. Allen hier im Saal, und letztlich auch den Betroffenen.

Aber wir dürfen auch nicht aus den Augen verlieren, wie es zu diesem Auftrag kam. Und wir dürfen auch nicht ausser Acht lassen, dass der Grosse Rat im Juni diesen Auftrag als dringlich erachtet hat. Trotz meines realpolitischen Verständnisses für die Position des Staatsrates muss ich darum auch darauf hinweisen, dass die Ungeduld, die diesem Auftrag letztlich zugrunde liegt, und die Unzufriedenheit der Betroffenen immer noch bestehen. Und genauso wenig hat sich etwas daran geändert, dass bei den 12- bis 16jährigen deutschsprachigen Jugendlichen nach wie vor eine massive Lücke besteht. Wenn also der Staatsrat diese Lücke erkannt hat, muss er sich auch deren Dringlichkeit bewusst sein.

Ich möchte optimistisch bleiben. Und ich will daran glauben, dass der Antwort des Staatsrates in absehbarer Zeit konkrete Taten folgen. Dies bedeutet aber auch, dass ich darauf zähle, dass sich der gesamte Staatsrat bewusst ist, dass er sich mit seiner Antwort in die Pflicht genommen hat. Die Antwort des Staatsrats bleibt wertlos, wenn die Gespräche nach den bevorstehenden Wahlen nicht weitergeführt werden. Der Staatsrat würde seine eigene Antwort verhöhnern, wenn er nächstes Jahr nicht alles daran setzen würde, konkrete Massnahmen zu ergreifen und vor allem auch die finanziellen Mittel rasch zur Verfügung zu stellen.

Frau Staatsrätin, ich bitte Sie, Ihre Ratskollegen eindringlich daran zu erinnern, welche Verpflichtung der Staatsrat als Gremium eingegangen ist. Der Staatsrat kann sich sicher sein, dass der Grosse Rat seinerseits als Gesamtgremium sich auch nächstes Jahr noch an diese Zusagen erinnern wird - auch wenn dann nicht mehr alle von uns in diesem oder auch einem anderen Saal sitzen werden.

Ich empfehle darum dem Gesamtstaatsrat, in diesem Thema ein mindestens ebenso gutes Erinnerungsvermögen zu zeigen, wie es der Grosse Rat besitzen wird. Denn wie gesagt: Die Aussichten der Betroffenen haben sich verbessert - die konkrete Situation noch nicht. Vor diesem Hintergrund wird die Fraktion der Sozialdemokratischen Partei den Auftrag überweisen, und ich danke Ihnen, liebe Kolleginnen und Kollegen, dies ebenfalls zu tun.

Julmy Markus (PDC/CVP, SE). Meine Interessenbindungen: Ich bin Vater von zwei Kindern, Schulpräsident der Primarschule Schmitten sowie Vorstandsmitglied des Orientierungsschulenverbandes des Sensebezirks. Als Miturheber dieses Auftrages bin ich also von der 1H bis zur 11H direkt oder indirekt von dieser Thematik betroffen.

In seiner Antwort auf den parlamentarischen Vorstoss gibt der Staatsrat grossmehrheitlich seine Antwort auf die Anfrage 2020-CE-222 wieder. Es ist zwar zu erkennen, dass er sich bemüht, den Jugendlichen mit einer ausserkantonalen Vereinbarung einen Zugang zu einer Tagesklinik oder Schule ab 9H anzubieten, aber ich weiss aus verlässlicher Quelle, dass die Warteliste quasi so lange ist wie die Schulzeit, die noch ansteht. Das kann nicht sein.

Ebenfalls scheiterte das Bestreben, mit einem Pilotversuch für die 9H bis 11H zu starten, an der Bereitschaft der im Kanton vorhandenen Institutionen. Ich begrüsse es, dass eine Arbeitsgruppe für die Lösung dieser Problematik gebildet wird, um eine dauerhafte Lösung zu finden. Nur müssen dieser Arbeitsgruppe die notwendigen Ressourcen zur Verfügung stehen und das Ergebnis dann auch umgesetzt werden. Dies ändert aber nichts an der aktuellen Situation.

Dass die Rekrutierung von ausgebildeten deutschsprachigen Fachkräften, also Fachkräften deutscher Muttersprache, schwierig ist, ist angesichts der jahrelangen Verzögerungs- und Vertröstungstaktik nicht weiter erstaunlich. Jugendliche mit psychischen Problemen in ihrer Muttersprache zu behandeln, lässt aber kein Vertrösten und kein Warten zu. Hier sind Sofortmassnahmen zu treffen, welche die bereits mehr als angespannte Situation, die sich, begünstigt durch die Pandemie, noch massiv verschärft hat, entspannen können. Die letzte Studie der HBSC datiert vom Jahr 2020 mit den Daten aus dem Jahr 2018, also noch bevor jemand von einer Pandemie gesprochen hat. Wenn wir jetzt wiederum vier Jahre auf eine neue Studie warten müssen, wird den aktuell betroffenen Jugendlichen in keiner Weise geholfen.

Hinzu kommt, dass zwar zweisprachiges Fachpersonal vorhanden ist, aber gerne zitiere ich hier Kollege Flechtner, welcher betreffend Muttersprache letztthin gesagt hat: "Es spielt keine Rolle, ob sie einen gebrochenen Arm auf Französisch oder Deutsch operieren. Das Resultat wird das gleiche sein. Geht es aber um psychische Probleme, müssen sich die Jugendlichen in ihrer Muttersprache ausdrücken können." Und Muttersprache wäre hier in den meisten Fällen nicht Schriftdeutsch, sondern Dialektsprache.

Aus all diesen Gründen, aber vor allem zum Wohle unserer Jugendlichen, unserer Zukunft, bitte ich Sie, liebe Kolleginnen und Kollegen, diesen Auftrag zu unterstützen und mit einem Ja seine Wichtigkeit und Dringlichkeit zu bestätigen.

Schumacher Jean-Daniel (PLR/FDP, FV). Mes liens d'intérêts: je suis cosignataire de ce mandat. Je parle au nom du groupe libéral-radical, qui va accepter à l'unanimité ce mandat. Je suis aussi médecin qui travaille dans la partie germanophone du canton et suis quand même quelque fois occupé avec ce problème.

Nous lisons dans le rapport que nous a fourni la Direction de la santé la difficulté. Nous voyons filtrer que c'est très difficile déjà de trouver des pédopsychiatres, parce que c'est le parent pauvre de la médecine, malheureusement.

J'aimerais simplement revenir sur la Dringlichkeit. C'est vraiment important. Pourquoi? La psychiatrie est un domaine de la médecine où la communication est essentielle. Le deuxième élément important pour les enfants est la proximité de leurs parents, la proximité de leur milieu. Je sais bien que c'est une mission difficile, mais nos concitoyens germanophones ont ce droit d'avoir cela près de chez eux.

Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales. Le Conseil d'Etat accorde la plus haute importance à garantir l'équité de l'accès aux soins pour la population et ceci dans les deux langues officielles de notre canton et dans tous les domaines, y compris la psychiatrie. Je rappelle que ces dernières années nous avons particulièrement travaillé pour renforcer les prestations psychiatriques pour les patients germanophones avec l'ouverture du site bilingue du RFSM à Villars-sur-Glâne, qui comprend quarante lits germanophones, une clinique de jour germanophone de vingt places ainsi que des urgences 7/7 et 24/24 en français et en allemand.

D'une manière générale, j'aimerais également rappeler que le contexte de la surcharge des hôpitaux pour prendre en charge les enfants et les adolescents est une situation qui est sur tout le territoire national. Nous avons d'ailleurs, au niveau de la Conférence suisse des directeurs de la santé, pris ce thème-là, organisé une table-ronde. Ce sont de nombreux cantons qui enregistrent une demande croissante au niveau des prestations. On constate aussi d'une manière générale, comme cela a été relevé notamment par M. le Député Schumacher, une pénurie du personnel qualifié, qui touche en premier lieu les services psychiatriques mais aussi psychologiques pour les enfants et les adolescents. Le recrutement s'avère difficile et une amélioration de la situation n'est pas tout de suite en vue.

En ce qui concerne les différents éléments, peut-être que j'aimerais reprendre. Je rappelle d'abord que dans le cas de la dernière planification sanitaire, ce que nous avons fait pour les patients germanophones et notamment les enfants et les adolescents est que nous avons ouvert sur la planification tous les hôpitaux alémaniques, Berne et plus loin, pour que les parents qui avaient besoin d'un placement pour leurs enfants puissent choisir l'hôpital qu'ils souhaitaient et nous signons les garanties de prise en charge. Il n'y a donc pas d'obstacles financiers. Maintenant, il est vrai que sur ces dernières années on voit que c'est de plus en plus difficile de pouvoir hospitaliser un enfant dans un hôpital hors du canton en vue de la forte demande que je viens d'évoquer tout à l'heure sur l'ensemble des cantons. Nous avons donc pris contact avec l'UPD de Berne. Nous avons déjà eu une première séance avec le Prof. Kaess et le D^r. Reichl. Le 30 juin, nous avons échangé avec Soleure, qui a une collaboration avec Berne. Nous avons également discuté avec la Direction du RFSM pour voir. Actuellement, on travaille sur deux contrats: un mandat de prestations avec l'UPD et un contrat de collaboration avec l'UPD et le RFSM. Une séance entre l'UPD et le RFSM est planifiée. L'idée est vraiment de pouvoir débiter la collaboration en 2022. L'objectif est que l'UPD puisse prendre en charge des patients fribourgeois. Il n'y aura pas de demandes de garantie financière puisqu'il y a un accord préalable. A relever que l'UPD est en train également d'augmenter son nombre de places entre dix et douze. Nous avons pris d'autres contacts avec d'autres hôpitaux et d'autres cantons, notamment le Valais, où il n'y avait pas de collaboration possible. En parallèle, on règle également la question de la scolarisation des enfants hospitalisés avec la DICS. Pour cette collaboration, ce n'est pas juste une promesse sans mesures concrètes. C'est vraiment une mesure concrète. Le travail est en cours et je rappelle quand même que c'est un mandat urgent, qu'on a eu peu de temps pour y répondre. En parallèle de la réponse, nous avons pris des mesures et nous travaillons d'arrache-pied à mettre ce mandat en oeuvre. Nous avons également au RFSM engagé un nouveau pédopsychiatre bilingue, qui débutera son activité dès l'automne 2021. Cela renforce aussi. L'accent se met aussi sur le recrutement de personnes alémaniques, puisqu'aujourd'hui on a 20% de personnes qui parlent allemand dans le service de pédopsychiatrie.

Je rappelle quand même que les enfants jusqu'à 12 ans sont pris en charge par l'Hôpital fribourgeois au service de pédiatrie avec une consultation de liaison. Il n'y a là pas de problématique. Ces enfants peuvent être pris en charge. Les enfants au-delà de 12 ans peuvent toujours être pris en charge à la Chrysalide à Marsens, certes avec plus de problématique mais il y a toujours 20% des personnes qui parlent allemand. En cas d'urgence, on peut toujours prendre en charge des enfants.

Je rappelle aussi qu'il y a une modification de la révision de la LAMal, qui permettra aux psychologues et psychothérapeutes de pouvoir facturer des prestations à titre individuel, ce qui va augmenter aussi l'offre de prise en charge, tant francophone que alémanique. Je rappelle que nous sommes en train de développer toute une prise en charge pour les enfants autistes, autant en français qu'en allemand. C'est pour nous extrêmement important. Il y a aussi beaucoup d'enfants qui souffrent d'autisme et pour lesquels il est important de pouvoir travailler de manière précoce et de pouvoir dépister rapidement ces enfants et de pouvoir intervenir dès le tout petit âge pour les accompagner.

En ce qui concerne les jeunes de 12 à 18 ans, plusieurs choses sont déjà en place. Comme je l'ai relevé, on peut les prendre en charge à la Chrysalide. Il y a cette convention qui est en train d'être travaillée. Nous pourrions désormais pour les jeunes de 16 à 18 ans les accueillir, pour autant que les parents et les jeunes soient d'accord et que la situation soit possible, au centre germanophone à Villars-sur-Glâne. C'est là aussi un plus pour ces jeunes, puisque le centre est complètement germanophone. Il n'y a que du personnel germanophone. Tous les documents sont en allemand. C'est aussi un plus par rapport à cette prise en charge.

En ce qui concerne la question plus particulièrement du Centre thérapeutique de jour (CTJ), nous sommes là en discussion depuis plusieurs années avec le CTJ pour augmenter l'offre. Il se pose notamment la question des bâtiments. Aujourd'hui, nous avons un bâtiment à la route des cliniques pour les enfants alémaniques, à Givisiez pour les enfants francophones. L'idée serait d'avoir un seul bâtiment, de regrouper pour avoir des synergies. Des possibilités d'extension du bâtiment de Givisiez ont été étudiées. On voit que la Fondation a renoncé à ce projet, qu'il juge trop exigü. Ils sont donc en train de chercher une parcelle à acheter pour pouvoir construire ce nouveau bâtiment, qui pourrait réunir les enfants tant francophones qu'alémaniques.

Au plan financier de l'Etat, ce n'est pas aujourd'hui qu'on réfléchit à cela. Sur le plan 2020-2023, il y a 7,2 EPT qui ont été prévus en 2023, 864 000 frs, pour créer cinq places germanophones et trois places francophones. Effectivement, il faut encore qu'on trouve une solution pour des locaux. C'est pour cela que dans le mandat on a dit qu'on n'y arriverait peut-être pas en 2022, que cela demanderait un tout petit peu plus de temps pour construire. Nous avons des discussions avec la Fondation pour voir quelles solutions peuvent être trouvées. Il y a une séance encore qui est en train de se programmer pour ces prochaines semaines.

Je crois que c'est extrêmement important dans ce cadre-là qu'on puisse travailler avec le groupe de travail qu'on a évoqué dans la réponse. C'est M^{me} Maryse Aebischer, ancienne cheffe du Service de la prévoyance sociale, qui connaît extrêmement bien le dossier, qui va présider ce groupe de travail. L'objectif est vraiment d'analyser la situation actuelle, d'évaluer les besoins des enfants et des adolescents et d'établir des propositions de collaboration avec les différents prestataires. Ce n'est

pas si simple de donner un mandat à une autre institution, puisque je rappelle que le CTJ est vraiment une clinique de jour, c'est-à-dire que cela concerne des enfants spécifiques qui ont des problèmes psychiques et qui suivent en parallèle une école mais avec une dotation médicale et un accompagnement médical qui est renforcé. On n'a aucune autre structure dans le canton qui fonctionne comme clinique de jour pour les enfants qui ont besoin de cet accompagnement spécifique. Ce n'est pas seulement de l'école, il faut aussi des médecins, des psychologues et vraiment cet accompagnement. On travaille sur toutes ces pistes. Je peux vous assurer que le travail se fait. C'est avec ces remarques que je vous invite à accepter ce mandat et que je m'engage à tout mettre en oeuvre pour que nous puissions le réaliser le plus rapidement possible et évidemment dans la mesure où toutes les conditions sont là, c'est-à-dire qu'on puisse avoir les locaux.

> Au vote, la prise en considération de ce mandat est acceptée par 89 voix sans opposition ni abstention.

Ont voté Oui : Total 89

Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Julmy Markus (SE,PDC/CVP), Marmier Bruno (SC,VCG/MLG), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Cotting Charly (SC,PLR/FDP), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP), Collaud Romain (SC,PLR/FDP), Michellod Savio (VE,PLR/FDP), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Berset Solange (SC,PS/SP), Moussa Elias (FV,PS/SP), Müller Chantal (LA,PS/SP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), Piller Benoît (SC,PS/SP), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Rey Benoît (FV,VCG/MLG), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Morand Jacques (GR,PLR/FDP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Bürdel Daniel (SE,PDC/CVP), Kaltenrieder André (LA,PLR/FDP), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Genoud François (VE,PDC/CVP), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Bapst Bernard (GR,UDC/SVP), Schwaller-Merkle Esther (SE,PDC/CVP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Collomb Eric (BR,PDC/CVP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Glasson Benoît (GR,PLR/FDP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Moënnat Pascal (GR,PDC/CVP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Ghielmini Kraysenbühl Paola (SC,VCG/MLG), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Favre Anne (GR,PS/SP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Krattiger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Aebischer Susanne (LA,PDC/CVP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/FDP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC/SVP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Fattebert David (GL,PDC/CVP), Lauber Pascal (GR,PLR/FDP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Flechtner Olivier (SE,PS/SP), Brönnimann Charles (SC,UDC/SVP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Senti Julia (LA,PS/SP), Berset Christel (FV,PS/SP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,VCG/MLG), Zamofing Dominique (SC,PDC/CVP), Demierre Philippe (GL,UDC/SVP), Schär Gilberte (LA,UDC/SVP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Denervaud Caroline (SC,PDC/CVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Schuway Roger (GR,UDC/SVP), Sudan Stéphane (GR,PDC/CVP), Kirthana Wickramasingam (GR,PS/SP).

> Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

Décret 2021-DAEC-64

Octroi d'un crédit d'engagement pour la mise en oeuvre du Plan Climat cantonal du canton de Fribourg

Rapporteur-e:	Mutter Christa (VCG/MLG, FV)
Représentant-e du gouvernement:	Steiert Jean-François, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions
Rapport/message:	08.06.2021 (BGC septembre 2021, p. 3058)
Préavis de la commission:	26.08.2021 (BGC septembre 2021, p. 3076)

Entrée en matière

Mutter Christa (VCG/MLG, FV). Die Kommission hat dieses kurze Dekret in zwei ausführlichen Sitzungen behandelt.

Wir danken dem Regierungsvertreter, Jean-François Steiert, dem Chef des Umweltamtes, Christophe Joerin, und last but not least der Leiterin der Sektion Klima, Céline Girard, für die ausführliche Dokumentation, die Informationen und die präzisen Antworten auf die zahlreichen Fragen.

Mit sehr beschränkten personellen Mitteln – nur 0.8 festen Stellen und wechselnden Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern mit befristeten Stellen – haben sie innert 2,5 Jahren eine umfassende Bilanz der CO₂-Emissionen des Kantons sowie einen Klimaplan vorgelegt. Unsere Anerkennung gilt insbesondere dieser grossen Arbeit als Grundlage aller weiteren Projekte im Bereich des Klimaschutzes und der Anpassung an die Klimakatastrophe.

Herzlichen Dank im Namen der Kommission auch dem Kommissionssekretär Reto Schmid für die kompetente und freundliche Unterstützung unserer Arbeiten, die nicht immer ganz einfach war.

Et personnellement, je tiens à remercier tous les membres de la commission pour le grand intérêt qu'ils portent à ce thème et leur participation très engagée à nos travaux.

Einleitend nur kurz der globale Hintergrund des Klimaproblems, über das wir heute sprechen:

1. Dieses Jahr sind die Auswirkungen der Klimakatastrophe wie Hitzewellen, Unwetter oder Wasserknappheit weltweit und auch in unserem Land, in unserer Region, drastisch spürbar geworden.
2. Der wissenschaftliche Weltklimarat IPCC/GIEC schilderte Anfang August im ersten Teil seines 6. Sachstandsberichts die Dringlichkeit dezidierten Handelns, um die zum Teil bereits unumkehrbaren Auswirkungen, zum Beispiel das Ansteigen des Meeresspiegels oder das Schmelzen der Gletscher, das nicht mehr zu verhindern ist, noch irgendwie zu begrenzen.
3. Seit dem knappen Volksmehr vom 13. Juni 2021 gegen das CO₂-Gesetz ist auf Bundesebene eine minimale Übergangslösung in Arbeit, vor allem aber liegt seither die Verantwortung für Klimamassnahmen nun wieder verstärkt bei den Kantonen.
4. Und schliesslich ruft uns die Zivilgesellschaft, Jung und Alt, als politische Behörden zum Handeln auf. Ganz im Sinne von Max Frisch, dass Laien Menschen sind, die sich in ihre eigenen Angelegenheiten einmischen.

Ce décret se base directement sur l'article 71 de la Constitution cantonale.

Avec la mise en consultation de la future loi sur le climat, annoncée ce mercredi, une base légale plus précise sera disponible pour de futures mesures.

Pour la mise en œuvre du plan climat, l'Etat dispose de 1,8 million de francs pour vingt-cinq mesures urgentes dans le cadre du budget 2021 et du plan de relance Covid. Le crédit de 21 millions de francs qui nous est soumis porte sur les cinq années suivantes, donc environ 1 pour mille du budget annuel pour une tâche que le Conseil d'Etat considère comme prioritaire. Avec ce plan et d'autres mesures, l'Etat a le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 50% jusqu'en 2030. Ce grand écart entre une problématique extrêmement vaste et les moyens financiers faibles du décret a constitué le point de départ de nos discussions.

Le plan climat comprend 115 mesures élaborées dans un processus participatif. Un bilan carbone cantonal complet sert de base scientifique; il sera actualisé dans cinq ans. Les mesures concernent d'un côté l'adaptation au changement climatique, par exemple des problèmes de santé ou de la production agricole suite aux vagues de chaleur, ou des mesures pour limiter les dégâts d'inondations. D'autre part, le plan contient quelques éléments d'atténuation, donc des mesures de baisse de gaz à effet de serre, par exemple le soutien aux énergies renouvelables ou de la mobilité douce, ou la création de puits de carbone, comme l'augmentation de la qualité des sols et des forêts. Ce plan se veut complémentaire aux autres politiques sectorielles concernant le climat, par exemple la stratégie du développement durable, le programme bâtiments ou la future stratégie biodiversité. Une évaluation annuelle de l'effet des mesures est prévue.

La commission a reçu des réponses exhaustives à des questions qui allaient du potentiel de l'hydrogène, du sens et de l'effet des mesures de sensibilisation, des placements financiers, du changement de chauffages jusqu'à la mort des poissons dans l'eau trop chaude du lac de Schiffenen et à la cadence de la ligne de train Palézieux-Fribourg.

La commission a traité plusieurs amendements et vous soumet finalement le décret sans modification mais avec le soutien unanime des membres présents. Elle veut ainsi souligner qu'elle souhaite un vote massif et uni du Grand Conseil et une action consensuelle.

Voici en bref les cinq thématiques traitées lors de la discussion des articles :

1. Faut-il inclure un appel à reconnaître l'urgence climatique dans le décret? La commission a été partagée et préfère finalement qu'un tel appel soit traité à part.

2. Peut-on augmenter le montant du crédit ? Le plan climat lui-même étant de la compétence du Conseil d'Etat, de simples augmentations du crédit à 38 ou à 40 millions ont été proposées et discutées. En comparaison avec les investissements complémentaires de plusieurs centaines de millions de francs dans les cantons de Vaud et Genève, cela restait des sommes modestes. Mais vu la structure du plan climat, une partie de la commission ne voulait en aucun cas aller plus loin que la version du gouvernement et la commission reste finalement au crédit initial.
3. De même, une accélération de la mise en œuvre a été proposée mais refusée.
4. La majorité des membres de la commission s'était exprimée pour une action nettement plus forte de l'Etat. Mais on s'est heurté au problème de la faible dotation en ressources humaines à disposition : un seul poste fixe est prévu dans le plan et 3 EPT de durée déterminée éparpillés dans plusieurs services. Formellement, le Grand Conseil ne peut pas forcer la main du gouvernement à augmenter les EPT par le biais de ce décret. La commission ne pouvait donc que constater que le Service de l'environnement ne dispose pas du personnel nécessaire pour une charge de travail supplémentaire, et elle trouvait donc irréaliste et inadéquat de renforcer le décret.
5. Plusieurs membres ont proposé une organisation et une responsabilité transversale, un aspect qui est également dans la compétence du gouvernement.

Dans ce sens, la commission renvoie en quelque sorte la balle à la discussion du budget et dans le domaine de compétence du Conseil d'Etat pour rétablir une dotation suffisante en ressources humaines et une organisation adéquate.

Je vous rappelle que, conformément à la loi sur le Grand Conseil, ce décret devra être adopté à la majorité qualifiée.

Finalement, permettez-moi une seule remarque personnelle. Je vous invite à relire à la page 8 du message, le petit chapitre « Bénéfices ». Agir pour le climat ne veut surtout pas dire « culpabiliser » ou « renoncer ». Agir pour le climat, c'est oser l'innovation et agir avec respect et pour la qualité de vie. Bien sûr, il faut changer l'une ou l'autre habitude, mais essayez-le, je vous assure, cela vous rajeunit.

Avec ces quelques remarques, je vous invite au nom de la commission à entrer en matière et à soutenir ce décret.

Steiert Jean-François, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. Tout d'abord, merci à la présidente de la commission, aux membres de la commission, à la Commission des finances et de gestion aussi pour les discussions intenses, précises, constructives — la présidente de la commission l'a déjà évoqué — qui ont touché, qui ont bien illustré que la politique climatique n'est pas simplement une décision qui se prend *ex nihilo* mais que c'est une réflexion qui porte sur l'ensemble des activités de l'Etat, toutes directions et tous services confondus. C'est la raison pour laquelle la présidente de la commission a évoqué des exemples aussi variés que des fréquences de trains où des assainissements de cours d'eau. Encore une fois, cet aspect transversal est absolument central pour comprendre la tâche qui attend le Conseil d'Etat, le Grand Conseil et les autorités cantonales, communales, et fédérales d'ailleurs aussi, face au défi que pose aujourd'hui le changement climatique.

En préambule, je me permets comme l'a fait la présidente de la commission de revenir sur le dernier rapport du GIEC, qui a été publié le 9 août 2021 et qui avertit que le réchauffement de la planète pourrait atteindre le seuil de 1,5 degré autour de 2030, c'est-à-dire dix ans plus tôt que ce qui avait été estimé au moment où les accords internationaux pour les abaissements d'émissions de CO₂ ont été conclus, avec une accélération qui pourrait menacer toute l'humanité déjà frappée par des canicules, des inondations en série, de nouvelles catastrophes sans précédent. On a vu des précédents cet été, non seulement en Suisse, où les choses ont été frappantes, mais sur l'ensemble de la planète. En Sibérie, on a vu des choses jamais vues dans l'histoire, ou dans d'autres régions encore. Ces choses doivent nous interpeller sur la rapidité avec laquelle nous agissons.

Après l'adoption du plan climat cantonal pour le Conseil d'Etat le 14 juin 2021 et devant l'urgence de la situation, le canton de Fribourg se doit plus que jamais de poursuivre le déploiement de sa politique climatique ambitieuse en assurant, et c'est le but du décret dont nous avons à discuter aujourd'hui, un financement au plan climat.

Wir haben eine Verantwortlichkeit, nicht nur uns gegenüber, sondern auch gegenüber den kommenden Generationen. Was heute gemacht wird oder nicht gemacht wird, beeinflusst den Zustand unseres Planeten zu Zeiten, in denen zumindest die Älteren von uns nicht mehr da sein werden.

Die Schweiz erwärmt sich rapide. Die Klimaänderungen werden in der Schweiz mehr als anderswo auf der Welt sehr rasch gespürt, das hängt auch mit unserer Geographie zusammen. Wir sind verletzlicher als viele andere Staaten. Das rasche Wegschmelzen der Gletscher, das rasche Zunehmen extremer Witterungsperioden, das heisst, sehr starke Regenfälle mit den entsprechenden Erosionen - die haben wir diesen Sommer gesehen -, zeigen: die Dringlichkeit des Handelns ist unbestreitbar gegeben.

Die mittlere Temperatur in der Schweiz hat seit 1864 um zwei Grad zugenommen, das bedeutet schwerwiegende Folgen bereits heute auf die Biodiversität, auf die Gesundheit, mit Risiken für die Naturgefahren oder im Bereich verschiedenster wirtschaftlicher Tätigkeiten. Ganz besonders betroffen in unserem Kanton sind die Landwirtschaft und der Tourismus. Den Betroffenen muss man das nicht näher erläutern. Das heisst auch, dass wir grosse Herausforderungen im Kanton haben und dass die Lage, wenn wir nichts tun, immer schwieriger sein wird.

Die Risiken für den Wintertourismus, für die Berglandwirtschaft sind sehr real, Mangel an Wasser auf den Alpen im Sommer etc. Man könnte eine lange Liste von Beispielen machen. Sie haben sie gesehen und das alleine sind Gründe, dass der Staatsrat verschiedene Beschlüsse gefällt hat - ich werde darauf zurückkommen -, um als Kanton rasch zu agieren und nicht nur zu reagieren.

Auch in den optimistischen Szenarien sehen die Experten Wärmeperioden, Regenperioden, warme Winter vor, die weit weg sind von dem, was wir uns gewohnt sind.

Une politique climatique est indispensable. Elle permet d'agir sur les causes des changements climatiques et sur les impacts. Elle est composée de deux volets: un volet d'adaptation, qui agit sur les impacts en adaptant les pratiques, et un volet d'atténuation, qui agit sur les causes, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle du canton et de ce que nous pouvons faire ici. Il s'agit d'investir sur ce qui se passe actuellement.

Le Conseil d'Etat, au vu de cette urgence, a choisi une logique institutionnelle à l'envers. Habituellement, quand on démarre avec une nouvelle politique publique, on réfléchit d'abord à un article constitutionnel qui donne une base constitutionnelle, ensuite on crée des bases légales, puis on se donne des bases réglementaires et d'ordonnance et enfin on commence à travailler concrètement et à financer les choses. Au vu de l'urgence, le Conseil d'Etat a décidé de faire exactement le contraire. Au début de la législature, le Conseil d'Etat a introduit dans le programme de législature les principes d'une politique climatique en tant que telle et d'une activité évidemment liée à ça. En 2018, le Conseil d'Etat a autorisé la DAEC, au vu de la grande importance du sujet, à créer un poste de coordinatrice. C'est cette dernière qui a mis sur pied le plan climat en collaboration avec l'ensemble des services et Directions de l'Etat. La responsable de la Commission a dit qu'il faut plus de ressources en personnel pour faire une politique climatique digne de ce nom. Evidemment que le Conseil d'Etat a été et sera encore amené à discuter de ces priorités-là.

En 2019, le Conseil d'Etat a démontré que le canton de Fribourg était un des premiers cantons de Suisse à se fixer des objectifs climatiques, en demandant la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour 2030 de 50 % et la neutralité climatique pour 2050. Ce sont les mêmes objectifs qui ont été adoptés plus ou moins au même moment par le Conseil fédéral pour la Suisse. Quelques autres cantons l'ont fait, mais nous restons dans la petite minorité de cantons qui s'est fixée de tels objectifs.

Les objectifs, c'est une chose, mais les moyens pour les réaliser c'en est une autre. C'est la raison pour laquelle le Conseil d'Etat, simultanément, fait démarrer les travaux sur le plan climat adopté au printemps 2021, avec des mesures prises en urgence, soit avant même l'adoption du plan climat, financées partiellement par le plan de relance et partiellement sur de premières mesures budgétaires en 2021, avec une ligne budgétaire climat qui existe depuis cette année.

Enfin, un décret dont nous discutons aujourd'hui peut assurer le financement sur 5 ans du plan climat, indépendamment des aléas budgétaires. Un projet de loi qui vient d'être mis en consultation peut assurer une assise à plus long terme d'une politique climatique qui restera évidemment indispensable aussi dans les années à venir.

En ce qui concerne le plan climat qui fait indirectement l'objet des discussions aujourd'hui et qui a fait l'objet de nombreuses questions aussi en commission, je ne vais pas aller dans les détails ici, mais simplement expliquer une question de principe. Le canton de Fribourg a choisi, contrairement à certains autres cantons, dont le canton de Vaud, avec lequel nous sommes fréquemment comparés, de mettre dans le plan climat principalement des mesures qui viennent s'ajouter à des politiques sectorielles du canton de Fribourg et des politiques transverses qui existent déjà. Nous avons des politiques sectorielles avec un effet climat évident, par exemple dans l'assainissement des bâtiments, dans l'encouragement de la production d'énergies renouvelables, dans l'encouragement de moyens de transports publics, dans la construction d'infrastructures pour la mobilité douce et de mesures *soft* aussi pour encourager la mobilité douce ou d'autres mesures encore. Nous avons des politiques transversales, comme celle du développement durable. Le canton de Fribourg est un des premiers qui a adopté une stratégie pour le développement durable. Vous savez que parmi les 17 buts du développement durable figure le climat. Nous avons donc aussi des éléments climat dans cette politique transversale.

Ce que prévoit le plan climat, c'est d'ajouter des étages en plus de ce qui se fait déjà. C'est important à voir quand on compare le canton de Fribourg à d'autres: il faut prendre les mêmes critères pour faire ces comparaisons.

Ces mesures sont transversales. Elles touchent à l'ensemble des Directions de l'Etat. Ce sont souvent de petites choses, parce que le but de ces mesures est, pour une bonne partie, d'être un catalyseur dans l'ensemble des domaines d'activités de l'Etat, pour commencer à changer les habitudes, que ce soient des habitudes de l'administration, que ce soient des habitudes

de différentes entités, que ce soient aussi les habitudes des individus en direction aussi d'un changement de culture - la présidente de la Commission l'a dit. Cela ne se fait pas par des mesures révolutionnaires d'une traite, ça se fait souvent, pour être efficace, par une somme de très petites choses.

Cela s'ajoute aux grandes mesures sectorielles déjà évoquées. Nous aurons l'occasion d'en discuter dans le cadre de la motion populaire, où vous avez trouvé, pour celles et ceux qui ont suivi avec intérêt les différents documents, une liste de ce qui se fait déjà et qui montre que, comparativement à d'autres cantons, celui de Fribourg n'est pas tout en haut du classement, mais certainement largement au-dessus de la moyenne suisse en termes de dépenses spécifiques pour le climat.

Voilà les quelques éléments que je souhaitais donner en introduction, qui complètent ceux donnés par la rapporteure de la Commission. Le Conseil d'Etat vous recommande évidemment de suivre la proposition qu'il vous fait.

Brodard Claude (PLR/FDP, SC). La Commission de finances et de gestion s'est réunie le 25 août 2021 pour examiner, sous l'angle financier, le message 2021-DAEC-64 et le décret relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour la mise en oeuvre du Plan Climat Cantonal.

Le plan de mesures présenté par le Conseil d'Etat est synthétique et n'inclut pas d'autre moyen ayant un effet positif sur le climat et se trouvant dans d'autres centres de coûts dans les budgets de fonctionnement. Les membres de la CFG ont estimé que ce plan, à défaut d'être spectaculaire, était pragmatique. En cas de validation de ce décret, nous souhaitons aussi un suivi de ces mesures durant la prochaine législature.

A l'unanimité de ses membres, la Commission de finances et de gestion vous recommande, sous l'angle financier, de soutenir le décret et le crédit d'engagement de 21 millions, tel que présenté par le Conseil d'Etat.

Bonny David (PS/SP, SC). Enfin... Enfin une première réponse à la mise en oeuvre du Plan Climat Cantonal. Le Plan Climat est une stratégie et un plan d'action ambitieux et réaliste, un plan participatif visant à accélérer la transition du canton vers une société neutre en carbone et à s'adapter aux changements climatiques. C'est aussi une première pour notre canton, car jusqu'à présent il n'y avait pas de réelle vision pour lutter contre le réchauffement climatique. Les changements climatiques n'épargnent pas le canton de Fribourg; chaque saison apporte son lot d'exemples. Le montant du décret proposé ce matin est modeste face à l'immense défi qui nous attend. Cependant, ce crédit doit permettre de créer des impulsions pour de nombreuses mesures qui auront un effet d'amplification grâce aussi à la politique transversale développée dans ce Plan Climat.

Je tiens aussi à souligner et à mettre en évidence le travail réalisé par M. le Conseiller d'Etat Jean-François Steiert. En effet, nous aurions pu nous retrouver en Commission face à 4 Conseillers d'Etat pour traiter cet objet de première importance: le directeur de la DEE pour les questions liées à l'énergie, celui de la DIAF pour les questions liées à la biodiversité, celui de la DFIN pour le montant mis à disposition. Mais rien de cela, c'est le directeur de la DAEC qui, les épaules suffisamment larges, a géré seul tout le dossier devant la Commission et nous tenons tout spécialement à le remercier. C'est aussi grâce à lui que notre canton connaît une impulsion concernant la lutte contre le réchauffement climatique, le développement durable et la mobilité douce à deux roues.

Je tiens aussi à remercier M^{me} la Présidente de la Commission pour la qualité des débats.

Pour revenir au Plan Climat, nous notons avec une grande satisfaction qu'un bilan carbone sera effectué régulièrement afin de réorienter l'effort contre le réchauffement climatique.

Le parti socialiste entre en matière sur le décret et l'acceptera à l'unanimité. Il vous invite à en faire de même.

Perler Urs (VCG/MLG, SE). Ich habe keine spezifischen Interessenverbindungen zum vorliegenden Dekret. Ich äussere mich im Namen der Fraktion Mitte Links Grün.

Mit grossem Interesse und Sorgfalt haben wir das Dekret zur Bewilligung eines Verpflichtungskredites für die Umsetzung des kantonalen Klimaplanes geprüft und intensivst diskutiert. Grossmehrheitlich werden wir dem Verpflichtungskredit zustimmen.

Mit Freude haben wir zur Kenntnis genommen, dass die beratende Kommission dieses Dekret einstimmig angenommen hat und die Erarbeitung eines Klimaplanes begrüsst hat, was zeigt, dass das Klimaanliegen, für welches sich unsere Fraktion seit Jahren stark einsetzt, auch im Grossen Rat angekommen ist.

Wenn wir den Klimaplan im Detail anschauen, stellen wir fest, dass eine hervorragende Arbeit geleistet wurde, dass die vorgeschlagenen Massnahmen relevant sind, dies umso mehr, als die personellen Mittel für die Erarbeitung des Plans doch sehr bescheiden waren. Wir hoffen doch sehr, dass die personellen Ressourcen in diesem Bereich bald aufgestockt werden.

Wir bedauern, dass die Ziele zur Reduzierung der Treibhausgase nicht quantifiziert wurden. Wir stellen die korrekte Verwendung des ökologischen Fussabdruckes in Frage, gehen wir doch davon aus, dass bis zum Jahr 2025 eine allgemeine

Wertung vorgenommen wird. Eine Frage bleibt jedoch offen: Was ist, wenn die Emissionen trotz des Klimaplans steigen? Müssen wir dann über einen neuen Klimaplan abstimmen?

Wir finden zudem, dass die im Dekret vorgesehenen Beträge im Vergleich zu anderen Kantonen mehr als bescheiden sind. Einige Mitglieder unserer Fraktion haben die grösste Mühe, dies als echten Willen des Staatsrates zu sehen und nicht nur als Greenwashing. Anders ausgedrückt erscheint uns der Betrag von rund 20 Millionen Franken als geradezu lächerlich angesichts der Dringlichkeit und der guten Finanzsituation des Kantons.

In diesem Sommer wurden wir Zeuge von Überschwemmungen, Megabränden, Dürren und Erdbeben in allen Teilen der Welt. Nach den Schäden, die auch in unserer Region entstanden sind, sind wir der Meinung, dass die vorgesehene Summe erhöht werden muss, damit dieser Klimaplan nicht nur toter Buchstabe bleibt. Geben wir uns die Mittel, um unsere Ziele zu erreichen. Um dem Staatsrat die Möglichkeit zu geben, seinen wirklichen Willen zu zeigen, werden wir einen Änderungsantrag einreichen, in dem wir eine deutliche Erhöhung des Verpflichtungskredits fordern.

Ich schliesse damit, dass die Mehrheit der Fraktion Mitte Links Grün den Klimaplan unterstützt und erinnere sie daran, dass wir einen Änderungsantrag zur Erhöhung des Kreditbetrages einreichen werden. Künftige Generationen werden uns niemals vorwerfen, dass wir uns im Kampf gegen den Klimawandel finanziell zu grosszügig gezeigt haben, eher das Gegenteil wird uns vorgeworfen werden - und das nicht ganz zu unrecht.

Aebischer Susanne (PDC/CVP, LA). Mes liens d'intérêts: je suis coordinatrice du club de la durabilité du Grand Conseil de Fribourg et je suis co-fondatrice de *Transition*, une organisation qui s'occupe de la mise en oeuvre de la durabilité au sein des organisations.

Im Namen der Mitte-Fraktion kann ich Ihnen mitteilen, dass wir einstimmig auf das Dekret eintreten werden.

Wir möchten ganz speziell dem Staatsrat, Frau Céline Girard, Herrn Christophe Joerin und dem ganzen Amt danken für die dreijährige Arbeit, die in diesen Klimaplan reingesteckt worden ist, in Zusammenarbeit mit unterschiedlichen Departementen, mit verschiedenen Playern aus dem Kanton.

Es wurde schon erwähnt: Wir haben in der Kommission festgestellt, dass der Betrag von 21 Millionen Franken auf fünf Jahre gering erscheint. Herr Staatsrat Steiert hat gesagt, dass grosse Beträge in den verschiedenen sektoriellen Plänen enthalten sind und wir in diesem Dekret über zusätzliche Massnahmen abstimmen.

Es war uns ein grosses Anliegen in der Kommission, ein Dekret vorzulegen, das alle Parteien vereint und das wir einstimmig unterstützen können. Macht es Sinn, diesen Betrag zu erhöhen? Wir haben festgestellt, dass die Beschränkungen durch die vorhandenen Ressourcen gegeben sind. Wir möchten hier den Staatsrat auffordern, nicht einfach zusätzliche Ressourcen zu schaffen - wir glauben nicht, dass das Problem mit befristeten Stellen gelöst werden kann. Herr Staatsrat, Sie haben gesagt, es seien drei zusätzliche ganze Stellen vorgesehen, die auf die verschiedenen Departemente aufgeteilt sind. Wir glauben, dass es nicht klappen wird, wenn wir 0,2, oder 0,3 Stellen pro Departement zur Verfügung haben, um diesen Plan umzusetzen, sondern wir glauben daran, dass es nötig ist, sich in der kantonalen Administration anders zu organisieren, transversale Arbeitsgruppen zu installieren, die auch die nötigen Kompetenzen erhalten. Deshalb sehen wir davon ab, eine Erhöhung des Betrages vorzusehen, weil wir uns eben mit der Beschränkung der bestehenden Ressourcen limitiert sehen. Und wir sehen auch, dass nur Sie, Herr Staatsrat, oder Sie zusammen mit Ihren Kolleginnen und Kollegen im Staatsrat, handeln können.

Erlauben Sie mir noch eine persönliche Bemerkung. Die Kommissionspräsidentin hat eingangs erwähnt, dass es in diesem Plan darum geht, Massnahmen zu treffen, um sich an die Klimaerwärmung anzupassen oder auch unseren CO₂-Ausstoss zu reduzieren. Es scheint mir persönlich wichtig, dass es nicht darum geht, die Bevölkerung zu beschuldigen, ihr alleine zuzumuten, den CO₂-Ausstoss zu reduzieren. Wir haben mit Mirjam Ballmer einen Vorstoss gemacht, bei dem wir die Schweizerische Nationalbank und die Rolle, die wir als Kanton spielen können, in den Vordergrund gestellt haben. Wir wissen, dass das Aktienportfolio der Schweizerischen Nationalbank dem CO₂-Ausstoss der gesamten Schweizer Bevölkerung gleichkommt. Entsprechend ist es wichtig, dass wir auf allen Ebenen intervenieren und nicht nur in unserem eigenen Kanton.

Die Mitte-Fraktion begrüsst dieses Dekret und tritt in die Debatte ein und wird es einstimmig annehmen.

Schumacher Jean-Daniel (PLR/FDP, FV). Je parle au nom du groupe libéral-radical. Mes liens d'intérêts: j'étais membre de cette Commission.

Je me joins d'abord aux remerciements formulés par mes préopinants aux services de l'Etat qui nous ont concocté, présenté et commenté ce Plan Climat. L'objectif fixé par le canton, zéro carbone, est ambitieux, mais aussi adapté à notre canton avec ses deux volets d'atténuation et de communication. Nous faisons malheureusement partie de l'espèce vivante sur cette planète qui est apparue au dernier quart d'heure de sa création et qui s'est adjugée, au nom de quelque dieu le droit de régner sur tout. Avec ce plan, nous essayons au moins de gérer ce qui est en notre pouvoir. On pourrait faire beaucoup de commentaires à

ce sujet, mais j'aimerais me limiter à un seul aspect: le plan législation du point S.4.3 du Plan Climat. Il est dit finalement, si l'on examine également le projet de loi sur le climat qu'on va nous présenter prochainement, que les communes devront tout faire pour avoir des énergies renouvelables. Alors je suis aussi un chapitre des énergies renouvelables et je pense que le canton doit faire énormément d'efforts pour développer le solaire, mais j'ai quelques craintes. Quand on va obliger les communes, qui pourraient avoir sur leur territoire des spectres mesurant non pas trois fois la hauteur d'une ferme, mais trois fois la hauteur de la Cathédrale, avec des pales de 8 tonnes chacune et qu'il faudra les installer à travers les forêts, je me demande où va aller la biodiversité et où va être l'adaptation à ce climat. Zéro carbone: très bonne idée, mais attention, essayons de trouver des solutions alternatives à ces projets-là. Je suis très inquiet de voir ces spectres s'élever dans le ciel, par temps de brouillard, générer une ambiance apocalyptique et crépusculaire avec les lumières qui y seront attachées. Je vois aussi mal les oiseaux voler à travers ces pales et les gens supporter le bruit qui est à la hauteur d'une tronçonneuse.

C'est la raison pour laquelle j'aimerais, Monsieur le Conseiller, que vous me disiez comment je dois faire pour éviter qu'une telle chose arrive. Avec ces considérations et ces petites remarques, aussi personnelles, le PLR va accepter à sa grande, grande, grande majorité, ce décret.

de Weck Antoinette (PLR/FDP, FV). La biodiversité est la base indispensable de la vie sur terre. La perte de la biodiversité est le danger le plus grave auquel notre planète est confrontée. L'académie suisse des sciences naturelles vient de publier un premier constat sur cette question et c'est très inquiétant: 60 % des insectes sont menacés ou potentiellement en danger. A l'heure actuelle, le taux d'extinction dû à l'être humain représente 100 000 fois le taux d'extinction naturel. Les causes de cette situation: l'urbanisation, la mobilité, les pesticides, la pollution lumineuse et le réchauffement climatique. Le but d'une politique environnementale efficace et responsable est donc de combattre l'appauvrissement de la biodiversité. C'est ce que nous devons avoir en ligne de mire: comment arrêter cette destruction, comment recréer des milieux qui assurent cette biodiversité?

Le Plan Climat traite du réchauffement climatique, qui n'est qu'une des causes, sans reconnaître les interactions négatives que les actions de ce plan peuvent créer sur la biodiversité. Or, le renforcement de ces biotopes permettrait de s'adapter aux changements climatiques. Par exemple, la forêt est le meilleur capteur de CO₂ et assure une protection contre les catastrophes naturelles. Les marais sont aussi des puits de carbone importants et ils jouent un rôle essentiel dans l'atténuation des changements climatiques. La biodiversité devrait être l'échelle sur laquelle on mesure les réductions des gaz à effet de serre et non pas vue comme un des trois axes d'adaptation. Ainsi, il est fort dommageable que ce Plan Climat ait été élaboré en dehors de la stratégie cantonale sur la biodiversité, dont l'élaboration n'est prévue qu'à la fin de cette année ou de l'année prochaine. Cela signifie que le Plan Climat a une influence sur la stratégie de la biodiversité et non l'inverse. Il n'y avait aucune urgence de sortir ce Plan Climat avant celui de la biodiversité, si ce n'est de répondre à la pression médiatique.

Je vous donne un exemple de ces conflits: dans la réponse à la motion "500 millions pour le climat", que nous voterons après, il est mentionné que "les communes doivent par ailleurs établir une planification énergétique prévoyant des objectifs compatibles avec ceux du canton et de la Confédération et définissant les périmètres susceptibles de valoriser des ressources énergétiques renouvelables". Ce principe est repris dans l'avant-projet de la loi sur le climat, à son article 15, qui le dit expressément: "Les communes doivent intégrer les enjeux climatiques, notamment dans le plan directeur régional et le plan d'aménagement local." Traduction: les plans d'aménagement communaux doivent inclure les zones de développement de l'énergie électrique. Cela veut dire: installations de production d'énergie dans les forêts, sur les crêtes ou dans le lit de rivières.

Les défis auxquels nous faisons face ne se résolvent pas seulement par le financement de mesures mais aussi par le choix parmi des mesures qui entrent en conflit les unes avec les autres. Or, actuellement, la protection du climat justifie tout, il suffit de voir les divers instruments parlementaires fédéraux qui sont déposés et qui demandent que l'intérêt des énergies vertes prime sur tous les autres intérêts. On est en train de détruire notre nature sous couvert de réchauffement climatique. On draine des terrains, on met des ruisseaux sous tuyaux et on détruit des marais. Or, tout cela contribue au réchauffement climatique.

Sur ces conflits entre protection de la biodiversité et réchauffement climatique, le Plan Cantonal est muet ou plus exactement il ne veut pas attirer l'attention sur ceux-ci. C'est une lacune majeure de ce Plan Climat. J'aurais voté l'urgence de la protection de la biodiversité, mais je ne voterai pas celle de l'urgence climatique.

Mesot Roland (UDC/SVP, VE). Je vous donne ici – brièvement, parce que beaucoup de choses ont été dites – la position de notre groupe sur ce projet.

La première chose que je dois dire, c'est que lorsque j'étais membre de la Commission, je me suis demandé si ce projet était mauvais. Il y a eu cinq amendements qui sont arrivés et je me suis dit que s'il y avait cinq amendements pour trois articles, on allait dans le mur. Finalement, je dois le dire, ce projet propose des mesures équilibrées. Comme l'a dit le président de la CFG, M. Brodard, il est pragmatique.

Notre groupe accepte ces mesures. Néanmoins, je dois quand même vous l'avouer, notre groupe n'est pas convaincu par certaines mesures, notamment celles qui touchent l'agriculture. Par exemple, le labourage des terres. Nous avons vraiment

l'impression que sur ce sujet, on est à côté de la plaque. La mesure est à côté de la plaque et nous osons espérer qu'au moment de la mettre en vigueur, il y aura une discussion qui va se faire avec les milieux concernés et connaisseurs, pour essayer de pondérer l'application de cette mesure. Malgré ces quelques réserves que je viens d'émettre, le groupe de l'Union démocratique du centre va accepter le projet du Conseil d'Etat. Mais, je vous le dis tout de suite, s'il devait y avoir un amendement qui vient quelque part défigurer ce projet, c'est à l'unanimité que nous le refuserons. J'ai vu qu'il y avait un amendement déposé et je reprendrai la parole au moment de le discuter.

Schwaller-Merkle Esther (*PDC/CVP, SE*). Ich spreche als Mitglied der Kommission zum Dekret des Klimaplanes und bitte Sie, dem Dekret in der Höhe von 21 Millionen Franken zuzustimmen.

Der vorliegende Klimaplan ist hervorragend ausgearbeitet und zielt auf das Sicherstellen der Anpassungsfähigkeit des Kantons an den Klimawandel ab, und die Biodiversität ist natürlich auch dabei. Der Kampf gegen den Klimawandel erfordert ein globales Zusammenarbeiten von neuen Gesellschafts- und Wirtschaftsmodellen. Die gesetzten Ziele können von uns allen erreicht werden, wenn sich die Gesellschaft, also ich und wir alle, auf neue Lebensstile und Konsummuster sowie auf neue wirtschaftliche Produktionsmodelle einstellen.

Die Veränderungen können sogar grosse Chancen bieten, in Form von einer besserer Lebensqualität, mehr Innovation und Forschung sowie positive Auswirkungen auf die lokale Produktion von Energie und Konsumgütern generieren. Wie im Klimaplan erwähnt, geht es nun in erster Linie darum, dass wir uns als Gesellschaft mit den Klimaveränderungen auseinandersetzen und lernen, uns an sie anzupassen.

Als Zweites gilt es, sich mit den Verminderungen und möglichen Einsparungen auseinanderzusetzen. Um diese Anliegen und den kantonalen Klimaplan voranzutreiben, braucht es jedoch in der kantonalen Verwaltung entsprechende interdisziplinäre Strukturen, welche transversales Arbeiten ermöglichen und die Organe mit den nötigen Kompetenzen ausstatten. Auch gilt es entsprechend, bestehende und allenfalls neue Ressourcen dafür zu bündeln.

Die Mitte-Fraktion lädt den Staatsrat ein, alles in seiner Macht Stehende zu unternehmen, auf gesellschaftlicher, kantonaler, nationaler oder gar internationaler Ebene einzuwirken, um global nachhaltige Lösungen zu finden.

Mit diesen Ausführungen bitte ich den Grossen Rat, das Dekret über einen Verpflichtungskredit von 21 Millionen Franken anzunehmen.

Ingold François (*VCG/MLG, FV*). Je n'ai pas de lien d'intérêt particulier avec le sujet mais en tant que citoyen de ce pays et de ce canton, je suis extrêmement préoccupé. Préoccupé, c'est bien le terme qui me vient à l'esprit pour résumer ma pensée à la lecture de ce Plan Climat. Sans verser dans la collapsologie ou le pessimisme, force est de constater que le monde ne va pas dans le bon sens, à moins bien sûr que nous apprécions la cuisson à basse température.

J'ai conscience que les données scientifiques n'ont plus la cote, mais peut-être que les données financières parleront d'elles-mêmes. Dans *Le Temps* du 10 octobre 2018, il était écrit: "Selon un rapport de l'ONU, les catastrophes naturelles ont provoqué 2908 milliards de pertes économiques entre 1998 et 2017". Le 30 mars 2021, il était écrit dans le même journal: "Si le rythme actuel du réchauffement climatique se poursuit, les dommages économiques atteindront 1700 milliards de dollars par an d'ici 2025 et environ 30 000 milliards de dollars par an d'ici 2075. Alors de croire que toutes les catastrophes n'arrivent qu'aux autres, que nous ne serons pas impactés par le réchauffement climatique dans notre canton, que nous n'aurons pas à terme des comptes à rendre, cela relève tout simplement d'une vue de l'esprit ou de la prestidigitation.

Le 13 juin 2021, le peuple rejetait la loi CO₂. C'est un choix démocratique que je respecte au moins autant que je le regrette. Néanmoins, nous pouvons voir dans ce refus une occasion de retravailler la copie pour qu'elle colle mieux aux réalités de tous les citoyens. Mais le temps presse. Au lendemain de ce jour funeste, le Conseil d'Etat rend public son Plan Climat. Sur le moment, je me suis dit: "Chapeau, Messieurs, Madame, si la Confédération ne peut s'engager à la hauteur des enjeux actuels, j'habite au moins dans un canton qui s'investit." "Le rejet de la loi sur le CO₂ ne signifie pas qu'il ne faut pas avoir de politique climatique", disait à *La Liberté* Jean-François Steiert. La grande classe.

La lecture du Plan Climat commence bien, le document est bien présenté, les graphiques sont consistants, les couleurs chatoyantes et je ne parle même pas de la typo rutilante. A ce stade, rien à dire. Le Plan Climat s'articule autour de deux objectifs pertinents, à savoir:

1. assurer la capacité d'adaptation, ce qui est judicieux puisque nous sommes déjà engagés dans une modification notable de notre climat;
2. des objectifs d'atténuation, visant à réduire notre dépendance aux énergies fossiles, ainsi que nos émissions de gaz à effet de serre.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre ne se fera pas sans un changement de paradigme économique basé sur la croissance à outrance. Loin de moi l'idée de vous effrayer en parlant de décroissance, je me contenterai de citer Rob Hopkins,

chantre avisé de la transition énergétique: "Les humains doivent aujourd'hui apprendre à vivre sans énergies fossiles, un peu comme des alcooliques qui devraient se passer de vin." Un peu moins optimiste que Rob Hopkins, je crains que si nous ne faisons pas aujourd'hui le nécessaire, on devra peut-être même se passer d'un petit verre de Vully de temps en temps.

Les idées de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont légion dans ce Plan Climat et je félicite ici les auteurs et autrices qui ont fait un travail prospectif de qualité. Le Plan Climat n'aura donc qu'un seul défaut: son ambition. Qui peut affirmer avec sincérité que les montants alloués permettent de réaliser cette grande et nécessaire transition? Avec des montants aussi faibles, je m'interroge sur la volonté réelle de sortir d'une situation plus affligeante et catastrophique de mois en mois.

On peut se réjouir d'être plus généreux que le Parlement jurassien, qui a octroyé la somme de 20 000 frs pour soutenir l'administration dans la réalisation du Plan Climat Cantonal, mais pourquoi se comparer au dernier de classe? Le canton de Genève a doublé ses investissements liés à la transition écologique, passant de 3 à 6 milliards de frs en 10 ans. L'exécutif du canton de Vaud cite en 2020 le chiffre d'un peu plus de 1,3 milliard, c'est comme si la France annonçait un plan de 100 milliards. Alors oui, chères et chers Collègues, nous avons un Plan Climat et c'est déjà ça, mais le défi auquel nous faisons face est disproportionné par rapport aux moyens qui lui sont alloués. Jacques Chirac disait lors du quatrième sommet de la Terre en septembre 2002: "Notre maison brûle et nous regardons ailleurs." Aujourd'hui, la maison brûle et on est en train de choisir le modèle d'extincteur.

Si le groupe Vert Centre Gauche acceptera ce Plan Climat, au vu de la modestie des montants, je m'abstiendrai. Je ne serai pas complice d'une politique climatique actuelle, qui ne se donne pas les moyens de son ambition.

Berset Christel (PS/SP, FV). Je n'ai pas de lien d'intérêt avec cet objet, hormis le fait que j'ai siégé dans la Commission qui en a traité et que je me sens préoccupée par les conséquences actuelles et à venir du changement climatique en cours. Je m'exprime ici à titre personnel, mais mon point de vue est largement partagé par mes collègues du groupe socialiste.

J'ai été très satisfaite de ce document Plan Climat, dont je remercie et félicite les auteurs sur le plan du contenu. Il y a huit domaines qui sont bien ciblés, 115 mesures qui ont bien été réfléchies, une très bonne stratégie de communication, innovante, avec des *climate lunches* auxquels chacun d'entre nous peut participer pour s'informer. Je relève en particulier la transversalité de ce plan, car le climat est l'affaire de toutes les Directions, de tous les services et de toute la société.

Sur le plan de son élaboration, ce Plan Climat a été fait d'une manière tout à fait participative. Cela a permis à l'ensemble des services de l'Etat d'y amener leurs considérations.

L'organisation de ce projet permet à une équipe Climat, à la DAEC, d'être très engagée et très soutenue par une bonne gouvernance, ce qui a permis à ce plan d'être adopté dans des délais très courts. Je les remercie ici pour l'immense travail qui a été fait.

Pourtant, les faits sont têtus. Les rapports du GIEC, on en a déjà parlé ce matin, sont très inquiétants et montrent qu'il y a une urgence à agir. Les changements climatiques sont importants et beaucoup plus rapides que prévus. Le mois de juillet 2021, je vous le rappelle, a été le plus chaud jamais enregistré sur la planète. S'il faisait très frisquet chez nous, c'était la fournaise ailleurs. Inondations, grêle, sécheresse, incendies, ceci devient la norme et chez nous aussi. Nous ne pouvons donc plus repousser à demain une action étatique d'envergure et ambitieuse pour le climat, car l'inaction aura un coût encore plus conséquent.

Qu'est-ce qui a été décidé à d'autres niveaux? Au sein de l'UE, la Commission européenne vient d'adopter son pacte vert pour l'Europe et fixe son objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre à au moins 55 % en 2030 par rapport à 1990. Plus près de chez nous, le Conseil d'Etat genevois - j'ai aussi été regarder ce qu'ils faisaient, Monsieur Ingold - a déclaré l'urgence climatique en décembre 2019 déjà. Il s'est fixé un objectif encore plus ambitieux que l'UE, soit une réduction de 60 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 sur son territoire. Il en est déjà à son deuxième Plan Climat, le premier ayant été mis en oeuvre déjà en 2018. En comparaison, le canton de Fribourg a décidé, avec ce Plan Climat, de réduire ses émissions de 50% en 2030. 2030, chers et chères Collègues, c'est demain. Nous devons donc mettre les bouchées doubles. Il est vrai que le Conseil d'Etat a pris la mesure du problème; en plus de son Plan Climat et des différentes politiques sectorielles, il a mis en consultation mercredi sa loi sur le climat. Fribourg fait ainsi oeuvre de pionnier, puisqu'il est le premier canton à se doter d'une telle loi. Mais si nous voulons que notre canton ait une politique climatique vraiment ambitieuse, comme l'a indiqué le président du Conseil d'Etat, les mesures de sensibilisation et d'information de la population, comme le propose entre autres le Plan Climat, restent à mon sens insuffisantes pour prendre le cap d'une société post-carbone.

Je voudrais rappeler ici qu'il n'est pas si facile d'atteindre les buts que nous nous fixons. Par exemple, en 2010, le Conseil d'Etat a décidé d'aller vers une société 4000 Watts à l'horizon 2030 et je doute fort que les mesures que nous avons prises jusqu'ici nous permettent d'atteindre la cible dans un peu plus de 8 ans seulement. C'est très vite là.

Pour avoir un impact fort, nous devons utiliser la carotte, beaucoup moins le bâton, et nous devons surtout quitter notre approche des petits pas qui s'étalent sur des années, voire sur des dizaines d'années. Nous devons investir massivement et rapidement dès aujourd'hui, pour encourager la transition et soutenir les acteurs qui s'engagent pour le climat. Je pense ici aux agriculteurs, aux forestiers, aux artisans et aux entrepreneurs. C'est seulement ainsi que nous montrerons que la politique de protection du climat est prise au sérieux dans le canton de Fribourg. J'ai déposé plusieurs amendements dans ce sens en commission. Ils ont tous été refusés par la majorité et, pour ne pas être redondante... *[temps de parole écoulé]*

Mutter Christa (VCG/MLG, FV). Je remercie l'ensemble des intervenantes et intervenants, surtout tous ceux qui ont rappelé le très grand travail accompli et loué sa qualité. Cet aspect a été unanimement reconnu par la Commission; on réitère donc les louanges et les remerciements aux auteurs du Plan Climat.

Merci à M. Brodard et à la CFG pour leur soutien unanime et le rappel du travail synthétique et pragmatique. M. Bonny rappelle que c'était une démarche participative. C'est un élément important. Lui et notamment aussi M^{me} Berset rappellent que l'exercice a été transversal. Il y a donc beaucoup de monde à l'extérieur de l'administration, ainsi que des membres de toutes les Directions de l'Etat, qui ont participé à ce travail. M. Bonny rappelle aussi l'importance du suivi régulier, du monitoring.

Da möchte ich gleich Herrn Perler antworten. Ich danke ihm fürs Erwähnen des Problems der Quantifizierung der Ziele der Massnahmen. Die Kommission hat dies ebenfalls angesprochen. Es ist nicht vorgesehen und auch nicht möglich oder leicht zu bewerkstelligen, die einzelnen Massnahmen des Klimaplanes wie zum Beispiel Sensibilisierungsaktionen genau in ihren Auswirkungen auf die CO₂-Senkung zu messen. Hingegen ist vorgesehen, dass 2025 eine neue Kohlenstoffbilanz des Kantons erstellt wird und dass damit der Stand der Dinge im Kanton gemessen wird. Ich glaube aber, dass es vermessen wäre zu meinen, man könne genau überprüfen, welche Massnahme genau welche Auswirkungen hat.

In diesem Sinne danke ich - ich greife hier vor - Frau Schwaller-Merkle für ihre Erwähnung der gesellschaftlichen Dimension. Es ist eine gesamtgesellschaftliche Anstrengung, daher ist die Messbarkeit des einzelnen Kilos CO₂ vielleicht weniger wichtig als auf die Aktion zu setzen und zu schauen, dass es eine gesamtgesellschaftliche Wirkung gibt.

Ich danke Herrn Perler auch dafür, dass er sagt: Es ist eigentlich eine bescheidene Übung. Dies wurde in der Kommission und von verschiedenen anderen Sprecherinnen und Sprechern ebenfalls erwähnt. Wir gehen hier von einer Politik der kleinen Schritte im Rahme des Dekrets aus, aber wir setzen darauf, dass es mit den sektoriellen Praktiken, den sektoriellen Politiken dann weitere und auch finanziell vielleicht ambitionösere Aktionen zugunsten des Klimas gibt.

Vielen Dank an Frau Susanne Aebischer und an Frau Schwaller-Merkle, die gesagt haben: Wir hatten die Hoffnung, dass man zusätzliche Massnahmen ausserhalb des Plans in einer anderen Dynamik beschliessen kann, dass wir hier eine gemeinsame Unterstützung dieses ersten Schritts haben. Sie hat ebenfalls die Beschränkung der personellen Ressourcen erwähnt. Effektiv wurde in der Kommission ausführlich diskutiert. Es ist nicht befriedigend, für eine derart umfassende Aufgabe kleine Teilzeitstellen in verschiedenen Direktionen zu haben. Die Notwendigkeit einer transversalen, interdirektionellen Organisation ist unbestritten, dazu gebe ich das Wort gerne dem Regierungsvertreter weiter.

A M^{me} Aebischer, comme je l'ai mentionné, je partage l'idée qu'il ne faut pas culpabiliser les individus. Il ne faut pas seulement appeler les êtres humains individuellement à agir, mais il faut aussi, comme société, s'occuper des grands leviers que sont les investissements financiers. Avec raison, elle a mentionné la Banque Nationale Suisse dont l'impact climatique des investissements est un des très grands émetteurs de GES au niveau suisse et international.

Monsieur Schumacher, merci d'avoir rappelé que les humains ne sont qu'une espèce parmi d'autres, mais peut-être une espèce qui a une responsabilité différente des autres. Je n'ai pas très bien entendu et suivi ce qu'il avait dit. Je crois qu'il a parlé des éoliennes et de leur impact, du souci que cela a par exemple au niveau de la forêt ou des oiseaux. Il est vrai que cet impact est indéniable. D'autre part, d'un point de vue strictement climatique, si des éoliennes remplacent, comme c'est prévu aussi dans notre canton, des énergies fossiles, l'impact climatique est bien entendu positif.

Je remercie M^{me} de Weck pour son intervention. Elle dit que la biodiversité est en grand danger et que celui-ci est très grave. Au niveau des limites du modèle planétaire, qui est aujourd'hui la base d'action de plusieurs Etats, notamment la Suède, ceci est aussi discuté dans une nouvelle initiative populaire en Suisse. On met sur le même niveau le danger de l'effet climatique et le danger de la biodiversité. Sur le niveau strictement cantonal, la Commission est plutôt heureuse que le Plan Climat prenne les devants et aborde tout de suite la thématique, car il est bien prévu de faire un plan d'action biodiversité. Mais, d'après nos informations, l'élaboration de celui-ci est à ses débuts. La Commission souhaite bien entendu qu'on travaille aussi sur ce plan-là et qu'on aille de l'avant, mais attendre qu'un autre plan se fasse n'est peut-être pas utile pour aborder la question climatique et son urgence.

M^{me} de Weck rappelle que les puits de carbone sont les forêts et les marais. Je pense que pour soutenir ces mesures en faveur de la qualité des sols, le Plan Climat prévoit de premières mesures. Là je m'avance un peu personnellement, mais je ne pense pas qu'il faille opposer l'action pour la biodiversité à l'action climatique. Ce sont deux côtés de la même médaille et

dans la plupart des domaines, ce n'est pas conflictuel mais favorable aux deux entités de prendre des actions en faveur de l'environnement.

Quant au Plan Energies des actions des communes, j'ai là aussi un souvenir personnel: quand je suis entrée au Grand Conseil en 2006, les communes avaient déjà l'obligation de faire un Plan Energies Communal et c'était une de mes premières interventions de demander où en étaient les communes fribourgeoises. Si le Plan Climat peut soutenir un peu l'élaboration des démarches énergies et le dernier Plan Energies communal, ce serait un petit pas supplémentaire bienvenu.

Monsieur Mesot, je vous remercie d'avoir mentionné le caractère équilibré et pragmatique du Plan Climat et du décret, ainsi que pour le soutien de votre groupe.

Quant à la mesure du labourage des terres, je ne vais pas entrer dans les détails, puisque ce n'est pas mon domaine, sauf dans mon propre jardin où je ne fais pas de labourage profond. Il y a des mesures dans ce Plan Climat qui concernent la qualité des sols et, dans cette première phase, concernant les pratiques en agriculture, on a entendu dans les explications que c'est surtout par des études, par des conseils, par de la sensibilisation et donc en dialogue avec les acteurs concernés, les agriculteurs, que ce travail se fera. Je pense que ce sera un travail tout à fait favorable d'étudier ces questions et d'améliorer les pratiques, ainsi que de soutenir les agriculteurs, parce que, comme d'autres l'ont relevé, ils sont parmi les premiers concernés de cette problématique.

Nochmals einen herzlichen Dank an Frau Schwaller-Merkle, die den gesellschaftlichen Zusammenhang und die gesellschaftliche Dimension erwähnt. Es ist richtig zu sagen, dass ein neuer Lebensstil und neue Konsumgewohnheiten notwendig sind und dass wir dies aber ebenfalls als Chance und Innovation und nicht als Last begreifen sollten.

Finalement, je remercie M. Ingold et M^{me} Berset d'avoir rappelé que beaucoup de personnes dans notre société sont fortement préoccupées par cette question climatique et que les scientifiques donnent aujourd'hui des réponses pratiquement unanimes sur le besoin d'actions. Au niveau des coûts économiques, on arrive à des chiffres faramineux. Quant à la comparaison de l'action du canton de Fribourg par rapport à d'autres, M. le Commissaire a déjà dit que ce n'était pas tout à fait facile de comparer le niveau de l'action financière des cantons. Certains cantons additionnent tous ce qui est fait dans le climat et prévoient des moyens, alors que d'autres engagent déjà des moyens financiers sans peut-être avoir des plans de mesures aussi détaillés que le nôtre.

J'espère que je n'ai oublié personne et je vous remercie encore une fois du soutien à ce décret.

Steiert Jean-François, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. Merci à tous les porte-paroles des groupes pour leur soutien, pour les remarques faites sur la qualité du travail que je ferai volontiers suivre au responsable du Service de l'environnement, à la responsable de la politique climatique et à leur équipe qui ont fait un très gros travail ces deux dernières années pour en arriver là.

En ce qui concerne les différentes remarques, je vais essayer d'éviter de répéter les réponses circonstanciées de la présidente de la Commission, qui s'est plongée profondément dans les dossiers et qui vous a donné des réponses dignes d'une conseillère d'Etat. Je vais reprendre quelques éléments de manière plus transversale.

En ce qui concerne les moyens, la présidente de la Commission l'a déjà évoqué, la comparaison avec d'autres cantons est relativement difficile dans la mesure où les critères sont variables. J'ai néanmoins demandé au responsable du Service de l'environnement de tenter une estimation, vu que les comparaisons se font de toute manière. C'est aussi pour pouvoir se situer en comparaison intercantonale pour aller voir dans des cantons qui sont proches et qui ne font pas du tout des politiques climatiques telles que la nôtre - le plus proche en termes structurels est le canton de Vaud - quels sont les montants et qu'est-ce qui figure dans ceux-ci, chapitre par chapitre, soit:

- > Que finance le canton de Vaud pris comme exemple avec ses 1,3 milliard de frs?
- > Quelle est la partie qui correspondrait à nos 20 millions en termes de matérialité?
- > Quelle est la partie qui correspond à nos politiques sectorielles complémentaires?
- > Quels sont les éléments qui sont difficilement classables?

Si on fait le bilan de cette comparaison et qu'on prend ça en francs par habitant, nous sommes à peu près au même niveau; un peu plus bas pour le Plan Climat lui-même, un peu plus haut pour les mesures sectorielles en francs par habitant que le canton de Vaud. Le canton du Jura, je n'en parle pas, parce que nous avons de sympathiques connaissances là-bas et qu'on ne fait pas ce genre de comparaisons. Comme l'a dit le député Ingold, il faut se comparer aux ambitieux et pas à ceux qui le sont un peu moins en termes de montants. Je vais cesser ce genre de considérations.

Par contre, quelques chiffres tout de même: si on prend les politiques sectorielles qui concernent directement le climat, j'ai demandé pour pouvoir comparer les choses, ce que le canton envisage déjà et a déjà fixé dans les budgets, le plan financier

sur 5 ans, et quels sont les montants complémentaires qui sont encore en discussion pour un certain nombre de chapitres. Pour pouvoir faire cette comparaison, nous avons sur 5 ans d'ores et déjà engagé 388,6 millions de frs, avec une partie de choses qui sont courantes, une partie d'autres non. Si on prend les transports publics, nous avons des augmentations plus importantes que la moyenne de l'offre en transports publics, ce qui a évidemment un coût sur le budget de l'Etat, qui conduit peu à peu à des augmentations des taux de couverture, mais avec un effet de retard. Cela signifie qu'il y a un engagement financier complémentaire qu'on retrouve d'ailleurs aisément si on prend les comparaisons budgétaires, des engagements dans le budget de fonctionnement de l'Etat de Fribourg sur les indemnités pour les transports publics régionaux. On peut prendre la même chose pour un certain nombre d'autres chapitres: biodiversité, subventions pour le maintien, améliorations dans le domaine forestier, trafic urbain aggro public avec un doublement des montants, fonds d'infrastructures ferroviaires avec des augmentations également ou un certain nombre d'autres éléments. Ce qui est peut-être plus intéressant pour comparer l'effort supplémentaire, c'est la deuxième colonne du document, page 13, qui a été élaborée en vue de la réponse à la motion populaire que nous aurons l'occasion de traiter ce matin. Les montants complémentaires tels que vous les trouvez dans le tableau, qui sont des choses en plus, soit des choses qui n'étaient pas prévues à l'origine sans le Plan Climat, nous amènent entre 100 et 170 millions de francs suivant les décisions qui doivent encore être prises par le Conseil d'Etat pour certaines, par le Grand Conseil pour d'autres, sur 5 ans, plus une centaine de millions de francs qui sont prévus comme crédit d'investissement qui est voie de préparation actuellement par le Service des bâtiments, qui doit passer au Conseil d'Etat, qui devrait venir au Grand Conseil en principe pour la fin de l'année ou le début de l'année prochaine. Nous avons fait faire un bilan, grâce à une personne spécialisée, de l'ensemble du parc immobilier de l'Etat en termes d'efficacité énergétique. Sur la base de ce bilan, nous avons analysé quels sont les bâtiments sur lesquels l'efficacité financière est la plus importante. Vous pouvez avoir des bâtiments qui consomment beaucoup trop d'énergie mais qui ne vont pas entrer dans les tout premiers bâtiments qui seront assainis, par exemple pour des raisons de protection du patrimoine. Un des bâtiments qui consomme beaucoup mais que nous n'allons pas assainir en premier c'est la Cathédrale, pour prendre un exemple de ce type-là. Par contre, nous avons un certain nombre de bâtiments qui viennent plutôt des années 60-70 du siècle dernier où avec des montants qui sont importants - en tout nous prévoyons 100 millions de frs -, nous avons la plus grande quantité d'émissions CO₂ qui peuvent être économisés, donc nous sommes sur un rapport coût-efficacité. Si on ajoute ce montant, toujours sous réserve évidemment des décisions du Conseil d'Etat et du Grand Conseil, qui seront sectorielles, nous arrivons entre 200 et 250 millions de frs complémentaires pour la tranche de 5 ans devant nous. Nous tenons assez bien la comparaison intercantonale. Nous ne sommes pas les meilleurs, mais nous sommes certainement au-dessus de la moyenne suisse si l'on fait ce genre de ratio. Après, on peut toujours faire plus et les députés qui l'ont évoqué ont raison, il ne faut jamais se reposer sur ce qui est déjà fait. En ce qui concerne le monitoring...

... das haben insbesondere die Grossräte Perler, Schwaller-Merkle und andere erwähnt. Wir haben hier intensive Diskussionen geführt zur Frage, wie weit wir gehen können, ab wann es noch einen Nutzen hat und ab wann nicht mehr.

Es lässt sich nicht für jede einzelne Massnahme linear zu sagen: Wenn wir diese Massnahme treffen, sparen wir so und so viel CO₂ nach x-Jahren - das hat auch die Kommissionspräsidentin bereits erwähnt. Das ist rein physisch nicht machbar, weil wir multifaktorielle Elemente haben, sodass wir nicht messen können, wie viel und welchen Einfluss welche Massnahme auf die CO₂-Ausstösse im Kanton Freiburg hat, nebst dem, dass es eine riesige Bürokratie wäre.

Wir haben deshalb eine Methode gewählt, die ab 2025 eine erneute Messung vorsieht. Die Messung beruht teilweise auf Extrapolationen von Schweizer Massnahmen, weil wir nicht alles individuell im Kanton Freiburg messen können, zum Teil aber auch auf eigenen Messungen. Das Monitoring, wie wir es gemacht haben als Grundlage für den Klimaplan, der hier vorliegt, wurde verschiedentlich gelobt, weil wir mit relativ kleinen Ressourcen eine plausible Kantonalisierung der CO₂-Ausstösse haben. Wir wissen beispielsweise, dass wir mehr CO₂-Ausstösse als andere Kantone in der Landwirtschaft haben. Das ist normal, weil wir auch deutlich mehr landwirtschaftliche Tätigkeiten haben als andere Kantone. Etwas weniger haben wir in Industrieprozessen. Das ist auch normal, der Anteil der Industrie im Kanton Freiburg ist unter dem Schweizer Schnitt. Dies zeigt sich auch in den Ausstössen.

Wir möchten aufgrund dieser Bilanz 2025... Es gibt keine zwingenden Massnahmen, es gibt natürlich einen politischen Druck, wenn wir eine Bilanz machen im Jahre 2025 und sehen, dass wir auf dem Weg des Absenkungspfads der CO₂-Ausstösse Richtung 2030 nicht auf Kurs sind, dann wird der Staatsrat seine Verantwortung wahrnehmen müssen und dem Grossen Rat zusätzliche Massnahmen vorschlagen. Und ich gehe davon aus, dass parallel dazu die Grossrätinnen und Grossräte dem Staatsrat sagen werden, dass der Klimaplan sympathisch war, dass er aber nicht zur notwendigen Senkung geführt hat. Und wir werden dann sicher zahlreiche Vorstösse haben, die uns erklären, wie wir das machen sollen.

Die Verantwortung ist also sowohl beim Staatsrat wie auch beim Grossen Rat. Wir werden 2025 ein Instrument haben, um zu messen, müssen wir etwas tun zusätzlich oder nicht. Die Wahrscheinlichkeit, dass dem so ist, ist durchaus gegeben, aber die Bilanz werden wir, wie schon gesagt, nach dieser Zwischenbilanz machen können.

Mehrere Grossrätinnen und Grossräte, insbesondere Grossrätin Aebischer, Grossrätin Schwaller-Merkle, Grossrätin Berset haben die Frage der personellen Ressourcen erwähnt. Wie bereits in der Kommission erwähnt, werde ich aufgrund

des Klimaplans, der vorliegenden Ressourcenplanung und der Tatsache, dass sich der Staatsrat zu Beginn der nächsten Legislatur mit dem Finanzplan und innerhalb des Finanzplans auch mit der Priorisierung der personellen Ressourcen wird auseinandersetzen müssen, vorschlagen, dass wir im Bereich der personellen Ressourcen der Bedeutung der Klimapolitik auch Rechnung tragen.

Zu den einzelnen Grossrätinnen und Grossräten: Das meiste habe ich, glaube ich, global beantwortet.

Aux députés Schumacher et de Weck, qui ont, chacun dans son domaine particulier, évoqué la question de la biodiversité, sans vouloir ouvrir ici ni le débat de principe sur l'énergie éolienne ni des questions de détails de la biodiversité, je peux sur le fond, et c'est aussi la position du Conseil d'Etat, suivre les considérations sur l'importance de la protection des espèces, qu'elles soient bipèdes, quadripèdes, octopodes ou autres, et sur la nécessaire conciliation entre les différentes politiques transversales.

Je ne partage pas l'avis, c'est aussi l'avis du Conseil d'Etat, dans la mesure où il a bien choisi d'aller rapidement de l'avant sur le plan climat, sur le décret sur lequel nous discutons aujourd'hui, sur la mise en consultation de la loi sur le climat et sur les objectifs climatiques qu'il s'est fixés. Cela ne signifie pas que la question de la biodiversité n'est pas traitée. Mon collègue des institutions et de l'agriculture travaille avec une grande intensité sur ce dossier, sur cette politique transversale que sera la stratégie biodiversité du canton, en collaboration d'ailleurs avec des services de la DAEC. Ça se fait déjà de manière interdirectionnelle. Les choses prennent un peu plus de temps dans certains domaines que dans d'autres, peut-être aussi parce qu'ils vont plus dans le détail et sont plus concrets. Il est faux, à mon avis, de prétendre qu'une politique implique unilatéralement l'autre. Nous sommes dans des interactions qui vont dans les deux sens, entre les différentes politiques transversales. Si on attend de tout avoir pour commencer à agir, on ne fait rien. Le Conseil d'Etat a estimé qu'il était judicieux de commencer à agir. La coordination entre la politique climatique et les services responsables de la stratégie biodiversité se fait. On peut donc partir du fait qu'il ne devrait pas y avoir d'éléments contradictoires entre ces différentes politiques transversales, même si elles sont développées dans une chronologie qui n'est pas tout à fait en synergie.

En ce qui concerne la pondération des intérêts que vous évoquez entre la protection de la nature, le patrimoine naturel et le patrimoine bâti que vous avez évoqué et la politique énergétique de la Confédération et du canton, qui est un élément de la politique climatique, le Conseil d'Etat en a conscience. Il s'engage pour une pondération des intérêts qui permette de tenir compte des deux éléments. Nous savons aujourd'hui que ce n'est pas tout simple. En revanche, il y a aussi parfois des conflits qui sont inutilement mis en avant. Si je prends la question du photovoltaïque, 90 % des toits de Suisse ne sont pas protégés, ni A, ni B, ni C. Le jour où on aura couvert tous ces toits de cellules photovoltaïques, on pourra commencer à discuter s'il est vraiment indispensable, comme l'a proposé un sympathique promoteur de l'énergie solaire que j'aime bien, de s'attaquer aux toits protégés. Il m'a recommandé de magnifiques tuiles toutes nouvelles qu'on pourrait poser sur la Cathédrale pour faire du photovoltaïque. Je lui ai dit que je trouvais son initiative tout à fait sympathique, mais qu'il ne me semblait pas opportun de mener un débat sur ce genre de choses et que le jour où on aura couvert tous nos toits industriels, on pourra voir si c'est insuffisant, si c'est vraiment nécessaire de mener ce débat. A force des débats à des endroits pas très productifs, on oublie de faire ce qu'on peut déjà faire rapidement. Du côté et de l'avis du Conseil d'Etat, c'est d'abord les choses à faire.

Même chose pour les autres interactions. Ça vaut pour le micro-hydraulique et pour l'éolien. Ces choses doivent être faites politique sectorielle par politique sectorielle.

Actuellement, au niveau de la Confédération... Je peux en parler en connaissance de cause dans la mesure où je représente les cantons dans un groupe transversal qui cherche à concilier avec les organisations environnementales, avec les producteurs d'énergie, avec les principaux offices fédéraux et Directions concernées, une politique énergétique 2050 avec les objectifs de protection de la nature. Cela pose toute une série de défis, dont par exemple la question de savoir ce que nous allons faire de tous les paysages dans lesquels ne se trouveront plus des glaciers d'ici 2050. Est-ce que nous les remplissons d'eau pour produire de l'énergie ou autre? Ces objets et ces questions, qui sont centrales, parce que ce sont de très gros potentiels de production qui se trouvent là, se font dans une discussion concertée entre toutes les organisations et les organisations environnementales sont directement impliquées. Je pars du fait que seuls des processus de discussion pour la pondération des intérêts nous permettent de répondre à ces questions.

En ce qui concerne le député Mesot sur le labourage des terres, je ne suis pas plus spécialisée dans le labourage profond des terres que la présidente de la Commission. A part mes quelques framboisiers, cassis et autres du jardin, mes compétences sont légèrement limitées. Par contre, pour être un peu plus sérieux, Monsieur Mesot, la mesure a été discutée de manière approfondie avec le Service de l'agriculture. Toutes les mesures spécifiques de ce type-là viennent à priori des services compétents, ici du Service de l'agriculture, dont je ne doute pas des compétences profondes. Cela ne signifie pas qu'elle ne puisse pas ensuite, lors de la mise en oeuvre, être rediscutée comme il se doit avec les principaux concernés.

En ce qui concerne les autres questions, il me semble y avoir répondu de manière globale.

> L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

Première lecture

I. Acte principal

Art. 1

Mutter Christa (*VCG/MLG, FV*). Der Artikel präzisiert die Kompetenz und die Verantwortung des Staatsrats.

> Adopté.

Art. 2

Mutter Christa (*VCG/MLG, FV*). Nous avons déjà précisé que les 21 millions de frs sont engagés auprès de l'Administration des finances. Je rappelle que ce montant dépasse le huitième de pourcent des dépenses de l'année passée. Donc, la majorité qualifiée est requise pour l'adopter.

Steiert Jean-François, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. Rien à ajouter, sauf peut-être une petite chose. Une question a été posée en commission sur l'impact du montant. Je rappelle qu'ici il s'agit d'un crédit, d'une autorisation de dépenser pour le Conseil d'Etat qui n'a pas d'implication nécessaire immédiate. Elle suppose évidemment, pour pouvoir être utilisée, que les montants annualisés figurent ensuite dans le plan financier et au budget de l'Etat. La décision définitive sur le déclin de ces montants est prise in fine par le Grand Conseil dans le cadre de ces décisions budgétaires. Je précise cela, parce que la question a été posée à plusieurs reprises par différents députés.

Marmier Bruno (*VCG/MLG, SC*). Au nom du groupe Vert Centre Gauche, j'ai déposé un amendement visant à augmenter de 15 millions de frs la dotation du Plan Climat cantonal et ce dans un objectif très précis. Comme l'a dit le député Perler, notre groupe salue ce Plan Climat. Nous pensons toutefois qu'il convient de mettre davantage de moyens et que ce plan devrait comporter un volet destiné directement à la population. C'est pourquoi les 15 millions supplémentaires que nous proposons doivent servir à financer une offensive ciblée dans le domaine de l'énergie photovoltaïque et compléter ainsi la mesure E15 consacrée à cette énergie. Quand bien même la production est en constante augmentation, il convient d'appuyer encore sur l'accélérateur. La mesure que nous proposons a de nombreux mérites. Elle soutient une énergie renouvelable dont le développement est accepté par toute la population, ce qui n'est pas le cas de l'éolien par exemple. Elle participe à rendre possible la transition vers la mobilité électrique. Sa mise en oeuvre est rapide, facile et non bureaucratique. Il suffit d'ajouter une participation cantonale à la subvention fédérale versée par Pro Novo. Elle incite les acteurs privés à construire des installations de plus grande taille, même si le taux d'autoconsommation est faible, ce qui est souvent le cas sur les bâtiments agricoles et industriels entre autres.

Elle soutient également les communes qui investissent dans le photovoltaïque. Elle donnera une visibilité au Plan Climat Cantonal au sein de la population par une mesure concrète et emblématique. Enfin, elle s'inscrit dans la ligne de la résolution "favoriser la production d'énergie solaire locale dans le canton de Fribourg", acceptée en septembre 2019 par notre Grand Conseil. Il est probable que le commissaire du Gouvernement ne puisse pas se rallier, mais je suis sûr qu'en cas d'acceptation, il ne sera dans son for intérieur pas trop déçu.

D'avance, je vous remercie de soutenir cet amendement.

Kolly Nicolas (*UDC/SVP, SC*). Cet amendement semble à premier abord sympathique et, à priori, on devrait le soutenir. Personne ne conteste la nécessité de développer le photovoltaïque comme outil absolument indispensable à la transition énergétique. C'est vrai que cet amendement arrive très tardivement. Il ne ressort pas de la Commission et celle-ci n'a pas jugé utile d'augmenter les subventionnements pour le photovoltaïque, ni d'ailleurs le Conseil d'Etat, qui n'a pas proposé cette mesure et sans doute toutes ces personnes qui ont étudié ce dossier à fond ne l'ont pas proposé à juste titre. Est-il bien nécessaire de développer plus que nous ne le faisons déjà le photovoltaïque? Je ne pense pas. Je crois que la Confédération, dans sa stratégie 2050, a mis des objectifs au canton pour le développement du photovoltaïque et Fribourg remplit pleinement ceux-ci. 10 000 installations actuellement sont posées à Fribourg. A ce sujet, je dois rappeler mon lien d'intérêt: je suis membre du Conseil d'administration de Groupe E. Il faut savoir qu'aujourd'hui Fribourg est le canton qui a la plus grande production sur son réseau d'énergies photovoltaïque. Donc Fribourg fait le travail, les subventionnements de la Confédération en particulier suivent. Mais, le problème au niveau de la transition énergétique ne sera pas tellement la production de photovoltaïque, qui permet une large production en été où également la production hydraulique est forte. Je rappelle que 73 % de l'énergie photovoltaïque est produite uniquement durant les mois d'été. Donc, ce développement supplémentaire n'est pas nécessaire. Où il y aura un problème, c'est l'hiver et c'est là que le canton doit soutenir toutes les possibilités de production d'énergie pour pallier les manques en hiver. S'agissant toujours du photovoltaïque, je crois que je l'ai dit, les subventionnements suivent. Où cela freine, c'est au niveau de la production de panneaux solaires, parce qu'on en met partout dans le monde et au niveau du rythme de construction des entreprises, parce que le personnel est limité. Donc, si on devrait arriver dans la situation où le développement du photovoltaïque était freiné uniquement à cause du manque de

subventionnement, si tel était le cas, et c'est la question que je pose au commissaire, alors oui, il n'y a aucun souci pour augmenter le fonds de subventionnement pour accélérer le rythme, afin de suivre les ambitions de la Confédération qui nous ont été données. Aujourd'hui ce n'est pas le cas et, pour ces raisons, nous allons refuser cet amendement.

Collaud Romain (*PLR/FDP, SC*). Le groupe libéral-radical a bien pris note de l'amendement de notre collègue Bruno Marmier. C'est un argument que le PLR juge électoraliste pour plusieurs raisons:

1. Le développement du photovoltaïque dans le canton est en avance au niveau fédéral.
2. Les conditions techniques, notamment les liaisons entre les habitations avec des toits de grande surface et les lignes à haute tension ne sont pas encore réunies. Il s'agit là également d'un problème qui doit se résoudre au niveau fédéral.
3. Le photovoltaïque est largement subventionné dans le canton et notre groupe soutient un maintien de l'assainissement des bâtiments.
4. Le photovoltaïque ne résout pas le problème énergétique hivernal.
5. Le Plan Climat du canton est équilibré et prend déjà en compte le développement des énergies renouvelables, telle que la géothermie profonde ou l'utilisation du bois. La transition énergétique est d'une importance capitale mais ne doit pas se porter que sur le photovoltaïque.

Finalement, je cite la présidente de la Commission, M^{me} Mutter, qui a dit dans son introduction souhaiter un soutien massif et unanime au projet de la Commission.

Pour toutes ces raisons, le groupe PLR ne soutiendra pas cet amendement.

Dafflon Hubert (*PDC/CVP, SC*). On peut avoir une certaine sympathie envers l'amendement de M. Marmier, mais, néanmoins, je vais voter non et je demanderai de voter non. Pourquoi? Collègue Marmier, lorsqu'on part dans un amendement de +15 millions, il aurait été quand même assez courtois pour nous qu'on reçoive l'amendement quelques jours plus tôt, pour qu'on puisse vraiment en débattre correctement. A mon avis, accepter maintenant un tel montant – c'est quasiment doubler ce qui était demandé à la base – c'est un peu désavouer le travail fait par le Conseil d'Etat et la Commission. Dans ce sens-là, je pense que ce n'est pas tout à fait correct. Ces gens de la Commission ont quand même travaillé sur le dossier et il n'ont pas défini ce montant de 21 millions de frs par hasard.

Donc, pour ces raisons-là, le groupe ne va malheureusement pas soutenir cette augmentation de 15 millions. J'aimerais vous dire encore une chose, à titre personnel. Il y a une année et demie, j'avais beaucoup de peine à comprendre pourquoi une grande halle agricole n'avait pas de panneaux photovoltaïques sur ses toits, alors que l'agriculteur était tout à fait intéressé à le faire. J'ai approfondi la chose et je me demandais si c'était le manque de subventions. Ce n'était pas ça la raison. Il y avait deux autres raisons. Il y avait surtout une autre grande raison, c'est que pour le fournisseur, c'est-à-dire l'acheteur de prestations, du moment que la production n'est pas auto-consommée, il fallait relier cette halle agricole sur le réseau haute tension. Là, on a un grand problème en Suisse. C'est pour cela qu'on n'a pas tellement encore de photovoltaïque, alors que dans d'autres pays ça se passe. Le problème, c'est le relais entre la ferme ou une halle industrielle avec le réseau de haute tension. Je suis intervenu auprès d'une parlementaire fédérale pour voir dans quelle mesure la Confédération pourrait participer à améliorer cette situation, parce que ça ne vaut pas la peine de mettre quelques panneaux solaires ici et là, alors qu'on laisse pour compte d'immenses surfaces qui seraient disponibles.

J'ai appris aussi qu'actuellement les entreprises qui mettent les panneaux solaires sont bookées à 100 %. Elle sont en manque de capacité et en manque de personnel pour faire ces travaux-là. On a donc beaucoup d'autres problèmes à mon avis que simplement le montant de la subvention. Par contre, cher Collègue Marmier, si vous arrivez à nous prouver peut-être, en prochaine législature, pour ceux qui sont encore là, que c'est vraiment un problème de subventions, mettons-nous à table, discutons la chose, regardons pour faire d'une façon sereine, un soutien encore plus massif au photovoltaïque.

C'est dans ce sens-là que je recommande de voter malheureusement non, en l'état, à l'amendement de M. Marmier.

Mesot Roland (*UDC/SVP, VE*). Je vais réagir de manière assez rapide sur cet amendement. On a eu en commission un amendement qui était assez identique, qui prévoyait, lui, de passer à 38 millions. Il a été retiré par son auteur, ce que je salue. Et là, j'ai un problème de fond avec ces 36 millions de M. Marmier. Je vais réutiliser les arguments que j'ai eus en commission. On se trouve dans cette situation avec l'amendement de M. Marmier, avec exactement ce que le Grand Conseil reproche au Conseil d'Etat de faire. Je m'explique. Dans cette salle, tous les groupes politiques - je dis bien tous - ont une fois ou l'autre - et M. le Directeur ne va pas me dire le contraire - tape sur le Conseil d'Etat parce qu'il nous amenait des projets en-dessous de la limite référendaire à 39 millions. Je crois donc que si on veut vraiment aller au bout des choses, M. Marmier, il faudrait peut-être avoir le courage de dire qu'on va à 40 millions, quitte à passer devant le peuple, et on verra ce qu'il se passe. Mais, en l'occurrence, je ne suis pas du tout d'accord avec cette façon de faire. J'ai envie de dire à nous tous, politiques, soyons cohérents, soyons courageux si nécessaire, mais je vous demande de ne pas accepter ces 36 millions

qui, pour moi, sont quand même une manière d'avoir une contradiction avec ce qu'on fait d'habitude lorsque les décrets du Conseil d'Etat arrivent avec un montant proche de la limite référendaire.

Bonny David (*PS/SP, SC*). J'ai également une grande sympathie pour cet amendement. C'est vrai qu'en commission, peut-être pour préciser, on avait discuté d'une augmentation du montant. J'ai d'ailleurs évoqué un montant modeste tout à l'heure.

Mon lien d'intérêt: je suis syndic d'une commune dans le district de la Sarine et j'ai quasiment toutes les semaines des personnes qui demandent davantage pour les panneaux solaires. Il n'y a vraiment pas assez. On doit aider davantage. On permettra davantage de développer les énergies renouvelables. Il faut vraiment aller dans ce sens et je salue cette proposition. Si on parle d'électoratisme, je laisse M. Collaud juger où est vraiment l'électoratisme.

Pour conclure, oui nous avons de la sympathie et heureusement pour la population, qui attend cette aide, qui veut des panneaux solaires. Nous allons tous soutenir cet amendement et nous vous invitons à changer d'avis, ceux qui ne suivent pas cette proposition. C'est en tout cas à l'unanimité que le groupe socialiste va soutenir cet amendement.

Marmier Bruno (*VCG/MLG, SC*). Deux précisions:

Tout d'abord, il y a 2 ans, quand nous avons accepté cette résolution, c'était suite à la légère augmentation des tarifs de Groupe E, pour justement financer ses extensions de réseau pour qu'on puisse raccorder plus facilement des bâtiments, notamment des bâtiments agricoles et industriels, et donc pouvoir profiter de leurs toitures. Donc, parallèlement à ça, Groupe E fait le nécessaire et je le salue, pour améliorer son réseau.

La deuxième chose, par rapport au référendum, je rappelle qu'il existe un outil de référendum parlementaire, qui a été utilisé il n'y a pas longtemps et que le groupe de l'Union démocratique du centre le maîtrise particulièrement bien. Donc, s'il l'estime nécessaire, il peut toujours, en cas d'acceptation de cet amendement, saisir le référendum et le peuple se prononcera.

Mutter Christa (*VCG/MLG, FV*). MM. Mesot et Bonny ont déjà résumé la discussion en commission. Effectivement, on avait discuté un ou deux amendements, à 37 et à 40 millions, mais sans affectation précise. Ceux-ci ont ensuite été retirés, notamment après une longue discussion avec l'argument du manque d'EPT pour sa mise en oeuvre. Donc, au nom de la Commission, je ne peux pas soutenir cet amendement.

Quant à la discussion sur le photovoltaïque, MM. Kolly, Collaud et Dafflon ont raison d'évoquer les problèmes de raccordement. Ils existent, mais M. Marmier a rappelé qu'on y travaillait. Il y a des solutions qui sont en train d'être trouvées et qu'on trouve aussi dans les projets concrets. L'OFEN, quant à lui, a fait une évaluation du potentiel du photovoltaïque et, aussi dans notre canton, il est encore énorme. On commence quand même sur un niveau relativement très modeste de quelque 3% de l'énergie électrique dans notre pays. Il est évident que l'investissement, au départ, est souvent un frein à la réalisation de centrales photovoltaïques et, dès lors, une subvention supplémentaire n'est pas une proposition qu'il ne faudrait pas discuter. Mais je pense que c'est une discussion qu'on va poursuivre en privé avec M. Kolly, surtout avec le Groupe E.

Au nom de la Commission, je ne peux pas vous inviter à voter cet amendement.

Steiert Jean-François, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. Je note que la plupart des intervenants trouvent l'amendement sympathique, ce qui est toujours un bon début. Néanmoins, la Commission et le Conseil d'Etat ont évidemment discuté du montant. Je ne peux pas me rallier à une augmentation du montant en tant que tel dans la mesure où le Conseil d'Etat a bien fixé un montant, que la Commission l'a fixé et confirmé. Quant à la question de la subvention spécifique à l'énergie photovoltaïque, je l'ai pour ma part découverte ce matin et elle n'a pas fait l'objet de discussions, ni au Conseil d'Etat ni au Grand Conseil. Je ne peux donc pas me prononcer de manière qualifiée sur les considérants techniques qui ont été exprimés par différents députés. Je pars du fait que les membres du conseil d'administration du Groupe E sont bien mieux à même que le Directeur de la DAEC de qualifier un certain nombre d'éléments, tout comme le député Marmier ou d'autres. J'ai mes connaissances de généraliste, mais ces dernières ne vont pas beaucoup plus loin. Je reçois par moments des demandes de citoyennes et citoyens, que je fais suivre à la Direction concernée, qui m'expriment leurs souhaits de subventions supplémentaires pour pouvoir réaliser des installations photovoltaïques. Il y en a donc probablement, mais ce n'est pas représentatif, ce sont simplement des exemples de personnes dans notre canton, qui, avec un montant un peu plus important, pourraient agir. Maintenant, je ne peux pas répondre à la question si d'aventure ces personnes avaient les ressources financières nécessaires pour agir, si elles avaient aussi du répondant du côté des prestataires. Il y a suffisamment de spécialistes dans la salle.

Dans ce sens-là et dans la mesure où le Conseil d'Etat n'a pas pu discuter de l'idée de M. Marmier, d'encourager de manière complémentaire la production photovoltaïque chez les privés, je ne peux pas non plus exprimer d'avis du Conseil d'Etat, dans la mesure où il n'a pas eu l'occasion d'en discuter.

En ce qui concerne le montant en tant que tel, la position du Conseil d'Etat reste évidemment celle qu'elle a été.

> Au vote, la proposition de M. Marmier, opposée à la proposition initiale du Conseil d'Etat, est rejetée par 59 voix contre 37 et 1 abstention.

Ont voté Oui : Total 37

Marmier Bruno (SC,VCG/MLG), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Berset Solange (SC,PS/SP), Moussa Elias (FV,PS/SP), Müller Chantal (LA,PS/SP), Piller Benoît (SC,PS/SP), Rey Benoît (FV,VCG/MLG), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Moënnat Pascal (GR,PDC/CVP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Ingold François (FV,VCG/MLG), Ghielmini Kraysenbühl Paola (SC,VCG/MLG), Favre Anne (GR,PS/SP), Chassot Claude (SC,VCG/MLG), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Flechtner Olivier (SE,PS/SP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Senti Julia (LA,PS/SP), Berset Christel (FV,PS/SP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Fagherazzi-Barras Martine (SC,PS/SP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,VCG/MLG), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Kirthana Wickramasingam (GR,PS/SP)

Ont voté Non : Total 59

Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Julmy Markus (SE,PDC/CVP), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Cotting Charly (SC,PLR/FDP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP), Collaud Romain (SC,PLR/FDP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Chardonens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Altermatt Bernhard (FV,PDC/CVP), Morand Jacques (GR,PLR/FDP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Bürdel Daniel (SE,PDC/CVP), Kaltenrieder André (LA,PLR/FDP), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Dorthe Sébastien (SC,PLR/FDP), Genoud François (VE,PDC/CVP), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Bapst Bernard (GR,UDC/SVP), Schwaller-Merkle Esther (SE,PDC/CVP), Collomb Eric (BR,PDC/CVP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Glasson Benoît (GR,PLR/FDP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Aebischer Susanne (LA,PDC/CVP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/FDP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC/SVP), Sudan Stéphane (GR,PDC/CVP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Fattebert David (GL,PDC/CVP), Lauber Pascal (GR,PLR/FDP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Brönnimann Charles (SC,UDC/SVP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Wüthrich Peter (BR,PLR/FDP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Zamofing Dominique (SC,PDC/CVP), Demierre Philippe (GL,UDC/SVP), Schär Gilberte (LA,UDC/SVP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Denervaud Caroline (SC,PDC/CVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP)

Se sont abstenus : Total 1

Michellod Savio (VE,PLR/FDP)

> Adopté selon la proposition initiale du Conseil d'Etat.

Art. 3

Mutter Christa (VCG/MLG, FV). Cet article précise que les crédits portent sur les années 2020 à 2026. Vous trouvez la répartition par année à la page 9 du Message. Ca commence avec 2,5 millions en 2022 et 1 million supplémentaire dans les années suivantes. Il prévoit aussi, si les travaux ne sont pas terminés, que le Conseil d'Etat puisse prolonger le présent décret d'une année.

Berset Christel (PS/SP, FV). Au nom du groupe socialiste, je dépose à l'article 3 un amendement qui demande de raccourcir la durée de validité du présent décret à deux ans (2022-2023), pour accélérer la mise en œuvre du Plan Climat et pouvoir faire une première évaluation des investissements après deux ans déjà, puis une nouvelle évaluation après trois ans.

Cet amendement permet aussi au Conseil d'Etat, vous l'aurez compris, de bénéficier d'un deuxième montant de 21 millions dès 2024 pour trois ans, de manière à renforcer des mesures phares et urgentes de son Plan Climat. On vient de discuter par exemple du photovoltaïque, mais ça peut être aussi la gestion des forêts, la renaturation des cours d'eau et des marais, les énergies renouvelables, le soutien à la transition dans l'agriculture.

Le but de cet amendement, c'est de garantir le rythme, la qualité et les effets du Plan Climat, car il serait vraiment dommage d'attendre 2026 pour se rendre compte qu'éventuellement les mesures prises sont trop faibles pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés à l'horizon 2030.

Avec ces considérations, je remercie tous les groupes d'accepter cet amendement, dont je vous donne lecture:

Alinéa 1: les crédits de paiement nécessaires seront portés au budget des années 2022-2023 (en lieu et place de 2026) sous les rubriques correspondantes et utilisés conformément aux dispositions de la loi sur les finances de l'Etat.

Je rajoute un alinéa 1 bis, qui dit, en substance: Le Conseil d'Etat élabore un nouveau décret pour la période 2024-2025, avec un crédit d'engagement au moins identique au premier. Cet amendement donne tout simplement la possibilité au Conseil d'Etat de reconduire son Plan Climat pour 2 nouvelles années, avec un nouveau budget de 21 millions.

A l'alinéa 2, il n'y a aucun changement, de manière à ce que le Conseil d'Etat puisse avoir une marge de manoeuvre supplémentaire dans la mise en oeuvre de son plan.

Aebischer Susanne (PDC/CVP, LA). Mon lien d'intérêt: j'étais membre de la Commission et, comme je l'ai déjà dit, je suis coordinatrice du club de la durabilité.

On avait déjà discuté cet amendement au sein de la Commission; il revient à peu près au même amendement que celui déposé par M. Marmier. Cela veut dire que pour 2 ans - plus en fait - on double, voire plus, le montant, parce que ce sera pour 2 ans seulement. On a eu le débat avec M. le Conseiller d'Etat, au sein de la Commission, de la grande problématique que derrière, les ressources qui devraient gérer ces 115 mesures ne suivent pas. On a bien vu que dans un crédit d'engagement on ne peut pas parler des ressources en personnel nécessaires à suivre derrière.

Pour ces raisons-là, je vous invite à refuser cet amendement.

Mesot Roland (UDC/SVP, VE). Ma collègue Susanne Aebischer a un peu dit ce que je voulais dire. Je précise quand même qu'on a eu le même amendement en commission qui a été refusé. Nous avons ici un projet qui passe relativement bien dans tous les groupes politiques, qui est équilibré. Je pense qu'avec cet amendement, on pourrait le faire capoter.

Je vous propose de suivre le résultat de la Commission et d'en rester à la version initiale du Conseil d'Etat.

Rey Benoît (VCG/MLG, FV). J'aimerais juste faire une remarque. Nous devons avoir une certaine cohérence dans tous les objets que nous sommes en train de traiter. Ce matin, nous allons dans peut-être une demi-heure, trois quarts d'heure ou une heure, traiter une résolution déposée par ma préopinante, pour l'urgence climatique et, à chaque fois que nous décidons des moyens supplémentaires pour atteindre les objectifs de cette urgence, elle est combattue. J'aimerais qu'on ait un peu plus de cohérence.

Mutter Christa (VCG/MLG, FV). Quand la Commission a été saisie d'un amendement semblable, elle l'a refusé pour la raison déjà partiellement évoquée que même en souhaitant une action nettement plus forte, on se heurte à l'irréalisme de sa mise en oeuvre, parce que, dans la compétence du Conseil d'Etat il y a les EPT. Tant qu'il n'y a pas plus d'EPT, il n'est pas possible de renforcer l'action concernant cet amendement.

Au nom de la Commission, je ne peux donc pas le soutenir.

Steiert Jean-François, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. Sans prolonger, pour des raisons de principe et en suivant les motifs de la députées Aebischer et de la présidente de la commission, j'en fais de même.

> Au vote, la proposition de M^{me} Berset, opposée à la proposition initiale du Conseil d'Etat, est rejetée par 59 voix contre 34 et 0 abstention.

Ont voté Oui : Total 34

Marmier Bruno (SC,VCG/MLG), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Berset Solange (SC,PS/SP), Moussa Elias (FV,PS/SP), Müller Chantal (LA,PS/SP), Piller Benoît (SC,PS/SP), Rey Benoît (FV,VCG/MLG), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Ingold François (FV,VCG/MLG), Ghielmini Kraysenbühl Paola (SC,VCG/MLG), Favre Anne (GR,PS/SP), Chassot Claude (SC,VCG/MLG), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Flechtner Olivier (SE,PS/SP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Berset Christel (FV,PS/SP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Fagherazzi-Barras Martine (SC,PS/SP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,VCG/MLG), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP)

Ont voté Non : Total 59

Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Julmy Markus (SE,PDC/CVP), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Cotting Charly (SC,PLR/FDP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP), Michellod Savio (VE,PLR/FDP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Altermatt Bernhard (FV,PDC/CVP), Morand Jacques (GR,PLR/FDP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Bürdel Daniel (SE,PDC/CVP), Kaltenrieder André (LA,PLR/FDP), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Dorthe Sébastien (SC,PLR/FDP), Genoud François (VE,PDC/CVP), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Bapst Bernard (GR,UDC/SVP), Schwaller-Merkle Esther (SE,PDC/CVP), Collomb Eric (BR,PDC/CVP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Glasson Benoît (GR,PLR/FDP), Moënnat Pascal (GR,PDC/CVP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Aebischer Susanne (LA,PDC/CVP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/FDP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC/SVP), Sudan Stéphane (GR,PDC/CVP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Fattebert David (GL,PDC/CVP), Lauber Pascal (GR,PLR/FDP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Wüthrich Peter (BR,PLR/FDP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Zamofing Dominique (SC,PDC/CVP), Demierre Philippe (GL,UDC/SVP), Schär Gilberte (LA,UDC/SVP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Denervaud Caroline (SC,PDC/CVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP)

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

II. Modifications accessoires

> Adopté.

III. Abrogations accessoires

> Adopté.

IV. Clauses finales

> Adopté.

Titre et préambule

> Adopté.

> La première lecture est ainsi terminée. Comme il n'y a pas d'opposition, il est passé directement à la deuxième lecture.

Deuxième lecture

I. Acte principal

> Confirmation du résultat de la première lecture.

II. Modifications accessoires

> Confirmation du résultat de la première lecture.

III. Abrogations accessoires

> Confirmation du résultat de la première lecture.

IV. Clauses finales

> Confirmation du résultat de la première lecture.

Titre et préambule

> Confirmation du résultat de la première lecture.

> La deuxième lecture est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

Vote final

> Au vote final, ce projet de décret est adopté dans son ensemble, sans modification, par 93 voix contre 1. Il n'y a pas d'abstention.

Ont voté Oui : Total 93

Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Julmy Markus (SE,PDC/CVP), Marmier Bruno (SC,VCG/MLG), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Cotting Charly (SC,PLR/FDP), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP), Collaud Romain (SC,PLR/FDP), Michellod Savio (VE,PLR/FDP), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Berset Solange (SC,PS/SP), Moussa Elias (FV,PS/SP), Müller Chantal (LA,PS/SP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), Piller Benoît (SC,PS/SP), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Rey Benoît (FV,VCG/MLG), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Altermatt Bernhard (FV,PDC/CVP), Morand Jacques (GR,PLR/FDP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Bürdel Daniel (SE,PDC/CVP), Kaltenrieder André (LA,PLR/FDP), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Dorthe Sébastien (SC,PLR/FDP), Genoud François (VE,PDC/CVP), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Bapst Bernard (GR,UDC/SVP), Schwaller-Merkle Esther (SE,PDC/CVP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Collomb Eric (BR,PDC/CVP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Moënnat Pascal (GR,PDC/CVP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Ingold François (FV,VCG/MLG), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Ghielmini Krayenbühl Paola (SC,VCG/MLG), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Favre Anne (GR,PS/SP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Chassot Claude (SC,VCG/MLG), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Aebischer Susanne (LA,PDC/CVP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/FDP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC/SVP), Sudan Stéphane (GR,PDC/CVP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Fattebert David (GL,PDC/CVP), Lauber Pascal (GR,PLR/FDP), Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Flechtner Olivier (SE,PS/SP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Wüthrich Peter (BR,PLR/FDP), Berset Christel (FV,PS/SP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Fagherazzi-Barras Martine (SC,PS/SP), Bonvin-Sansonens Sylvie (BR,VCG/MLG), Zamofing Dominique (SC,PDC/CVP), Demierre Philippe (GL,UDC/SVP), Schär Gilberte (LA,UDC/SVP), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Denervaud Caroline (SC,PDC/CVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Kirthana Wickramasingam (GR,PS/SP)

Ont voté Non : Total 1

Schuwey Roger (GR,UDC/SVP)

Motion populaire 2020-GC-83**500 millions pour des mesures favorables au climat et à l'environnement dans le canton de Fribourg**

Auteur-s:	Mader Jacques Schafer Iris Tattarletti Cristina Hejda Nicolas
Représentant-e du gouvernement:	Steiert Jean-François, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions
Dépôt:	25.05.2020 (BGC août 2020, p. 2448)
Développement:	19.06.2020 (BGC août 2020, p. 2448)
Réponse du Conseil d'Etat:	08.06.2021 (BGC septembre 2021, p. 3216)

Prise en considération

Ghielmini Krayenbühl Paola (VCG/MLG, SC). Mon lien d'intérêt avec cet objet, c'est celui d'une mère - et depuis peu aussi celui d'une grand-mère - qui souhaite laisser aux prochaines générations un monde avec de bonnes conditions de vie. Est-il encore nécessaire de rappeler l'urgence climatique, comme nous l'avons déjà vue dans l'objet précédent? Les pluies torrentielles de cet été, les éboulements, les incendies de forêts, les pics de chaleur à 46 degrés ou encore l'ouragan Ida

la semaine dernière aux Etats-Unis... Le dernier rapport du GIEC le dit: les événements de ce type se feront de plus en plus fréquents. Les collectivités publiques le reconnaissent. Les signataires de l'accord de Paris, la Confédération et aussi le canton de Fribourg le reconnaissent. Nous devons agir pour contenir l'augmentation de la température et laisser à nos enfants et petits-enfants un monde encore vivant. Oui, nous l'avons compris, nous avons même établi un Plan Climat à Fribourg et nous allons avoir aussi une loi sur le climat. Or, il s'agit d'aller vite et de mettre les moyens pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Avec les scénarii actualisés du GIEC, nous nous rendons compte que contenir la hausse des températures à 1,5 degré va être de plus en plus difficile.

La motion populaire traduit les soucis de la population. Il ne s'agit pas de ressentis de la population, mais bien d'une prise de conscience sur des faits réels, clairement établis par la communauté scientifique. Écoutons ces citoyens qui ne demandent pas l'impossible. Ils nous demandent d'accomplir les objectifs que nous nous sommes fixés: la neutralité carbone en 2050 et la réduction de 50 % des gaz à effet de serre d'ici 2030. Ils nous demandent d'investir plus massivement dans ces mesures que nous avons déjà programmées dans les diverses stratégies qui permettent la réduction des gaz à effet de serre. Lors des discussions sur la stratégie développement durable, en plenum mais aussi en commission, et encore aujourd'hui lors des discussions sur le Plan Climat, il a été relevé plusieurs fois que les intentions sont bonnes, les mesures nécessaires, mais les montants qui y sont consacrés sont insuffisants. Après le refus par le peuple de la loi CO₂, un investissement massif de l'Etat apparaît maintenant d'autant plus urgent. La majorité de la population ne veut pas de taxation plus importante des énergies fossiles. Mais alors, accélérons la mise en place d'infrastructures efficaces pour un transfert modal de la voiture thermique vers la mobilité douce, vers les transports publics et la mobilité électrifiée. Nous savons en effet que le canton de Fribourg est champion pour son taux d'utilisation des voitures individuelles. Celui-ci se situe autour des 75 %, tout en sachant que la mobilité est responsable de la majorité des émissions directes de CO₂ dans le canton. Investissons plus massivement pour les énergies renouvelables. Accélérons la vitesse d'assainissement des bâtiments avec des aides plus importantes. A la vitesse actuelle des rénovations, nous aurons assaini le parc immobilier fribourgeois seulement dans 100 ans.

La motion populaire nous demande justement de mettre plus de moyens pour ces mesures. Avec le Plan Climat que nous venons de voter, la stratégie développement durable, le programme bâtiments, le fonds énergies et la stratégie biodiversité à venir, les intentions politiques sont là et les mesures sont identifiées. Garantissons maintenant leur financement avec 50 millions par année sur 10 ans. Vu la situation d'urgence et vu aussi ce qui se fait dans d'autres cantons, mais aussi dans d'autres pays, cette demande n'est pas exagérée, irréaliste ou utopique. Elle est simplement le reflet des attentes de la population vis-à-vis de ses élus, qui doivent prendre leurs responsabilités face aux conséquences dramatiques de la crise climatique.

Le groupe Vert Centre Gauche partage les constats et les demandes des motionnaires et votera à l'unanimité pour la motion populaire.

Wickramasingam Kirthana (PS/SP, GR). Je n'ai pas de lien d'intérêt avec le sujet et je prends la parole en mon nom personnel.

Dans sa réponse, le Conseil d'Etat dit comprendre l'empressement et l'urgence que ressentent les motionnaires. Ressentir vraiment la question du changement climatique, les rapports du GIEC, les effets concrets expérimentés cet été, ce n'est pas une question de perception personnelle. C'est une réalité aujourd'hui et les pires scénarios sont en train de se réaliser. L'avenir est véritablement sombre et faire l'autruche ne nous mènera nulle part. Il est urgent d'agir, si ce n'est pas déjà trop tard, et dire aujourd'hui que les stratégies et les plans déjà en oeuvre sont suffisants, ce n'est pas vrai. Dire que le financement est suffisant, ce n'est pas vrai non plus. Evidemment, les coûts d'adaptation seront bien plus élevés. Des chiffres ont été évoqués ce matin même et le coût pour nos enfants et les générations futures n'est probablement pas estimable et sera certainement élevé et trop élevé. Nos enfants en paieront le prix et ils paieront le prix de notre manque de réalisme et de notre manque d'anticipation et de courage. Nous savons, mais nous faisons le minimum en nous cachant derrière d'innombrables excuses. Pourtant, gouverner c'est prévoir et, sur les questions climatiques, on patauge depuis des années, on tergiverse, on conteste. L'ordre du jour d'aujourd'hui est symptomatique de cette manière de faire: on adopte des moyens qu'on estime raisonnables pour la politique climatique, mais on refuserait de mettre plus de moyens, comme l'a déjà dit mon collègue Benoît Rey. On va se gargariser peut-être plus tard de grandes déclarations, en disant: "Oui il faut agir urgemment, oui la planète est en danger." Mais, Mesdames et Messieurs, saisissons l'occasion qui nous est donnée d'accélérer cette mise-en-marche. Bien sûr, l'argent ne fait pas tout, mais soyons honnêtes, il fait beaucoup. Avec les outils légaux qui sont en train d'être mis en place par le gouvernement, on dispose d'un premier petit pas et la motion populaire proposée aujourd'hui accompagne cette évolution positive d'un gros coup de boost: se donner les moyens d'avoir une vraie politique climatique, bien sûr également de préserver la biodiversité et de faire évoluer les mentalités et d'accélérer le mouvement.

Mesdames et Messieurs les Députés-e-s, avec les outils légaux qui sont en train d'être mis en place par le gouvernement, on dispose d'un premier petit pas et la motion populaire proposée aujourd'hui accompagne cette évolution positive d'un gros coup de boost. C'est se donner les moyens d'avoir une vraie politique climatique et bien sûr également de préserver la biodiversité, de faire évoluer les mentalités, d'accélérer le mouvement.

Mesdames et Messieurs les Député-e-s, ce n'est pas parce qu'on estime déjà bien faire que cela est suffisant. Ce n'est pas en nous comparant aux autres pour nous rassurer que nous aurons un quelconque effet sur le climat. La politique des tout petits pas n'est malheureusement pas suffisante. Je vous invite donc à saisir cette opportunité de changer de paradigme, de cesser les déclarations et de passer à une action, une action réelle, qui se donne de vrais moyens pour une politique publique forte en matière de climat en soutenant cette motion populaire, qui propose de mettre les moyens financiers concrets et réalistes au vu des enjeux.

Berset Christel (PS/SP, FV). Plus de 60% d'insectes sont menacés, il y a 2 degrés de plus déjà dans le canton de Fribourg depuis les années 2000, ce sont deux petits degrés de plus pour nous, parfois agréables, je dois dire, mais c'est un changement énorme pour nos arbres, qui se meurent. La sécheresse frappe nos alpages et exige de construire et d'amener d'immenses containers d'eau pour abreuver le bétail. Des scientifiques du monde entier qui se mobilisent et demandent des mesures urgentes pour le climat, qui ne peut pas attendre la fin de la pandémie. Je m'arrête ici dans cette longue liste de catastrophes qui nous sont annoncées jour après jour dans les médias.

Il faudra bien "casquer" comme on dit en argot, car tout cela a un coût financier énorme. Pour empêcher des dégâts encore plus importants, le groupe socialiste considère qu'il faut investir bien plus que nous le faisons pour les prévenir.

Justement, cette motion populaire pour le climat nous demande que nous investissions 500 millions pendant 10 ans, c'est-à-dire 50 millions par année, à investir dans des projets qui ne tombent pas du ciel mais qui sont bien ancrés dans nos politiques que portent déjà notre Gouvernement et nous avec lui.

J'ai nommé la rénovation des bâtiments (seulement le 3 % du parc immobilier est rénové, il y a encore un énorme potentiel), la stratégie de développement durable, le Plan Climat dont on a parlé ce matin, la stratégie de la biodiversité, le plan d'action phytosanitaire, bref, ces 500 millions seront bien investis. Ils donneront un sacré coup de pouce à la future loi sur le climat, qui est actuellement en consultation.

C'est un montant qui est à mon sens très raisonnable lorsque le risque, sur l'autre plateau de la balance, n'est rien de moins que l'extinction de la vie sur terre.

Pour celles et ceux qui étaient avec moi hier après-midi à la sortie du club du bois à Belfaux, nous avons bien entendu que la sauvegarde de la forêt fribourgeoise passe elle aussi par des moyens financiers supplémentaires.

Finalement, j'aimerais reprendre les mots de mon collègue député Bürgisser, qui s'exprimait hier lors du débat concernant la création d'une seule centrale téléphonique pour les numéros d'urgence. Il a dit quelque chose qui m'a beaucoup touchée: "Quand il y a urgence médicale, les secondes et les minutes à attendre du secours sont très longues."

En matière d'urgence climatique, sachez que l'attente devient désespérante pour les personnes qui ont pris connaissance des faits en matière de changement climatique, quand il s'agit d'attendre des heures, des mois, des années, voire des dizaines d'années pour que le politique prenne enfin la mesure du problème et vienne au secours du climat.

Mon lien d'intérêt avec cet objet ? Je me sens simplement citoyenne du monde et à ce titre, je m'engage pour les générations actuelles et futures.

Je voterai donc oui à cette motion, pour montrer mon soutien inconditionnel aux jeunes qui se battent pour leur avenir et aux adultes qui les ont entendus et qui les soutiennent. En tant qu'élus, nous avons la responsabilité, j'ai cette responsabilité, non seulement d'entendre leurs cris d'alarme, mais aussi l'obligation d'agir.

Fagherazzi-Barras Martine (PS/SP, SC). Je m'adresse à vous aujourd'hui en mon nom propre, mais je vais vous lire ici un texte des motionnaires, qui m'ont transmis ce message, que j'ai accepté de lire à votre intention, car je soutiens avec conviction l'idée qu'il est important que ces jeunes et ces grands-parents engagés et soucieux des nombreux défis à nos portes en matière climatique, environnementale et sociétale, puissent faire entendre leur voix dans ce parlement, mais aussi parce que je suis convaincue que cet engagement, nous devons tous nous y résoudre.

Commençons par rappeler quelques faits:

Le 6 février 2019, chers Députés du Grand Conseil, vous avez adopté une résolution demandant de mettre à disposition les moyens financiers nécessaires à la réduction des émissions de carbone. Deux ans plus tard, force est de constater que ces moyens n'ont toujours pas été engagés. Le canton de Fribourg s'est fixé des objectifs en matière climatique: il doit réduire de moitié ses émissions et atteindre une société à 4000 Watts d'ici 2030. 2030, ce n'est pas un lointain horizon, c'est tout simplement demain. Vouloir réduire de moitié nos émissions de carbone, c'est désirer un changement de société important, radical même, et cela nécessite des moyens conséquents. Or, pour atteindre ces objectifs, le Plan Climat Cantonal se compose de nombreux outils de mesure de la situation. C'est bien et même nécessaire, afin de savoir où agir. Mais c'est là que le bât blesse cruellement. Le Plan Climat Cantonal nous ouvre les yeux sur la gravité actuelle et future des dérèglements climatiques et environnementaux dans notre canton. Il nous donne des objectifs à atteindre, mais sans les moyens réels pour les mettre en

oeuvre. Il y a en outre un manque cruel de coordination entre les différents programmes, qui doivent contribuer aux objectifs cantonaux. Ils doivent, pour cela, s'articuler ensemble pour arriver à faire face efficacement aux changements climatiques. Il s'agit, en plus du Plan Climat Cantonal, du programme Bâtiments, du fonds pour l'énergie, de la stratégie de développement durable et de la future stratégie de biodiversité. Le Conseil d'Etat s'abstient aussi d'estimer si et de montrer comment les mesures préconisées dans le Plan Climat Cantonal et les quatre autres programmes vont effectivement permettre d'atteindre nos objectifs cantonaux.

Tous ces constats sont d'autant plus graves maintenant que l'on sait, grâce au premier volet du rapport du GIEC, que nous avons 40% de risque d'atteindre un réchauffement global de 1,5 degré en 2025. Evidemment, nous avons encore tous en tête les événements météorologiques extrêmes de ces derniers mois et leurs coûts, événements accentués sans contestation possible par les changements climatiques. Notre motion est certes un premier petit pas dans la bonne direction, mais elle répond déjà à certains manquements de notre gouvernement, un gouvernement qui vit quelque peu en dehors de la réalité scientifique quand il dit comprendre: "l'empressement et l'urgence que ressentent les motionnaires vis-à-vis de la question climatique". Nous ne ressentons pas une urgence, nous la connaissons et nous la vivons. Le consensus scientifique est formel et l'ignorer nous rendra à l'avenir toujours plus vulnérables, tout en augmentant encore la facture qu'il faudra payer.

Notre motion propose simplement de garantir un financement additionnel pendant 10 ans et 5 programmes cantonaux. Les programmes que nous proposons de financer existent ou seront bientôt engagés, mais ils manquent de financement pour atteindre leurs objectifs d'ici 2030. Elle permettrait par exemple d'augmenter le taux d'assainissement des bâtiments dans notre canton. Au rythme actuel, il nous faudrait une centaine d'années pour assainir le parc immobilier fribourgeois. Elle nous permettrait aussi de soutenir les projets communaux favorables au développement durable ou encore de soutenir la mise en place d'une mobilité douce et le transport public attractif pour tout le canton, afin que ces moyens de transport deviennent des alternatives crédibles aux véhicules individuels. Notre motion populaire permettrait simplement d'assurer aux 5 programmes concernés les financements nécessaires à la réalisation des objectifs cantonaux.

En conclusion, notre motion ne demande rien d'autre qu'un financement additionnel, qui rende bien plus cohérents les moyens alloués à la lutte contre les changements climatiques avec les objectifs cantonaux. Par moyens il faut entendre non seulement des engagements financiers, mais aussi des moyens supplémentaires en ressources humaines au sein des services de l'Etat concernés. Elle demande un effort à notre canton, mais un effort qu'il peut tout à fait soutenir sur les 10 prochaines années.

C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs les Député(e)s, nous vous appelons à soutenir notre motion pour que, dès à présent, notre canton fasse sa part activement pour sauvegarder notre planète.

Demierre Philippe (*UDC/SVP, GL*). Je déclare mes liens d'intérêts: je suis vice-syndic de la commune d'Ursy.

Le groupe de l'Union démocratique du centre a pris connaissance de la motion populaire déposée et développée le 23 juin 2020 par un groupe de citoyens et citoyennes, qui demandent l'introduction dans une loi des propositions suivantes, afin de faire face aux dérèglements climatiques, ainsi qu'aux conséquences économiques de la crise provoquée par le coronavirus. Cette motion prévoit qu'une somme de 500 millions de frs soit prélevée de la fortune cantonale, pour financer les initiatives de l'Etat de Fribourg de lutte contre le dérèglement climatique et la dégradation de l'environnement. Ce capital devrait être investi dans les 10 ans après l'adoption de la loi. Le groupe UDC dira non à cette motion populaire et ce pour plusieurs raisons:

Le Conseil d'Etat a, depuis plusieurs années, inscrit sa volonté d'aborder la problématique dans le cadre de son programme de législature et a été parmi les premiers cantons de Suisse à avoir un objectif de réduction des émissions de 50 % pour l'année 2030 et la neutralité carbone pour 2050. Un Plan Climat a été élaboré pour le canton. Ce plan est composé de deux volets: une adaptation et une atténuation. Il contient également quelque 115 mesures réparties sur 8 axes, pour un montant de 22,8 millions de frs.

Notre groupe relève qu'à l'échelon cantonal, on peut mettre un certain nombre de projets en place. Cependant, de nombreuses mesures sont aussi à prendre à d'autres échelons, soit international, national et communal, de manière coordonnée, si nous voulons avoir des impacts positifs rapidement.

Il est vrai que le canton de Fribourg doit apporter sa pierre à l'édifice, mais sans en perdre la tête.

Mesdames et Messieurs, gardons cette tête froide, regardons les choses en face, soyons pragmatiques et avançons ensemble avec les propositions de notre Conseil d'Etat. Il est absolument inacceptable d'injecter de l'argent du contribuable comme cela, sans aucune conception de projet. Nous voulons que l'argent investi dans la protection du climat le soit de manière intelligente, avec des projets concrets, en utilisant la technologie, notre technologie.

Notre groupe refusera donc cette motion.

Pasquier Nicolas (*VCG/MLG, GR*). Le réchauffement climatique soulève dans la population de très grandes inquiétudes. L'ampleur des effets du réchauffement climatique et de la chute de la biodiversité s'est accrue ces dernières années et la

situation devient de plus en plus préoccupante. Des manifestations en faveur du climat ont eu lieu à plusieurs reprises, avant que la crise sanitaire ne réduise leur intensité. Considérant que les réponses des gouvernements, y compris celles du gouvernement fribourgeois, sont insuffisantes, des franges de la population toujours plus importantes sont aussi prêtes à désobéir civilement au sein d'associations, dont la plus connue est Extinction Rebellion. Des critiques ont été régulièrement émises dans notre Parlement à l'encontre de ces citoyens et citoyennes en les incitant à user des outils démocratiques à leur disposition. La motion populaire, outil démocratique à disposition, justement utilisée et traitée aujourd'hui, est issue de ces milieux de la société civile de citoyens qui ont saisi la gravité de l'urgence climatique. Malgré le terme d'urgence, c'est une situation de crise qui n'est actuellement qu'à ces débuts et qui va déployer des effets toujours plus intenses tout au long des décennies à venir. La réponse du Gouvernement n'est pas nulle, mais ce dernier ne tourne pas suffisamment le volant ou le guidon selon son parti politique, pour éviter le mur vers lequel le véhicule se dirige. Si on tourne le volant suffisamment, on peut éviter le mur, mais il est probablement trop tard. Reste à savoir si on peut encore effectuer quelques manœuvres pour éviter que le choc du réchauffement soit trop violent. Pour cela il faut avoir vu le mur de l'urgence climatique et prendre en priorité les mesures radicales qui s'imposent. A priori, le Gouvernement n'a toujours pas saisi l'urgence de la situation, puisqu'il continue de construire des infrastructures destinées prioritairement aux voitures individuelles. Il continue à soutenir une agriculture qui contribue massivement à l'érosion de la biodiversité.

Face à la réaction inadaptée à la gravité de la situation, des citoyennes et citoyens prennent peur et peuvent se retrouver en situation de détresse ou de terreur, pour reprendre les mots de l'un d'eux. Ce dernier, que j'appellerai Monsieur G., engagera une grève de la faim le 1^{er} novembre prochain, premier jour de la COP 26. M. G. habite le canton de Fribourg et pourrait être un Fribourgeois tout à fait moyen. Père de trois enfants, il est bien formé et occupe un travail intéressant et bien rémunéré. Que s'est-il passé pour que M. G. se décide à entamer une grève de la faim? Le jour du 13^{ème} anniversaire de sa fille cadette, le 9 août dernier, M. G. lit le dernier rapport du GIEC ou plus précisément le résumé à l'intention des décideurs. Cet acte constitue le début de sa démarche, dans la compréhension de la situation d'urgence dans laquelle nous nous trouvons. Il imagine ensuite ce qui pourrait advenir de sa famille, en fonction des différents scénarios du GIEC, à savoir si le climat tend vers un réchauffement de 2 degrés ou de 6 degrés. Il écrit aussi une lettre ouverte au Conseil fédéral. M. G. explique les raisons de sa grève en ces mots: "J'entreprends cette démarche de ma propre initiative, sans coordination avec aucun groupe, parti ou association. C'est ma réponse à la terreur causée par la compréhension de ce que sera la vie de mes enfants, de nos enfants, dans la paralysie irresponsable dans laquelle nous nous maintenons. C'est avec espérance et amour que je remets ma vie entre vos mains, dans l'espoir que notre génération prendra ses responsabilités avec générosité vis-à-vis de nos descendants. Il est indigne, immoral et inacceptable que nous condamnions nos enfants à cette seule certitude: demain sera pire qu'aujourd'hui, toujours pire, pour des siècles et des siècles."

Chers Collègues, pour éviter de frapper le mur du réchauffement climatique trop durement, pour redonner espoir et de meilleures perspectives à M. G., à sa famille, mais aussi à tous les jeunes de notre canton, à tous les grands-parents et parents, je vous invite à soutenir la motion populaire "500 millions pour des mesures favorables au climat et à l'environnement dans le canton de Fribourg".

Kubski Grégoire (*PS/SP, GR*). Sur la base du budget 2021, pourquoi continuer à investir 300 millions par année dans le Département de sécurité et de justice à Fribourg, si la planète sera impropre à la vie dans 100 ans et que les multinationales l'auront pourrie? A quoi bon investir plus d'un milliard de francs par année dans l'éducation à Fribourg et dans la DICS, si nous ne pouvons pas offrir des conditions de vie dignes à nos jeunes dans 100 ans? Dans quel but investir plus de 400 millions dans l'agriculture à Fribourg si la désertification aura rendu impropre toute culture? Pourquoi, enfin, investir 390 millions pour l'économie et l'emploi si nos emplois seront tous partis en fumée.

Chers et chères Collègues, il est temps de prendre conscience, mais de prendre conscience du rôle que l'on peut jouer aujourd'hui et maintenant. Cette prise de conscience ne suffit pas. Il nous faut agir et agir à l'échelle fribourgeoise, agir aujourd'hui et maintenant et je vous invite à accepter cette motion.

Rey Benoît (*VCG/MLG, FV*). 1. *Urgence* – De nombreuses interventions ont fait part de cette responsabilité de l'Etat vis-à-vis de l'urgence. Nous avons pris nos responsabilités face à la crise du Covid. Au niveau national, nous avons dépensé des dizaines de milliards, parce qu'il y avait urgence. Il y a urgence climatique, nous devons agir! Contrairement à ce que vient de dire mon collègue Demierre, ce qui est inacceptable ce n'est pas de dépenser de l'argent pour on ne sait quel plan, c'est de ne pas agir ou de ne pas assez agir quand il y a une urgence.

2. *Ratio* – Les coûts des conséquences du réchauffement climatique sont connus. Mon collègue a évoqué des chiffres astronomiques de 1500 milliards au niveau national. Je ne donnerai qu'un seul exemple aujourd'hui: au mois de juin, nous avons eu 3 minutes de grêle dans le canton de Fribourg, qui ont coûté 50 millions. Trois minutes, 50 millions. Aujourd'hui, nous investissons 21 millions sur 5 ans pour prendre des mesures de protection climatique.

3. *Oser* – Oser, c'est ce que doit faire un Grand Conseil. C'est ce que nous faisons quand nous sommes motivés à le faire. A la fin 2016, nous avons osé voter des crédits pour des contournements routiers qui vont coûter des centaines de millions de francs. Nous avons, à l'époque, estimé qu'il fallait le faire. Oser, au 19^{ème} siècle, c'est quelque chose que le canton de Fribourg a fait et je trouve très joli, comme illustration par rapport à notre choix d'aujourd'hui, ceci: poussé par M. Schaller, le canton de Fribourg, a investi des sommes pharamineuses pour que le train passe par Fribourg, parce que c'était une condition indispensable à la survie de notre canton. Un demi-budget cantonal annuel de l'époque, plusieurs fois le budget de la ville de Fribourg, ce qui représenterait aujourd'hui 2,5 milliards investis pour un projet qui tenait à coeur au canton. Cerise sur le gâteau, à l'époque, le ministre des finances - c'est dommage que M. Godel ne soit pas là - a même donné toute sa fortune et tout son argent en garantie pour le cas où l'Etat n'arrivait pas à assumer les charges. Monsieur Godel, je m'adresse à vous dans ce sens-là, nous attendons un geste.

4. *Fortune* – Nous disons que c'est irresponsable d'investir 500 millions. Depuis un certain nombre d'années, le canton - j'allais dire comme le savetier de La Fontaine - a eu le malheur de recevoir de l'argent de la Banque nationale suisse. Avant, comme tous les cantons, nous avons certaines dettes que nous gérons et nous gérons notre patrimoine financier. Depuis que nous avons cette fortune, comme le savetier, nous nous asseyons dessus et ne voulons surtout pas la dépenser. Mais l'époque permet d'avoir un endettement qui ne grève pas le budget. Vous le savez tous, nous allons dans les intérêts négatifs. Cette fortune n'est pas une obligation. Cette fortune est simplement une chance qui nous est donnée pour relever des défis que notre société se doit de relever.

Alors, comme l'ont dit les autres, je pense que nous devons être responsables et nous ne pouvons pas rester sourds à la motion des grands-parents pour le climat. Je vous demande de la soutenir.

Kolly Nicolas (*UDC/SVP, SC*). Je n'avais pas prévu d'intervenir, mais on voit qu'on est en période électorale et toute la gauche est bientôt intervenue.

En écoutant ces intervenants de devant et de gauche, j'ai l'impression d'être à une réunion d'Extinction Rebellion, sans doute à BlueFactory. On crie au loup, avec des "y'a qu'à". C'est de bonne guerre, je l'ai dit, les élections approchent, mais je crois qu'en notre qualité d'élus nous nous devons d'avoir un minimum de recul et ne pas nous arrêter à des généralités, à des débats Facebook.

J'ai annoncé mon lien d'intérêt auparavant: je suis administrateur de Groupe E, société que j'ai appris à découvrir et qui est magnifique, société détenue très majoritairement par les Fribourgeois et leader en matière de transition énergétique.

Mesdames et Messieurs les Député(e)s, est-ce que l'un de vous sait combien va investir Groupe E, société détenue par les Fribourgeois, ces trois prochaines années, pour améliorer son réseau énergétique électrique? On l'a vu avant pour le développement du solaire, pour développer des chauffages à distance, pour remplacer des systèmes de mazout forts en CO₂. Eh bien, ce n'est pas 500 millions en 10 ans, 50 millions par année. C'est 430 millions ces trois prochaines années, soit beaucoup plus que ce qui est demandé. Ce que vous demandez, ce que vous criez, ça se fait. Les gens qui sont sur le terrain le font. Ce qui freine la transition énergétique, ce ne sont pas tellement les moyens financiers. Les moyens financiers sont là, la volonté politique aussi. Mon expérience personnelle: je viens d'acheter un vélo électrique, subventionné par la commune du Mouret, j'ai rénové une ferme, isolation subventionnée par le canton, j'ai mis une pompe à chaleur, subventionnée par le canton, je prévois de mettre des panneaux solaires, subventionnés toujours autant. Personne ne remet en cause le réchauffement climatique et les conséquences potentiellement désastreuses, mais ce qui bloque cette transition, ce ne sont pas les moyens financiers, ce sont souvent les mêmes qui crient au loup ce matin, ce sont les écologistes extrêmes, que représente sans doute ce M. G. qui va faire une grève de la faim, qui s'opposent au réhaussement des barrages, qui s'opposent à la liaison Marly-Matran, laquelle permettra justement des pistes cyclables pour la mobilité douce et qui permettra aux bus de faire le tour de Fribourg, qui s'opposent au développement de l'éolien sur nos Préalpes, pourtant loin des habitations, et qui serait accepté par la population, au motif que deux, trois oiseaux seraient embêtés, qui s'opposent au nucléaire, qui serait pourtant l'énergie de transition idéale pour faire cette transition énergétique et se décarboner. Ce sont ces mêmes écologistes extrêmes qui ont tenté de mettre à genoux notre agriculture avec leur initiative phyto extrême, qui aurait eu pour conséquence l'augmentation drastique de l'importation de nourriture toujours coûteuse en CO₂.

Eh bien, Mesdames et Messieurs les Député(e)s, un peu moins de cris effarouchés et un peu plus d'introspection, ça ne vous ferait pas de mal.

Chassot Claude (*VCG/MLG, SC*). Après une telle démonstration de vocabulaire de mon estimé collègue et ami Kolly, je crains de prendre la parole. Mais enfin, on va quand même y aller. Ayant le cuir assez épais, je ne risque rien. C'est une réflexion toute personnelle, Mesdames et Messieurs, chers et chères Collègues, nous sommes toutes et tous embarqués sur le Titanic du climat, qu'on le veuille ou non. Nous n'irons pas très loin, mais certainement très profond, si nous allégeons le navire en nous séparant des canots de sauvetage financiers que nous pouvons mettre à disposition sur plusieurs années. J'ai aussi de la sympathie pour mon collègue Demierre. J'espère que le moment venu il saura bien nager, mais en tout cas

il peut compter sur ma bouée, je serai à côté de lui. Nous avons bien dû à l'époque, le peuple fribourgeois, payer la facture de la H189, 320 millions pour 4 kilomètres. Personne n'a bronché. Quelques temps après, rebelote, le pont de la Poya, 211 millions. Alors, dans l'urgence, il faut passer à la caisse et personne ne dit rien. Je soutiendrai personnellement la démarche qui nous est proposée aujourd'hui. Partant du principe que je vis dans un canton, j'aime celui-ci et j'espère avoir assez d'air pour prolonger ma vie au moins jusqu'au dernier jour.

Schumacher Jean-Daniel (PLR/FDP, FV). Je parle sans lien d'intérêt, pour le groupe libéral-radical.

Je suis très embarrassé avec cette enveloppe, ce plan Marshall, que le peuple nous propose sous la houlette de mon collègue Eberle, qui est un pédopsychiatre qui connaît très bien ce que c'est que les urgences. On en a parlé ce matin, un peu tous azimuts. L'urgence, il y a deux manières de l'appréhender. Soit vous savez ce que vous avez à faire et vous faites les choses très rapidement et vous sauvez la situation. Si vous ne connaissez pas la situation, il y a un moment de réflexion que nous devons avoir. J'étais passionné par tous nos débats de ce matin et on y va tous de notre sauvetage du climat dans le canton, que ce soient les arbres, la biodiversité, les éoliennes ou pas ou encore le photovoltaïque, on a tous une idée là-dessus. Alors, vous imaginez si quelqu'un doit régler un problème d'urgence avec toutes ces idées, dès qu'il a les sous, qu'est-ce qu'il va faire? C'est la raison pour laquelle je dois prendre l'argument aussi du PLR. L'Etat, vous, nous tous, nous avons fait ce débat. Nous n'avons pas besoin d'argent maintenant, nous avons besoin de moyens. Nous avons le devoir de pouvoir réfléchir comment nous allons le faire. L'urgence climatique n'est pas une urgence vitale où la seconde est absolument importante, c'est un processus qui ne va aller plus vite que quelques années pour réagir. C'est un petit peu le tempo que nous avons donné durant la discussion précédente sur le Plan Climat. Alors ne bousculons pas les choses. Réfléchissons, parce que nous ne connaissons pas cette situation. Réfléchissons à toutes les implications qu'il est nécessaire de comprendre pour pouvoir prendre la décision appropriée.

On remercie le peuple, les collègues, mon collègue ou les messieurs qui sont à côté, de nous avoir offert cette enveloppe de 500 millions. Je crois que le canton a encore les ressources financières pour se financer quelque chose s'il le juge absolument nécessaire.

C'est pour cette raison que le PLR va refuser cette motion qui, somme toute, était extrêmement sympathique et a certainement donné un coup d'épéon ou d'étrier pour monter sur ce cheval de bataille qu'est le combat que nous devons mener pour garder notre environnement.

Dafflon Hubert (PDC/CVP, SC). J'interviens en tant que porte-parole du Centre, donc je vais vous faire un discours extrémiste centriste.

J'ai eu le plaisir de rencontrer les motionnaires ce printemps, dans le cadre d'une visioconférence avec une délégation de notre parti. J'ai trouvé que c'était très bien d'avoir cette prise de contact, de pouvoir échanger sur leurs arguments et notre vision des choses. Cela était déjà une bonne chose. C'était l'occasion pour moi de leur dire que mettre une enveloppe avec un montant forfaitaire de 500 millions, n'était pas très judicieux, bien au contraire, politiquement parlant au niveau du marketing politique. J'ai pris connaissance des axes de cette pétition: énergie bâtiments, mobilité, biodiversité, plan climat, exactement ce dont nous parlons régulièrement. Rien de nouveau, mais ce sont effectivement les points qui sont mis dans cette motion populaire. En lisant La Liberté cette semaine, j'apprends que les motionnaires disent: "Ah, ce qu'on veut c'est pour ça mais c'est en plus de tout ce que vous faites". Ce n'était pas mis comme ça dans la motion populaire, ce n'était pas "en plus de tout ce que vous faites". C'est peut-être la réponse du Conseil d'Etat qui a dû surprendre aussi les motionnaires, lorsqu'on voit les chiffres qui sont mis à ce moment-là.

Ceux qui étaient hier au club du bois à Belfaux, pour la sortie annuelle, ont pu se rendre compte que le réchauffement climatique était bien réel. Il est bien réel dans nos forêts fribourgeoises et ça, personne peut le contredire. On voit que les essences doivent s'adapter et les forestiers en tiennent compte. On n'aura de moins en moins d'épicéas en plaine et de plus en plus de chênes ou de hêtres, au besoin. Donc, ceci est en mouvement et on doit agir en toute connaissance de cause par rapport à ça.

Quels sont les moyens pour nous députés? Pour agir contre le réchauffement climatique, les moyens qu'on a ce sont les lois. J'apprends dans La Liberté du jour: le canton de Glaris décide d'interdire les chauffages à mazout. Je trouve franchement que c'est une bonne idée. On pourrait aller de l'avant avec une motion, parce qu'à mon avis, aujourd'hui, il n'y a plus aucune raison dans ce canton de faire encore un chauffage à mazout.

Cette motion dit que c'est avec l'argent qu'on va solutionner le problème. Pour ma part, je ne pense pas. Ça peut être une des solutions, mais l'argent n'est pas LA solution. Il y a beaucoup de choses qui peuvent être faites par la communication, la sensibilisation et l'information. C'est cela qu'il nous faut privilégier en l'état. Notre combat à tous, ce sont les énergies fossiles, énergies qui émettent le plus de CO₂. A titre personnel, j'ai été satisfait de la réponse du Conseil d'Etat. J'ai appris beaucoup de choses dans la réponse à cette motion populaire. On peut se rendre compte que les montants mis par le canton sur ces dix prochaines années correspondent plus ou moins au montant émis par les motionnaires sur ces différents points.

Le canton se bat dans les différents thèmes de l'énergie bâtiments, de la mobilité, des transports publics, de la biodiversité et des énergies renouvelables, on en a déjà parlé ce matin. Ce matin, nous avons voté le décret Plan Climat. La loi sur le climat est en consultation cette semaine et vous avez donc aussi le moyen de vous exprimer. On aura aussi certainement une loi qui va dans cette direction.

La politique durable est actuellement menée par le Conseil d'Etat. Personnellement, je suis satisfait de cette réponse que nous avons obtenue grâce à cette motion populaire. On le voit au niveau des lois. En juin on a voté la LIVAR, loi probablement la plus moderne de ce pays, qui tient justement compte de l'aspect respectueux de l'environnement des véhicules. On a parlé hier la même chose pour les bateaux fribourgeois. La motion a été adoptée et on va réviser la loi sur la tarification et l'imposition des bateaux. Je suis en train de présider la loi sur la mobilité. On avance bien et on va certainement vous la soumettre encore en novembre. C'est notre souhait. Là aussi, on tient compte de tout l'aspect transports publics, mobilité douce et plan de mobilité. Vous serez surpris en bien par l'effet actuellement des mesures qui sont prises au niveau cantonal.

Le réchauffement climatique est un fait. C'est un réflexe de tout instant pour nous. Les questions que j'ai pour le Conseil d'Etat sont les suivantes:

1. Ne pourrait-on pas instaurer systématiquement dans tout décret, comme on le fait pour différents autres domaines, le principe du réchauffement climatique? Pour chaque décision qui est prise ici, qu'on sache la conséquence positive ou négative sur le réchauffement climatique. On a toujours dans la Boussole 21 l'aspect environnemental, mais on devrait avoir à mon avis une rubrique particulière.
2. Avons-nous le personnel à l'Etat de Fribourg pour gérer correctement tous les projets qui vont dans cette bonne direction? Je pense que ce serait vraiment important, soit aussi au niveau du personnel transversal entre les différentes administrations.

In fine, le centre dans sa grande majorité et à une exception près votera non à cette motion populaire.

Mutter Christa (*VCG/MLG, FV*). J'aimerais d'abord vous rassurer, Monsieur le député Kolly, sur le fait que je ne suis pas en campagne électorale. Je ne me représente pas et cela va vous enlever une épine du pied. Mais quand j'entends un administrateur du Groupe E vanter l'énergie nucléaire, en 2021, je me demande quand même comment on choisit les administrateurs. Peut-être qu'il faut vous renseigner dans votre entreprise sur cette énergie dangereuse, mais aussi la plus coûteuse et la moins rentable. Je pense que les spécialistes du Groupe E ne partagent pas votre avis.

Quant à cette motion populaire, je la qualifierai avec trois adjectifs: réaliste, réfléchi et nécessaire. Réaliste, on peut voter ici dans cette enceinte de très gros montants. Je me rappelle qu'il y a quelques années on a engagé quelque 660 millions pour des projets routiers au bout de deux heures de discussions, quelque chose comme ça. Là, ça paraissait tout à fait réaliste et possible, donc on a commandé le béton et on a fait sans aucun problème. Si on veut engager de très gros moyens, on peut. Mais, je trouve que ce groupe est allé bien au-delà, puisqu'il a bien réfléchi. Il a identifié 5 programmes conséquents, dont la structure est connue à l'Etat de Fribourg et qui ont besoin d'actions et de moyens. Donc, l'affectation de cette motion populaire est connue et possible.

Ensuite, ce qui me tient à coeur, c'est surtout l'adjectif "nécessaire". Monsieur le Député Kolly, moi, je réfléchis avec du recul, parce que j'ai du recul sur ce thème. Je m'en occupe depuis plus de 30 ans. A l'époque, la problématique était déjà connue dans ses grandes lignes. Mais, avec chaque rapport du GIEC, les informations sont devenues plus précises et plus alarmistes. Aujourd'hui, comme le professeur Dominique Baur, on ne parle plus de changement climatique, parce que ça minimise la problématique. On ne parle plus de réchauffement climatique, parce qu'il y a bien d'autres effets, qui sont déjà visibles partout. En Suisse, il y a déjà des villages qui sont devenus inhabitables parce que le sol est devenu instable à cause du réchauffement climatique. Donc là, le réchauffement et la déstabilisation des terrains.

Après, on doit dire que les spécialistes du GIEC ne parlent plus de crise climatique, parce qu'une crise est passagère. Aujourd'hui, les spécialistes utilisent le terme de "catastrophe climatique", parce que c'est le seul qui est adéquat. L'action que nous propose cette motion populaire est surtout nécessaire parce que la mémoire d'homme est trop courte. Ce que nous faisons aujourd'hui pour le climat, ce sont les effets auxquels seront soumis nos enfants et nos petits-enfants. Ce que nous faisons aujourd'hui fera son effet dans 50-100 ans. Les effets que nous voyons aujourd'hui, c'est notre génération et celle de nos parents qui les ont mis en route, avec l'utilisation des énergies fossiles.

Dans ce sens-là, cette motion populaire est réaliste, réfléchi, nécessaire et urgente, je voterai donc oui.

Bürgisser Nicolas (*PLR/FDP, SE*). Meine Interessenbindung: Ich bin Kunde und Besitzer eines SBB-Generalabonnements und fahre so oft wie möglich mit dem öffentlichen Verkehr und versuche so - persönlich - das Klima zu schützen. Eben, Klimaschutz fängt bei jedem selber an. Vieles ist heute leider reiner Wahlkampf, so auch die vorliegende Volksmotion, welche vor allem von linken Kreisen eingebracht worden ist.

Dem Klima kann man aber nur mit Tatbeweisen helfen, mit Ehrlichkeit, welche ich bei dieser linken Volksmotion schwer vermisse.

Persönlich fahre ich, wie gesagt, so oft wie möglich mit dem Zug oder Bus. Auch unsere Gemeinden im Sensebezirk, alle Sensler Gemeinden, haben mit der Erlangung des Labels "Energiestadt Schweiz" einen grossen Schritt für ein besseres Klima gemacht. Alle Sensler Gemeinden machten dies, bereits vor acht Jahren. Uns ist dies selber in den Sinn gekommen, denn wir wollen ja das Klima ehrlich und mit Taten schützen.

Ja, einfach Tatbeweise, realisierte Massnahmen, nicht warme Luft in Form von irrealistischen Vorschlägen, hinter welchen nur Wahlkampfaktik und Angstmacherei gegenüber der Bevölkerung steht.

Ich freue mich daher auf die ganz persönlichen Tatbeweise der Volksmotionsverfasser.

Mauron Pierre (*PS/SP, GR*). Je ne pouvais pas juste avant midi laisser notre collègue, le député Kolly, dans un tel état d'émoi, de stupeur et d'excitation sans lui venir en aide immédiatement. Monsieur Kolly, je crois vraiment que l'heure de la tisane calmante a sonné et j'en conseille même deux.

Nous n'avons pas la même façon d'aborder le sujet, mais nous avons les mêmes préoccupations. Ce réchauffement climatique, cette urgence climatique et les dégâts qui vont avec sont un fait que je crois que vous admettez. Nous prônons des mesures urgentes, vous prônez des mesures tout à fait différentes. Par exemple, avec la loi sur le CO₂ dernièrement, votre parti l'a combattue. M. Page expliquait à qui vou l'entendre que les mesures que l'on prenait ici ne servaient à rien comparées à ce que peut faire la Chine ou les Etats-Unis. Vous critiquez tous les extrémistes écologistes, eh bien ils étaient de votre côté pour que cette loi ne passe pas et c'est bien dommage. Vous dites que le groupe E et l'Etat en font déjà assez. Nous trouvons nous justement qu'ils n'en font largement pas assez. Peut-être qu'il faudrait que vous fréquentiez un tout petit peu plus les plus jeunes (apprentis, étudiants, jeunes pères et mères de famille) qui, certes, sont souvent de gauche, mais vous diront les craintes qu'ils ont et au bout d'un moment le sens qu'il donne à leur vie et à leurs activités lorsqu'ils voient que finalement, à très court terme, ces catastrophes vont arriver.

Vous parlez tout le temps de responsabilité individuelle. Je me demande d'ailleurs pourquoi vous n'avez pas renoncé à l'aide de la commune pour votre vélo, à l'aide de l'Etat pour vos panneaux solaires et autres réfections de maison, parce que finalement ce sont des subventions étatiques que vous haïssez profondément.

Nous estimons nous qu'il est urgent et important que les lignes soient bougées. Cette motion populaire nous fait part d'un sentiment de la population que quelque chose ne va pas. Vous avez vu dans la rue combien de personnes étaient là. Ca n'est pas du populisme, c'est une réalité. D'ailleurs, avec votre collègue Collaud, vous venez souvent avec cet argument populiste. Est-ce qu'il est populiste d'être pour ou contre les éoliennes, d'être pour ou contre le rehaussement des barrages? Je crois que ce terme doit être enlevé et venons-en en fait au débat d'idées. Entre les gens qui proposent des motions populaires pour donner 500 millions afin de lutter contre l'urgence climatique ou les gens qui vont allumer des feux d'alertes sur les bords de la Gouglera, moi je préfère ces gens qui font un débat de fond et qui vont pour lutter contre un vrai problème. Il s'agit de donner un signe et de faire en sorte que le canton prenne conscience de ceci. 500 millions à l'heure actuelle, ce n'est rien du tout pour le canton de Fribourg. Les conséquences vont être 10 fois plus importantes.

Alors, maintenant que vous avez bu votre tisane, peut-être qu'avec plus de raison vous admettez ceci et que seul l'Etat peut investir des montants pareils, seul l'Etat peut faire quelque chose et s'il vous plaît, en toute urgence.

Müller Chantal (*PS/SP, LA*). Je suis de gauche et je suis en campagne, donc selon le député Kolly je dois prendre la parole.

Ich widerspreche dem Kollegen Schuhmacher: Es ist eine akute Krisensituation. Der Patient, also unsere Erde, ist kurz vor dem Stillstand und wie Sie doch wissen, Herr Schuhmacher: Die beste Reanimation ist die, welche verhindert werden kann.

Herr Kollege Bürgisser: Sie wissen ganz genau, dass wir Linken uns hier nicht nur während den Wahlen für das Klima einsetzen.

D'ailleurs, le jour de dépassement, le jour où la Suisse a consommé toutes les ressources naturelles auxquelles elle aurait eu droit en 2021 était le 11 mai.

Ich bitte Sie, liebe hier Anwesenden, dieser Motion zuzustimmen.

On est aujourd'hui toutes et tous un peu extrémistes.

Vonlanthen Rudolf (*PLR/FDP, SE*). Meine Interessenbindung: Ich bin Präsident des Hauseigentümergebietes Freiburg.

Dass ein Klimawandel stattfindet, ist nicht bestritten und dass wir dagegen viel unternehmen, ebenfalls nicht. Dass die Schweiz, insbesondere der Kanton Freiburg, vorbildlich unterwegs ist, zeigt folgendes Beispiel: Ohne Zwangsmassnahmen und ohne Verbote investieren die Schweizer Hauseigentümerinnen und Hauseigentümer jährlich schon heute 20 Milliarden Franken in den Gebäudebereich. Diese Investitionen haben dazu beigetragen, den Treibhausgasausstoss beim Gebäudepark

von 1990 bis 2019 um 35 Prozent zu senken, obwohl die Bevölkerung zunahm und der Gebäudepark ebenfalls um 25 Prozent wuchs.

Die grössten Umweltsünder sind China, die USA, Indien und Russland. Die Schweiz hingegen gehört schon heute zu den grünsten Ländern auf der ganzen Welt. Wir finden uns nach Dänemark und Luxemburg an dritter Stelle. Wir sind also auf dem richtigen Weg, insbesondere auch unser Kanton.

Lassen wir unsere Errungenschaften nicht durch das Gejammer der Grünen kaputtmachen. Die übertriebenen Forderungen der Grünen und der linken Ökofundis, die nur feststellen, fordern, aber schlussendlich jede saubere Energie erschweren oder gar verhindern, müssen entschieden abgelehnt werden - somit auch die vorliegende Volksmotion.

Steiert Jean-François, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. J'aimerais tout d'abord remercier les motionnaires, les jeunes engagés dans la grève du climat, l'association des grands-parents pour le climat de Fribourg, mais aussi tous les autres mouvements citoyens, de grandes entreprises privées d'ailleurs aussi, parce que de tous les côtés nous avons des incitations à la réflexion sur le climat et cela ne fait certainement pas de mal. Je les remercie, tout comme une entreprise privée que j'ai découverte hier, qui n'est pas réputée écologiste, ni extrémiste, ni fondamentaliste, mais qui s'est fixée comme objectif la neutralité carbone pour 2030. Elle est dans la production pharmaceutique et je trouve ces choses-là intéressantes. Ça met un peu les curseurs dans un monde réaliste. Je remercie donc tout le monde, y compris l'industrie privée qui s'engage dans ce domaine-là, parfois, pour les discussions que nous avons pu avoir, pour les impulsions qui nous ont été données, pour les échanges parfois en compagnie de certains de mes collègues du Conseil d'Etat, qui ont contribué à sensibiliser la population et les autorités à l'urgence d'agir à tous les niveaux pour adapter notre société aux changements climatiques déjà en cours et pour contribuer, à l'échelle de notre canton, à l'effort qui doit être accompli sur l'ensemble de la planète pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Les nombreuses discussions de ces dernières années ont permis au canton de Fribourg d'être plutôt parmi les bons élèves de Suisse, mais comme nous avons déjà mené le débat sur l'objet précédent, je ne vais pas me répéter.

Quelques éléments-clé maintenant. Fribourg:

- > a fixé les objectifs pour les gaz à effet de serre, c'est-à-dire: réduction de moitié pour 2030 à 0 pour 2050;
- > est le premier canton à prévoir un projet de loi cantonale sur le climat, projet qui vient d'être mise en consultation;
- > fait partie de la minorité des cantons qui ont prévu des plans climat; en francs par habitant ces montants ne nous placent pas tout en haut du classement des cantons relatif aux investissements dans le climat mais largement au-dessus de la moyenne suisse, même si ces classements sont difficiles comme déjà discuté.

Le mérite en revient aussi au mouvement qui met en évidence les changements climatiques et leurs effets sur l'humain.

Ich bin zwar auch im Wahlkampf, wie wahrscheinlich die Mehrheit hier im Saale. Ich bin aber nicht der Meinung, dass ich hier noch eingreifen muss zu den verschiedenen Äusserungen, die diesbezüglich gemacht wurden. Insofern möchte ich nur wiederholen: Der Staatsrat ist global der Meinung, dass viele der Ziele der Motionäre bereits angegangen werden, wie die Tabelle auf der vorletzten Seite des Berichts des Staatsrates zeigt, den Sie erwähnt haben. Ohne in die Details zu gehen: Sie sehen in der ersten Spalte, was der Staatsrat bereits macht. Das sind Beträge, die in den Budgets drinnen sind, beziehungsweise im Finanzplan für die nächsten fünf Jahre. Diese Beträge werden ausgegeben. Es gibt in verschiedenen Zeilen bereits in der ersten Spalte Zusatzbeträge, wenn man sieht, dass der Staatsrat - mit Ihrer Unterstützung im Übrigen - zusätzliche Beträge bereits vorgesehen hat. Das betrifft insbesondere die Biodiversität, den regionalen Personenverkehr mit relevanten Kostenzunahmen, weil wir mehr an Produkten einkaufen und damit auch mehr Menschen dazu bewegen, dass sie den öV benutzen. Es betrifft auch den lokalen und den Aggloverkehr, wo bereits Zuschläge drinnen sind.

Wenn man die zweite beziehungsweise die dritte Spalte anschaut, sieht man zusätzliche Beträge, die geplant sind. Auch hier sind es Beträge für die Biodiversität, für den Wald als CO₂-Speicher, Beträge im Verhältnis mit der Wasserwirtschaft, das betrifft auch die Landwirtschaft. Sie sehen grössere Beträge im Bereich des Langsamverkehrs und des öffentlichen Verkehrs. Das sind Beträge, die zusätzlich zu den bereits vorgesehenen Beträgen des Staatsrats dazukommen.

Einzelne Entscheide müssen noch gefällt werden, sowohl vom Staatsrat als auch vom Grossen Rat.

Das bringt uns - nur wenn wir diese Zusatzbeträge anschauen - auf 100 bis 170 Millionen Franken für eine Fünfjahrestranche. Dazu kommt das Dekret, das der Staatsrat Ihnen vorbringen sollte bis Ende Jahr oder Anfang nächstes Jahr zur energetischen Sanierung des eigenen Immobilienbestandes des Staates Freiburg. Wir planen im Moment ein Dekret in der Grössenordnung von 100 Millionen Franken. Wenn man das zusammenzählt, kommen wir auf ca. 200 bis 270 Millionen Franken in der Grössenordnung auf fünf Jahre. Das wären dann in etwa 500 bis 540 Millionen Franken in zehn Jahren. Das heisst, wie das Grossrätin Mutter gesagt hat, die Motion ist realistisch. Sie ist so realistisch, dass der Staatsrat davon ausgeht, dass sie weitgehend erfüllt ist, zumindest, was die Ausgaben betrifft.

Natürlich wird das Geld nicht aus einem Fonds genommen, auch nicht aus dem Vermögen - das würde nicht mehr ganz reichen -, Anleihen, die auch vorgeschlagen wurden, sind nicht unbedingt sinnföhrnd, wenn man das über das ordentliche Budget bezahlen kann. Aber das ist dann hier eine finanztechnische Frage.

Es wurde verschiedentlich auf die Personalressourcen hingewiesen. Ich höre dies als eine Sorge, die weit über die Links-Rechts-Fronten geäussert wurde, von Vertretern praktisch aller Fraktionen. Ich habe, unabhängig von der Tatsache, wer ab dem 1. Januar dem Raumplanungsdirektion vorstehen wird, Vorkehrungen getroffen, damit der Staatsrat im Rahmen seiner Budgetdiskussion im nächsten Frühjahr über die notwendigen personellen Ressourcen für die Umsetzung eines ambitionierten Klimaplanes befinden kann.

Zuletzt: Geld ist nicht alles, auch bei den Vergleichen nicht. Verschiedene von Ihnen haben das erwähnt. Es gibt natürlich Massnahmen, die relativ grossen Einfluss auf das Klima haben, die nichts kosten, zumindest nichts im Budget des Staates. Man zieht dabei beispielsweise raumplanerische Massnahmen in Betracht. Wenn Sie schauen, dass mehr Menschen an Orten wohnen, wo sie mit dem öV oder dem Langsamverkehr unterwegs sein können, dann tun Sie mehr fürs Klima, ohne dass nur ein Rappen Ausgaben im Budget des Staatshaushalts auftritt.

Wie Grossrätin Mutter gesagt hat - um sie noch einmal zu zitieren: "Die Motion ist realistisch, das zeigt die Tabelle des Staatsrates sehr deutlich, der davon ausgeht, dass die Umsetzung der Ziele bereits unterwegs ist und sie deshalb nicht verabschiedet werden muss." In diesem Sinne empfehle ich Ihnen, der Empfehlung des Staatsrates zu folgen.

> Au vote, la prise en considération de cette motion populaire est refusée par 52 voix contre 34. Il y a 1 abstention.

Ont voté Oui : Total 34

Marmier Bruno (SC,VCG/MLG), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Michellod Savio (VE,PLR/FDP), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Berset Solange (SC,PS/SP), Moussa Elias (FV,PS/SP), Müller Chantal (LA,PS/SP), Piller Benoît (SC,PS/SP), Rey Benoît (FV,VCG/MLG), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Ghielmini Krayenbühl Paola (SC,VCG/MLG), Favre Anne (GR,PS/SP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Flechtner Olivier (SE,PS/SP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Senti Julia (LA,PS/SP), Berset Christel (FV,PS/SP), Fagherazzi-Barras Martine (SC,PS/SP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,VCG/MLG), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Kirthana Wickramasingam (GR,PS/SP)

Ont voté Non : Total 52

Julmy Markus (SE,PDC/CVP), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Cotting Charly (SC,PLR/FDP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Altermatt Bernhard (FV,PDC/CVP), Morand Jacques (GR,PLR/FDP), Bündel Daniel (SE,PDC/CVP), Kaltenrieder André (LA,PLR/FDP), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Dorthe Sébastien (SC,PLR/FDP), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Bapst Bernard (GR,UDC/SVP), Schwaller-Merkle Esther (SE,PDC/CVP), Collomb Eric (BR,PDC/CVP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Glasson Benoît (GR,PLR/FDP), Moënnat Pascal (GR,PDC/CVP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/FDP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC/SVP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Lauber Pascal (GR,PLR/FDP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Wüthrich Peter (BR,PLR/FDP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Demierre Philippe (GL,UDC/SVP), Schär Gilberte (LA,UDC/SVP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Denervaud Caroline (SC,PDC/CVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP)

Se sont abstenus : Total 1

Aebischer Susanne (LA,PDC/CVP)

> Cet objet est ainsi liquidé.

—

Résolution 2021-GC-124

Urgence climatique

Auteur-s:	Bonny David (<i>PS/SP, SC</i>) Pasquier Nicolas (<i>VCG/MLG, GR</i>)
Dépôt:	07.09.2021 (<i>BGC septembre 2021, p. 3268</i>)
Développement:	07.09.2021 (<i>BGC septembre 2021, p. 3268</i>)

Prise en considération

Bonny David (*PS/SP, SC*). J'ai l'honneur de vous présenter cette résolution sur l'urgence climatique, une résolution symbolique et non contraignante. Elle permet de considérer la situation climatique. Par situation climatique, on entend équilibre météorologique, mais aussi équilibre des écosystèmes et par écosystèmes, y compris la biodiversité, ce qui répondra à une remarque de ce matin de la part d'une députée. Cette résolution veut donner un signe à la jeunesse en particulier. Pour rappel, en 2019, le parti socialiste avait déposé une résolution, par les députés Benoît Piller et Xavier Ganioz, qui avait été acceptée et qui demandait des assises du climat.

Pour l'urgence, nous l'avions évoquée dans le cadre du décret sur le Plan Climat, mais ça ne paraissait pas opportun de maintenir à ce niveau-là cet amendement.

Nous sommes donc ici avec une résolution qui a été acceptée dans des communes de notre pays, dans plusieurs Parlements du pays, mais aussi à l'étranger, comme par exemple au Parlement anglais. La résolution présentée ce matin a été déposée par des députés de droite et acceptée dans un Parlement cantonal. Elle est même rédigée de manière plus simple, sans aucune contrainte. Comme vous avez pu le lire, il n'y a en fait aucune demande de changement de société, ni une exigence d'abandonner son véhicule, ni une interdiction de prendre l'avion. Rien de cela. L'urgence climatique est le fait de reconnaître la problématique liée au réchauffement climatique et la volonté de lancer un appel symbolique, en particulier à la jeunesse de notre canton, qui a le plus à perdre et qui descend régulièrement dans la rue pour interpeler les politiques.

La validation de la résolution permettra de leur répondre: "Nous vous entendons."

Schär Gilberte (*UDC/SVP, LA*). Mes liens d'intérêts: je suis membre de la Commission consultative de l'énergie de la Ville de Fribourg.

Le groupe de l'Union démocratique du centre a examiné avec attention la résolution demandant que le Grand Conseil du canton de Fribourg déclare l'urgence climatique et reconnaisse la nécessité d'atténuer le changement climatique et ses graves conséquences comme l'une des tâches prioritaires du canton.

Depuis 2019 déjà, le Conseil d'Etat a placé le thème de l'urgence climatique parmi les sujets prioritaires de son agenda, se ralliant ainsi aux objectifs de la Confédération, entre autres:

- > adapter les différentes zones du territoire aux changements climatiques,
- > abolir la dépendance aux énergies fossiles,
- > réduire les émissions de gaz à effet de serre de 50% d'ici 2030 et de 100% d'ici 2050.

Notre Gouvernement a élaboré un Plan Climat Cantonal, permettant de suivre l'évolution et les travaux à envisager pour atteindre l'objectif. Il a créé un plan cantonal et élaboré une base légale. Une plateforme d'accompagnement a été mise en ligne, destinée au grand public. Le but est bien de sensibiliser tout un chacun aux enjeux climatiques. Plusieurs programmes et mesures ont été mis en place, comme la stratégie de développement durable, le programme bâtiments, le plan sectoriel vélos, etc. Sans entrer dans le détail des budgets, le Plan Climat coûte à lui seul plus de 22 millions de francs, à répartir sur 5 ans. Toutes ces démarches sont à saluer et, à mon avis, sont suffisantes. Mettons en place ce qui est programmé, en respectant les budgets impartis et analysons régulièrement les effets et la distance à compter pour atteindre les objectifs, tout cela sans influence émotionnelle et surtout sans oublier la volonté populaire ressortie des urnes le 13 juin dernier.

Le groupe de l'Union démocratique du centre propose donc de ne pas prendre en considération la résolution Urgence climatique et de faire confiance à notre Gouvernement afin de gérer au mieux le thème du climat demandant une attention particulière.

Altermatt Bernhard (*PDC/CVP, FV*). Je prends la parole au nom du groupe Le Centre, qui est conscient de l'impératif pour notre collectivité de prendre les mesures nécessaires pour ralentir, stopper et inverser le réchauffement climatique. J'en veux

pour signe tangible notre soutien unanime au crédit que nous venons de voter pour mettre en oeuvre le Plan Climat et la résolution introduite par M^{me} Susanne Aebischer, qui nous sera soumise.

Nous nous sommes opposés plus tôt à la motion populaire demandant un chèque en blanc à hauteur de 500 millions de francs, comme nous allons nous opposer à la résolution déclarant l'urgence climatique.

Wir tun dies einerseits, weil die erwähnten Summen, so enorm sie auf den ersten Blick scheinen mögen, wohl nicht genügen, um wirklich Gegensteuer zu geben. Andererseits tun wir es, weil uns die Erklärung eines Notstandes quasi auf Reserve nicht dienlich scheint, um den Menschen mit Zuversicht und Tatendrang einen Weg in eine lebenswerte Zukunft aufzuzeigen. Vor allem aber ist der Fokus allein auf das Klima unvollständig und sicher ungenügend.

Meine Damen und Herren, die Nachhaltigkeit in unserer Entwicklung muss ein zentrales Ziel unserer politischer Anstrengungen sein und zwar nicht nur in Bezug auf das Klima. Richtig gelebte und angestrebte Nachhaltigkeit hat *drei* Dimensionen: die gesellschaftliche Dimension, die wirtschaftlich-finanzielle Dimension und die umweltpolitische Dimension, zu der auch die Klimapolitik gehört.

Notre groupe est de l'avis que le canton doit se donner les moyens d'avancer sur la voie d'une durabilité durable, soit une durabilité qui inclue les trois volets: la durabilité sociale, la durabilité économique et la durabilité environnementale. Ce n'est qu'en pratiquant une approche qui se focalise résolument sur les trois piliers que Fribourg pourra faire sa contribution à un monde meilleur.

Osons imaginer une telle politique d'investissement dans la durabilité complète et il y a une forte chance que nous constaterons que 500 millions ne suffiront pas, que la déclaration d'un état d'urgence est peu utile, qu'il va falloir un effort conséquent dans la longue durée et qu'il faut donc systématiquement inclure tous les aspects et toutes les forces dans nos réflexions et décisions.

Es gibt in allen Fraktionen Vertreterinnen und Vertreter, die diese Auffassung teilen und ich bin überzeugt, dass dies der richtige Weg ist. Die anstehenden Herausforderungen erfordern überparteiliche Anstrengungen. Sie benötigen einen umfassenden Ansatz und sie brauchen die Überzeugung und den Willen aller hier Versammelten. Schieben wir das Thema nicht auf die lange Bank, sondern nehmen wir Anlauf. In wenigen Monaten beginnt eine neue Legislatur und unsere Fraktion ist der festen Überzeugung, dass es eine Legislatur der Nachhaltigkeit sein wird. Dazu brauchen wir gemeinsames, koordiniertes und kooperatives Vorgehen, gerade auch hier in diesem Rat. Unsere Fraktion bietet dazu Hand und sichert Ihnen den Willen zur überparteilichen Zusammenarbeit in diesem wichtigen Dossier zu.

Pasquier Nicolas (VCG/MLG, GR). Je voulais revenir sur quelques aspects, notamment sur la raison de déclarer l'urgence climatique. Déclarer l'urgence climatique n'est pas déclarer un état d'urgence où le Parlement renonce à toute compétence. J'ai eu cette critique lors des discussions. En ce sens, la traduction allemande *Klimanotstand* n'est pas satisfaisante et peut être mal comprise. Non, c'est juste accepter les faits scientifiques, qui nous indiquent que le système climatique se rapproche d'un point de non-retour, un point de bascule. A ce titre, il faut bien comprendre que le climat n'est pas un système linéaire qui évolue lentement, mais un système qui peut basculer dans un état différent. Vous savez tous que les glaces fondent, que ce soit aux pôles ou dans nos Alpes, et que lorsqu'ils fondent ils libèrent des surfaces plus foncées qui vont absorber davantage le rayonnement solaire et réchauffer davantage aussi le climat globalement et localement. C'est une des raisons pour lesquelles le climat se réchauffe plus rapidement sur les continents et dans les Alpes aussi. C'est un exemple de point de bascule, mais il en existe d'autres: la baisse de la photosynthèse, la libération de grandes quantités de méthane contenues actuellement dans le permafrost. On peut donc comprendre que le système climatique peut s'emballer. Afin d'éviter que cela ne se produise, il faut reconnaître que les politiques de développement durable et de transition écologique telles que mises en place par le passé sont actuellement insuffisantes, puisque le réchauffement global s'accroît et que les émissions annuelles mondiales ont augmenté depuis 1990, date de référence du protocole de Kyoto.

En Suisse, on n'est malheureusement pas meilleurs que les autres, puisqu'on procède aussi actuellement à une délocalisation de nos émissions dans d'autres pays, au travers des produits de consommation que nous importons. Donc, pourquoi voter une déclaration d'urgence climatique? C'est d'abord une première étape surtout symbolique et nécessaire pour prendre conscience de la situation et pour commencer la recherche de solutions plus ambitieuses et collectives adaptées à cette situation exceptionnelle. Il faudra donc engager des moyens probablement plus importants, pour atteindre effectivement les objectifs de réduction annoncés par le Conseil d'Etat et pour éviter de franchir le point de bascule ainsi que pour s'adapter au réchauffement climatique.

Donc, afin de s'engager dans ce processus qui doit avoir lieu rapidement, j'invite le Grand Conseil à adopter cette résolution déclarant l'urgence climatique.

Bonny David (PS/SP, SC). Je trouve dommage quand j'entends les interventions, qu'on a deux résolutions identiques et qu'on puisse en refuser une. Pour le PS, la gauche, ce qui est finalement important c'est le fond, c'est l'urgence, la durabilité, la

biodiversité. Ceci est compris dans les deux résolutions. Vous enlevez les noms des personnes qui ont déposé les résolutions, vous les montrez à un journaliste ou à vos amis, il n'y a personne qui arrivera à dire que celle-ci était de gauche et celle-ci de droite. Elles sont identiques. Le fond est le même. Nous, c'est ce qui nous intéresse. Nous allons donc oeuvrer pour le bien commun, c'est notre intérêt, on est aussi au-dessus de ces clivages partisans de cette matinée. On va soutenir les deux résolutions, puisqu'elles sont identiques. On ne prendra donc pas la parole tout à l'heure, puisqu'on la soutient et on donne les arguments pour celle-ci. De plus, on ne va surtout pas s'abaisser au niveau de la cour d'école.

> Au vote, la prise en considération de cette résolution est refusée par 41 voix contre 30. Il y a 1 abstention.

Ont voté Oui : Total 30

Marmier Bruno (SC,VCG/MLG), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Berset Solange (SC,PS/SP), Moussa Elias (FV,PS/SP), Müller Chantal (LA,PS/SP), Piller Benoît (SC,PS/SP), Rey Benoît (FV,VCG/MLG), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Ghielmini Kraysenbühl Paola (SC,VCG/MLG), Favre Anne (GR,PS/SP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Flechtner Olivier (SE,PS/SP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Senti Julia (LA,PS/SP), Berset Christel (FV,PS/SP), Fagherazzi-Barras Martine (SC,PS/SP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,VCG/MLG), Kirthana Wickramasingam (GR,PS/SP)

Ont voté Non : Total 41

Julmy Markus (SE,PDC/CVP), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Cotting Charly (SC,PLR/FDP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Altermatt Bernhard (FV,PDC/CVP), Morand Jacques (GR,PLR/FDP), Bürdel Daniel (SE,PDC/CVP), Kaltenrieder André (LA,PLR/FDP), Dorthe Sébastien (SC,PLR/FDP), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Bapst Bernard (GR,UDC/SVP), Schwaller-Merkle Esther (SE,PDC/CVP), Collomb Eric (BR,PDC/CVP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC/SVP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Wüthrich Peter (BR,PLR/FDP), Schär Gilberte (LA,UDC/SVP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Denervaud Caroline (SC,PDC/CVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Moënnat Pascal (GR,PDC/CVP)

Se sont abstenus : Total 1

Aebischer Susanne (LA,PDC/CVP).

Résolution 2021-GC-125

Le Grand Conseil déclare l'urgence d'agir contre la menace qui pèse sous forme du réchauffement climatique et de la pollution à son origine sur notre habitat et notre biodiversité et privilégie les solutions qui prennent en compte les dimensions de la durabilité.

Auteur-s:	Schwander Susanne (PLR/FDP, LA) Aebischer Susanne (PDC/CVP, LA)
Dépôt:	09.09.2021 (BGC septembre 2021, p. 3268)
Développement:	09.09.2021 (BGC septembre 2021, p. 3268)

Prise en considération

Aebischer Susanne (PDC/CVP, LA). Je déclare mes liens d'intérêts: j'agis aujourd'hui surtout dans mon rôle de coordinatrice du club de la durabilité.

Avec Suzanne Schwander et un total de 50 cosignataires, nous vous invitons aujourd'hui à vous prononcer sur la résolution qui déclare l'imminence de la menace que représente le réchauffement climatique et la pollution environnementale sous-jacente pour notre espace vital et pour la biodiversité.

Le Grand Conseil privilégie les solutions qui prennent en compte les dimensions de la durabilité. Notre collègue Christel Berset avait déjà proposé dans la Commission sur le Plan Climat de déclarer l'urgence climatique. Ayant initié avec Miriam Ballmer et d'autres représentants de presque tous les groupes parlementaires ici présents le club de la durabilité, nous avons pu observer les différents soucis et les différentes opinions des divers partis politiques aujourd'hui présents. Il nous semble important de statuer aujourd'hui une résolution qui peut fédérer tous les groupes parlementaires. Pour moi, il s'agissait d'une grande preuve de confiance et on a réussi dans la formulation présente à avoir 50 personnes qui ont cosigné cette résolution. Comme l'a dit aussi notre collègue Antoinette de Weck, il n'y a pas que le climat, il y a aussi la pollution qui nous fait des soucis et qui a des effets sur l'environnement, ainsi que la menace pour la biodiversité. Avec Suzanne Schwander, corédactrice, Esther Schwaller et Madeleine Hayoz, il nous semble important qu'on parle aussi des solutions envisagées et des solutions à trouver dans les dimensions de la durabilité, notamment les aspects économiques, sociétales et écologiques. C'est pourquoi les demandes qu'on aimerait ajouter à cette résolution sont les suivantes:

- > Le Grand Conseil déclare cette imminence, prend ces menaces au sérieux et privilégie les solutions qui prennent en compte les dimensions de la durabilité.
- > Le Grand Conseil invite aussi la population du canton de Fribourg à prendre acte de la menace et de l'impact possible sur notre canton, puis invite le Conseil d'Etat à informer la population par des moyens simples et efficaces et à l'impliquer pour trouver des solutions.
- > Le Grand Conseil invite le Conseil d'Etat à traiter les questions du réchauffement climatique et des menaces environnementales avec la priorité nécessaire et à créer au sein de l'administration cantonale des structures appropriées et interdisciplinaires permettant un travail transversal et dotant ses organes des compétences nécessaires. Il est également nécessaire de regrouper les ressources existantes et, seulement si nécessaire, de nouvelles ressources à cette fin.
- > Le Grand Conseil invite le Conseil d'Etat à tout mettre en oeuvre pour intervenir au niveau cantonal, mais aussi au niveau national, voire international, afin de trouver des solutions durables et globales.

Avec ces commentaires, je vous invite à soutenir cette résolution aujourd'hui.

Schär Gilberte (*UDC/SVP, LA*). Mes liens d'intérêts: je suis membre de la Commission consultative de l'énergie de la Ville de Fribourg.

Le groupe de l'Union démocratique du centre a examiné avec intention la résolution. Il est demandé au Conseil d'Etat de renseigner la population et d'impliquer cette dernière à trouver des solutions. La transparence, la durabilité et la vision à long terme sont des éléments qui permettent une approche réfléchie du problème climatique.

Je rappelle que le canton de Fribourg est situé dans le peloton de tête, au niveau suisse, question mesures pour la protection de l'environnement.

Quant à la question évoquée par les auteurs sur la capacité de l'administration cantonale à pouvoir faire face à ce problème, je pense qu'en cas de réel besoin, la Direction concernée peut faire appel à des entreprises externes de l'économie privée et non créer des postes supplémentaires de travail à l'Etat.

Le groupe de l'Union démocratique du centre est assez divisé sur la question. A titre personnel, je peux m'y rallier et prendre en considération cette résolution.

Schumacher Jean-Daniel (*PLR/FDP, FV*). Je n'ai pas de lien d'intérêt, hormis que je faisais partie de la Commission sur le Plan Climat.

J'aimerais quand même vous raconter comment ces deux objets sont arrivés ici. L'objet précédent et l'objet actuel ont été faits par les membres de la Commission Climat. La grande discussion est de savoir s'il existe une urgence climatique, oui ou non, et nous avons estimé que ce n'était pas dans un décret qu'il fallait mettre un tel argument. Soudain, on se retrouve ici à discuter sur deux objets. C'est un peu dommage, parce que ça donne une mauvaise image à nos élus et à la population si on essaie de se chipoter pour savoir qui a le *lead* sur telle ou telle opinion.

Je reviens sur le Plan Climat. On a mis en évidence les deux plus grands dangers pour le canton de Fribourg: le trop d'eau, le pas assez d'eau et la température qui monte. Alors unissons-nous derrière ces dangers imminents et acceptons cette résolution, comme personnes conscientes des problèmes et des dangers auxquels nous devons faire face dans le futur.

Le groupe libéral-radical acceptera pour tous ceux qui sont là, cette résolution.

- > Au vote, la prise en considération de cette résolution est acceptée par 48 voix contre 8. Il y a 7 abstentions.

Ont voté Oui : Total 48

Julmy Markus (SE,PDC/CVP), Marmier Bruno (SC,VCG/MLG), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Cotting Charly (SC,PLR/FDP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Berset Solange (SC,PS/SP), Müller Chantal (LA,PS/SP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), Piller Benoît (SC,PS/SP), Altermatt Bernhard (FV,PDC/CVP), Morand Jacques (GR,PLR/FDP), Bürdel Daniel (SE,PDC/CVP), Kaltenrieder André (LA,PLR/FDP), Dorthe Sébastien (SC,PLR/FDP), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Schwaller-Merkle Esther (SE,PDC/CVP), Collomb Eric (BR,PDC/CVP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Ghielmini Kraysenbühl Paola (SC,VCG/MLG), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Aebischer Susanne (LA,PDC/CVP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/FDP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Flechtner Olivier (SE,PS/SP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Wüthrich Peter (BR,PLR/FDP), Berset Christel (FV,PS/SP), Fagherazzi-Barras Martine (SC,PS/SP), Bonvin-Sansonens Sylvie (BR,VCG/MLG), Schär Gilberte (LA,UDC/SVP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Denervaud Caroline (SC,PDC/CVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Kirthana Wickramasingam (GR,PS/SP)

Ont voté Non : Total 8

Zosso Markus (SE,UDC/SVP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Bapst Bernard (GR,UDC/SVP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC/SVP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP)

Se sont abstenus : Total 7

Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Rey Benoît (FV,VCG/MLG), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Senti Julia (LA,PS/SP), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP)

Motion 2020-GC-183**Assainissement énergétique, simplifions la procédure**

Auteur-s:	Gaillard Bertrand (PDC/CVP, GR) Bürdel Daniel (PDC/CVP, SE)
Représentant-e du gouvernement:	Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi
Dépôt:	18.11.2021 (BGC novembre 2020, p. 3921)
Développement:	18.11.2021 (BGC novembre 2020, p. 3921)
Réponse du Conseil d'Etat:	15.06.2021 (BGC septembre 2021, p. 3233)

Retrait

Gaillard Bertrand (PDC/CVP, GR). Mes liens d'intérêts: je suis syndic de La Roche et j'ai occupé le dicastère de l'aménagement et des constructions durant 13 ans et, par-là même, côtoyé trois directeurs de la DAEC. En déposant cette motion avec mon collègue Bürdel, nous n'avons fait que mettre sur le papier le constat de nombreux citoyens et élus locaux. C'est compliqué pour faire simple. Nous nous sommes appuyés sur un modèle qui a fait ses preuves au niveau des installations solaires. Bien sûr que le sujet est différent, mais le résultat à atteindre est le même: améliorer l'efficacité énergétique. Lorsqu'on veut inciter, technique de la carotte, on veille à ce que le légume soit beau et consistant. Vous n'attirez personne avec une carotte mangée par les souris. Si les subventions sont utilisées pour financer des procédures qui deviennent toujours plus lourdes, cela décourage les citoyens concernés. Nous sommes conscients que ça ne se fait pas sans difficulté. Je me permets une réflexion personnelle, pourquoi proposer des mesures climatiques à coup de millions, alors que les premiers gestes, les plus faciles, ce serait de ne pas décourager l'utilisation des mesures incitatives déjà mises en place? Nous regrettons que le principal argument en défaveur de la motion soit que l'on constate des lacunes dans le domaine de la police des constructions, ceci dans de nombreuses communes. Peut-être que la démotivation des élus communaux vient aussi du fait qu'on leur demande de faire la police sur des objets où on ne leur donne plus ou très peu de pouvoir de décision. Nous sommes conscients, Monsieur le Directeur, que sans votre appui, la mise en oeuvre de cette motion serait difficile. Pour

continuer à faire simple, notre leitmotiv, nous allons nous appuyer sur l'élément positif de votre réponse et nous reposer sur votre volonté annoncée de transmettre nos doléances au groupe de travail Préfectures-SeCA. Nous nous réjouissons de consulter au printemps 2022 ce rapport, qui, nous l'espérons, sera plus qu'encourageant. Toutefois, nous estimons que cette promesse doit être quantifiée dans le temps. C'est pourquoi nous estimons qu'à fin mai 2022, les députés, tout au moins les motionnaires, doivent recevoir un rapport sur l'état des propositions du groupe de travail en lien avec l'objet. Sans cette collaboration, l'instrument parlementaire sera réactivé, peut-être en plus contraignant.

Après ces quelques constatations, vous avez tous compris que nous retirons notre motion en faisant confiance au Gouvernement pour simplifier toutes les procédures en lien avec les mesures énergétiques.

> Cet instrument est retiré par ses auteurs.

> Cet objet est ainsi liquidé.

—

> La séance est levée à 12 h 20.

La Présidente:

Sylvie BONVIN-SANSONNENS

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, *secrétaire générale*

Reto SCHMID, *secrétaire général adjoint*

—